



Plan du domaine public du marché By – Rapport sur les recommandations

Octobre 2020

The Planning Partnership
Parsons
8 80 Cities
Gabriel Mackinnon



Organisation du document

Le Plan du domaine public est composé de cinq chapitres. Chaque chapitre présente divers renseignements plus ou moins détaillés sur les recommandations liées au Plan du domaine public. Les documents à l'appui fournissent des renseignements supplémentaires sur certains aspects du processus et des recommandations du Plan du domaine public, et ils sont annexés au présent rapport.

<p>1 Introduction..... 1</p> <p>Aperçu et secteur à l'étude</p>	<p>2 Vision..... 4</p> <p>La vision et les principes globaux du domaine public du marché et les principales idées de conception.</p> <p>Vision..... 4</p> <p>Principes..... 5</p> <p>Grands changements..... 5</p> <p><i>Expérience des visiteurs</i></p> <p><i>Vastes promenades piétonnières</i></p> <p><i>Réseau piétonnier de la rue William</i></p> <p><i>Bâtiment d'intérêt et place publique</i></p> <p><i>Espaces polyvalents</i></p> <p><i>Verdissement</i></p> <p>Plan directeur..... 6</p> <p>Accessibilité..... 7</p>	<p>3 Cadres conceptuels..... 8</p> <p>Cadres établis à l'échelle du district pour hiérarchiser les espaces et les idées de conception.</p> <p>Principaux espaces publics..... 8</p> <p>Aires à caractère distinct..... 9</p> <p>Zones destinées aux commerces et aux terrasses..... 9</p> <p>Art public..... 10</p> <p>Signalisation..... 10</p> <p>Pavage..... 11</p> <p>Verdissement..... 11</p> <p>Éclairage..... 12</p> <p>Déneigement..... 14</p> <p>Cyclisme..... 14</p> <p>Plateaux de table et modération de la circulation..... 15</p> <p>Circulation automobile..... 15</p> <p>Stratégie sur les marchés extérieurs..... 16</p> <p>Accès à l'électricité et à l'eau..... 16</p> <p>Interprétation du patrimoine..... 17</p>	<p>4 Aménagement du domaine public..... 16</p> <p>Les éléments conceptuels, le caractère visé et le plan fonctionnel pour chaque rue, y compris le mobilier, l'éclairage et les caractéristiques spéciales. Pour connaître les tronçons de rue, voir la carte sur la page suivante.</p> <p>Rue York</p> <p><i>Esplanade polyvalente de la rue York (de la promenade Sussex à la place du marché By)</i>..... 18</p> <p><i>Esplanade du marché sur la rue York (du marché By à la rue William)</i>..... 24</p> <p><i>Zone Promenade et jardins de la rue York (de la rue William à la rue Dalhousie)</i>..... 27</p> <p><i>Zone pelouses et jardins de la rue York (de la rue Dalhousie à l'avenue King Edward)</i>.. 29</p> <p>Place du marché By et rue William..... 34</p> <p>Rue George</p> <p><i>Rue George (de la promenade Sussex à la rue Dalhousie)</i>..... 38</p> <p><i>Zone promenade et jardins de la rue George (de la rue William à la rue Cumberland)</i>..... 46</p> <p>Rue Clarence..... 48</p> <p>Rue Dalhousie..... 52</p> <p>Avenue Parent..... 56</p> <p>Rue Murray..... 58</p> <p>Rue St. Patrick..... 60</p> <p>Mail de la rue Waller..... 62</p> <p>Point d'entrée de la rue Rideau et de la promenade Sussex..... 64</p> <p>Point d'entrée de la promenade Sussex et des rues St. Patrick et Murray..... 68</p>	<p>5 Mise en œuvre..... 70</p> <p>Aperçu des recommandations de construction et d'activités.</p> <p>Stratégie de dynamisation..... 70</p> <p>Échelonnement et mise en œuvre... 72</p> <p>Projets pilotes..... 78</p> <p>Espaces en bordure de rue..... 78</p> <p>Pérennisation..... 80</p> <p>Préservation des arbres et stratégie de verdissement..... 82</p>
---	--	--	---	--

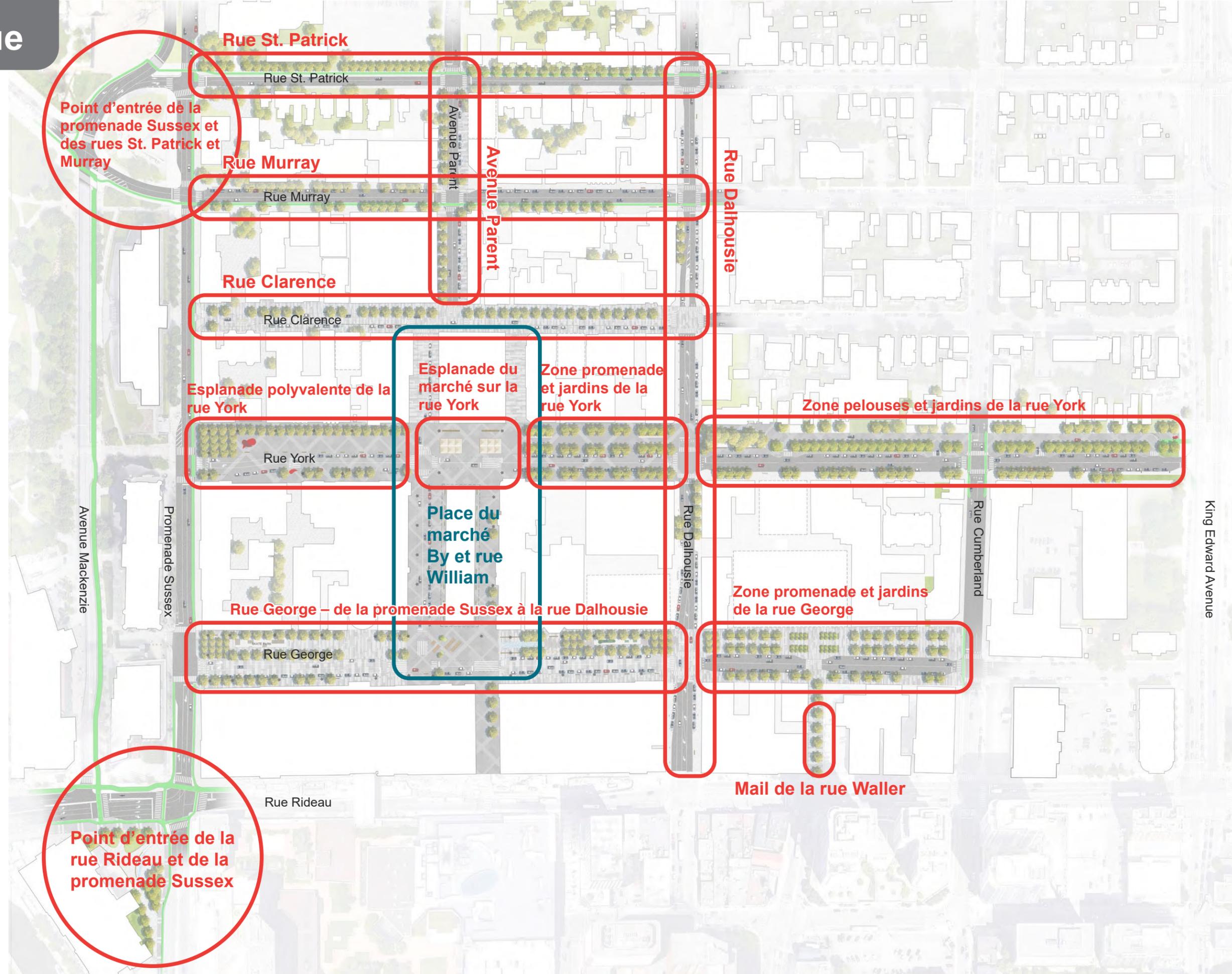
A

Annexes

1. Note de service technique sur le transport
2. Plan de conception d'éclairage
3. Rapport final de l'étude sur la vie publique
4. Résumé des consultations publiques : Ce qui a été dit (rapports 1 à 7)

Tronçons de rue

Chaque tronçon de rue indiqué (à droite) est présenté en détail au chapitre 4.



Le Plan du domaine public du Marché By oriente les décisions relatives aux commodités et à l'utilisation des rues et des espaces publics au marché By. Il établit une vision, des principes directeurs, un plan fonctionnel et des plans conceptuels qui orienteront les investissements et les changements dans le marché pour de nombreuses années à venir.



Les limites du Plan du domaine public du marché By sont représentées par une ligne pointillée. Le marché By est au cœur d'Ottawa, près de la Colline du Parlement, du Centre Rideau et de la station Rideau.

Le Plan du domaine public vise avant tout à changer l'image du marché By, perçu comme un lieu axé sur l'automobile, pour en faire un lieu où les piétons ont la priorité. Cette simple idée a de profondes répercussions sur la façon de partager l'espace public entre les différents utilisateurs, notamment les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Elle amène aussi à repenser la qualité de l'environnement – comme le couvert forestier urbain, les places où s'asseoir, l'éclairage et le revêtement du sol – et les façons d'animer et de dynamiser le marché toute l'année.

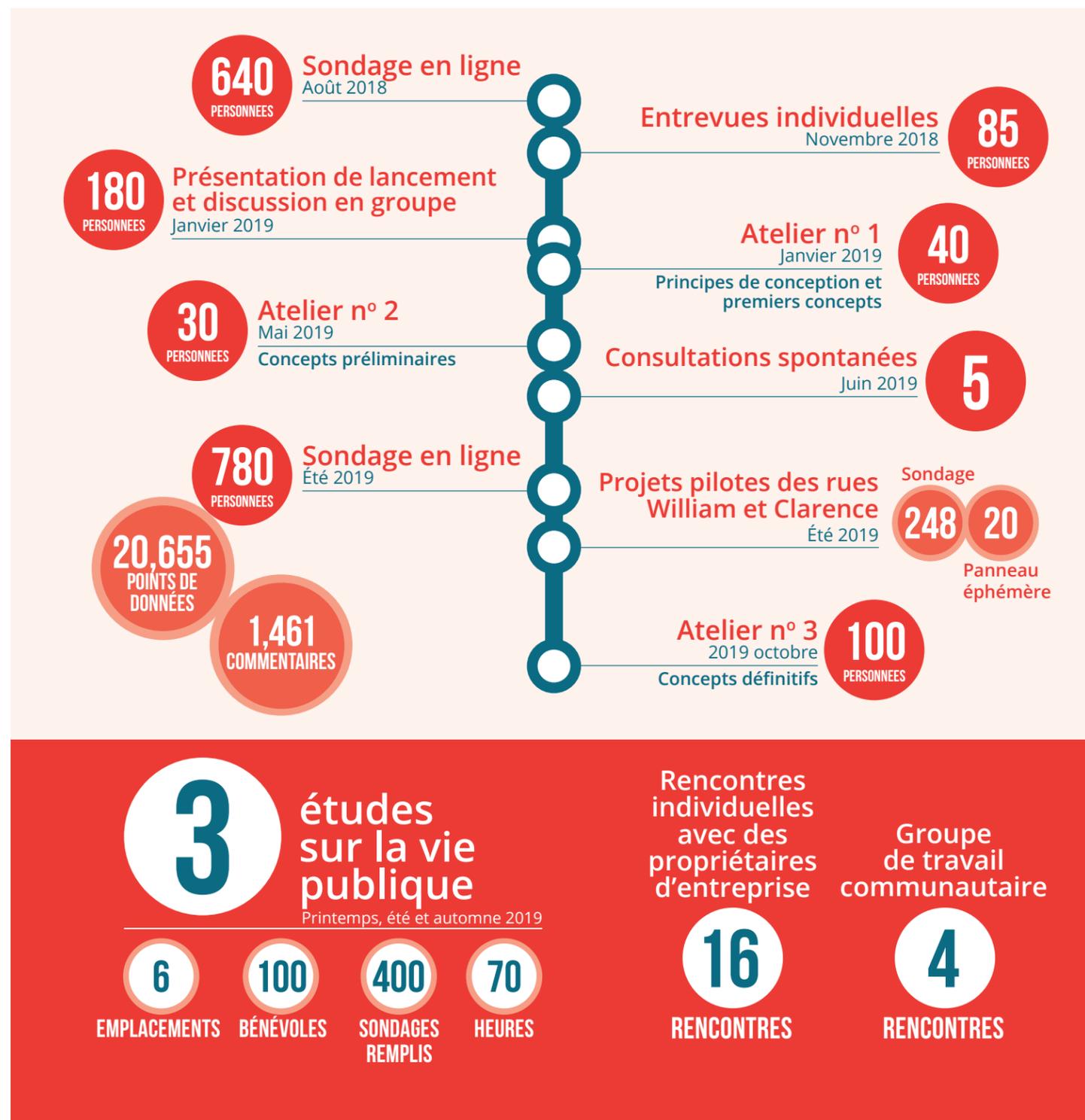
Le secteur à l'étude comprend les rues commerciales traditionnelles qui traversent le marché, certaines rues résidentielles qui donnent accès au marché, ainsi que deux points d'entrée sur le boulevard de la Confédération.

Introduction

Le Plan du domaine public du marché By est le fruit du travail collaboratif de la Ville d'Ottawa et de nombreux partenaires. Le processus comprenait de vastes consultations auprès des entreprises, des résidents, des organismes, des représentants fédéraux et de la Ville d'Ottawa, et de la population en général. Il comprenait également une étude sur la vie publique donnant un aperçu du rythme journalier et des habitudes quotidiennes dans les espaces publics du marché By. Enfin, une analyse du transport multimodal a été réalisée afin que la marche et le vélo soient pris en compte et mis de l'avant, sans toutefois négliger le transport en commun et l'automobile. Le plan vise à trouver un équilibre entre les différents intérêts – souvent concurrents – des divers utilisateurs quotidiens du marché, soit les résidents, les consommateurs, les entrepreneurs, les touristes et les travailleurs. Un compte-rendu exhaustif des résultats des consultations publiques se trouve à l'annexe 4, et les conclusions de l'étude sur la vie publique, à l'annexe 3.

Les peuples autochtones ont une relation unique avec la terre et la vie sous toutes ses formes, et il est important que le plan respecte cette relation. L'accent que celui-ci met sur le reverdissement du marché est un premier pas vers la reconnaissance de cette relation. Il sera important de collaborer davantage avec les communautés autochtones pour créer des espaces sécuritaires et accueillants pour l'ensemble de la population, et pour favoriser des relations constructives et durables. En plus de l'art public et de l'aménagement paysager, d'autres initiatives comme des affiches, des panneaux informatifs et de la signalisation pourraient être envisagées pour veiller à ce que les visiteurs sachent que le marché By se trouve sur le territoire traditionnel du peuple algonquin.

Il faudra de nombreuses années pour réaliser le plan, qui sera mis en œuvre par différents partenaires. Leur collaboration sera essentielle pour concrétiser la vision et apporter les changements transformationnels requis pour faire du marché By l'un des principaux attraits touristiques d'Ottawa. Le marché By est un emplacement unique en son genre à Ottawa, rare au Canada et sans pareil dans n'importe quel pays.



Ce plan du domaine public est le résultat d'un vaste processus de consultation; de nombreuses personnes y ont donné de leur temps et ont contribué à orienter ses recommandations.

Santé publique et résilience

Ce Plan du domaine public a été préparé durant la pandémie de COVID-19, qui a entraîné des risques sans précédent en matière de santé publique et, par le fait même, des changements dans les types de comportements, l'interaction avec nos milieux urbains et l'utilisation des espaces publics. Au moment de rédiger ces lignes, nous ne pouvons pas prévoir avec certitude l'issue de la pandémie ni les effets à long terme de celle-ci sur les immeubles de la ville et les espaces publics.

De manière plus générale, la COVID-19 doit être envisagée dans le contexte des risques pour la santé publique et de leurs répercussions sur la société. Certains de ces risques sont nouveaux, notamment ceux associés à une maladie transmissible. Mais il y a également beaucoup de facteurs de risque chroniques qui existent déjà, comme les maladies cardiovasculaires, le diabète, et d'autres problèmes liés aux modes de vie modernes. Les changements climatiques et écologiques posent eux aussi des problèmes en ce qui a trait aux milieux urbains et au bien-être humain.

Des recherches montrent que les modèles d'aménagement physique et de développement d'une communauté ont une incidence importante sur une grande variété d'éléments, notamment la pollution atmosphérique, les gaz à effet de serre, la qualité de l'eau, les niveaux d'activité physique, la cohésion sociale et le taux de criminalité, ainsi que le nombre de blessures et de décès chez les automobilistes, les piétons et les cyclistes. Bien que ces éléments puissent sembler disparates, ils ont des effets directs sur notre santé. Les milieux urbains qui affichent des corrélations positives associées à de meilleurs résultats en matière de santé sont plus diversifiés et propices à la marche; ils offrent un bon accès aux services, aux loisirs et à ce qu'il faut pour répondre aux besoins de la vie quotidienne. Le marché By possède ces caractéristiques, et le Plan du domaine public vise à les renforcer.

Dans le but de faire face aux risques pour la santé, il est essentiel d'augmenter la résilience de nos villes. L'objectif du Plan du domaine public du Marché By est de fournir un cadre pour l'évolution des biens publics, en particulier les emprises de la Ville. Comment accroître la résilience des rues et des espaces du marché By? Comment faire en sorte qu'ils s'adaptent à des circonstances changeantes et répondent mieux aux besoins de la population d'Ottawa et, bientôt, à ceux de nouveaux visiteurs?

Trois caractéristiques fondamentales du Plan du domaine public visent à favoriser une résilience accrue :

- 1 S'engager à offrir beaucoup d'espaces piétonniers ainsi que du transport actif sous toutes ses formes.
- 2 Veiller à ce que l'espace public ainsi que l'ensemble des infrastructures et des opérations connexes soient de la plus grande qualité.
- 3 Concevoir des espaces piétonniers, des routes et même du mobilier urbain qui peuvent répondre à différents besoins.

Ces trois idées recèlent un vaste potentiel. Les espaces publics du marché By seront conçus en fonction des piétons et des personnes qui utilisent des appareils d'aide à la mobilité, et de manière à encourager la marche, que ce soit comme mode de transport ou en tant que loisir. Des promenades larges et bordées d'arbres offriront une expérience des plus agréables, en plus de servir de plateforme pour des entreprises du secteur et d'aménagement communautaire où les gens pourront s'amuser, apprendre, observer les autres, manger et voir des spectacles. Les espaces pourront être réaménagés à diverses fins, que ce soit pour de grands événements incarnant la vitalité culturelle d'Ottawa ou pour répondre aux besoins associés à une crise de santé publique.

Voici quelques exemples de la manière dont le Plan du domaine public peut contribuer à répondre à la pandémie de COVID-19 :

- Trottoirs très larges qui permettent d'assurer la distanciation physique;
- Mobilier urbain pouvant être aménagé selon différentes configurations de l'espace, par exemple en délimitant différentes zones de circulation sur les trottoirs;
- Capacité à assurer une distance de 2 mètres entre les endroits conçus pour s'asseoir;
- Toilettes publiques accessibles, dans une période où les toilettes privées sont fermées; favoriser l'équité sociale en installant des toilettes temporaires dans des endroits accessibles (pas de bateaux de trottoirs requis);
- Augmentation de l'espace public presque partout dans le secteur, grâce à l'aménagement d'installations publiques et de paysages de rue fonctionnels qui favorisent une utilisation accrue de l'espace et augmentent la sécurité au moyen d'une surveillance informelle;
- Voies en plateau de table sans bordure qui permettent d'avoir des espaces sans obstacle pouvant être facilement modifiés d'un point de vue opérationnel

Bien qu'il soit prématuré de tirer des conclusions de la pandémie actuelle, le Plan du domaine public est suffisamment souple pour inclure davantage de services publics, comme des stations sanitaires où les gens peuvent boire de l'eau, remplir leur bouteille d'eau et se laver les mains. De nombreux éléments du Plan du domaine public ont une double fonction. Les équipes de conception qui participeront à la mise en œuvre de ce plan directeur devront tenir compte des besoins en matière de santé publique, en faisant appel à des experts-conseils qui peuvent mettre à profit les leçons apprises.

Énoncé de vision

Les espaces publics du marché By incitent les résidents et les visiteurs à se promener, se détendre, socialiser, magasiner et explorer ce qui est à la fois un marché d'alimentation et un district patrimonial unique, riche d'une multitude de places publiques inspirantes où le piéton a la priorité. Les espaces publics sont la toile de fond du quotidien, de festivals et de célébrations, des lieux où l'ordinaire côtoie l'extraordinaire.

Vision conceptuelle

- 1 En donnant la priorité aux piétons, les rues et les espaces publics mettent en lumière l'histoire du marché By et ouvrent un nouveau chapitre de l'histoire.
- 2 Le marché d'alimentation est le cœur du district : il ancre l'activité piétonnière sur la rue William et sur la place du marché By.
- 3 Les majestueux boulevards des rues York et George portent la vitalité de la vie urbaine, facilitent la circulation dans l'ensemble du district et offrent des occasions de flâne .
- 4 Le réseau de rues environnant répond aux besoins des résidents et des visiteurs, en assurant un équilibre pour la mobilité.
- 5 Tout le district est vert grâce à une importante stratégie de plantation d'arbres.



Esquisse de la proposition pour l'esplanade de la rue York

Principes

1 Création d'un environnement public audacieux et incontournable pour mettre en valeur le marché et le caractère exceptionnel du secteur

- Révéler et interpréter le patrimoine culturel.
- Créer une signature simple et visuellement marquante.
- Définir les points d'entrée piétonniers

2 Priorité aux piétons

- Accroître l'espace piétonnier.
- Aménager des installations pour les piétons.
- Créer un environnement sûr, accessible et interrelié.
- Réduire progressivement les déplacements automobiles et les espaces de stationnement.
- Assurer l'accès par tout mode de transport.

3 Expérience améliorée

- Prévoir davantage d'événements et d'activités, notamment d'ordre artistique et culturel, tout au long de l'année.
- Assurer la propreté et le bon entretien des lieux.
- Concevoir des espaces publics qui rehaussent l'image du marché.
- Mettre en place l'infrastructure nécessaire à la tenue d'événements.
- Consolider le rôle de l'édifice historique du marché comme point d'ancrage du district.

4 Embellissement du marché

- Planter plus d'arbres.
- Améliorer l'éclairage piétonnier et le paysage nocturne dans le marché.
- Améliorer l'éclairage saisonnier et événementiel.
- Viser la meilleure qualité.

5 Inclusivité

- Privilégier une conception accessible.
- Offrir des activités pour les gens de tous âges.
- Aménager des attractions pour enfants.
- Créer des espaces inclusifs.
- Attirer des gens de toutes cultures et ethnicités et de genres divers.

6 Appui aux entreprises

- Soutenir le marché By en tant que commerce d'alimentation offrant une expérience unique.
- Consolider le rôle de l'édifice historique du marché comme point d'ancrage du district.
- Aménager des espaces pour les étals extérieurs.
- Aménager des espaces pour de grandes terrasses.
- Aménager des installations pour la livraison et le chargement.

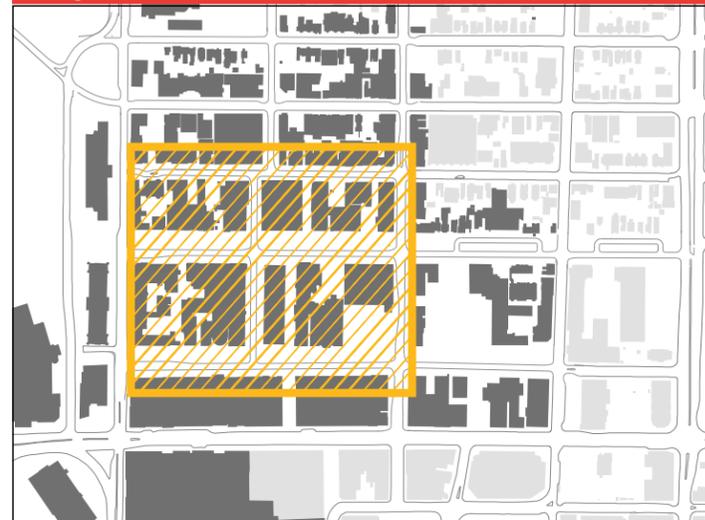
7 Harmonisation des besoins des résidents par rapport aux touristes et de ceux des entreprises par rapport aux résidents

- Veiller à ce que les commodités et la conception fonctionnelle répondent aux besoins de l'ensemble des utilisateurs.

Les grands changements

Les grands changements représentent les grands principes conceptuels transformateurs du Plan du domaine public. Principaux éléments structurants du domaine public, ils redéfiniront la façon d'utiliser et de profiter des rues et des espaces publics du marché B.

Expérience des visiteurs



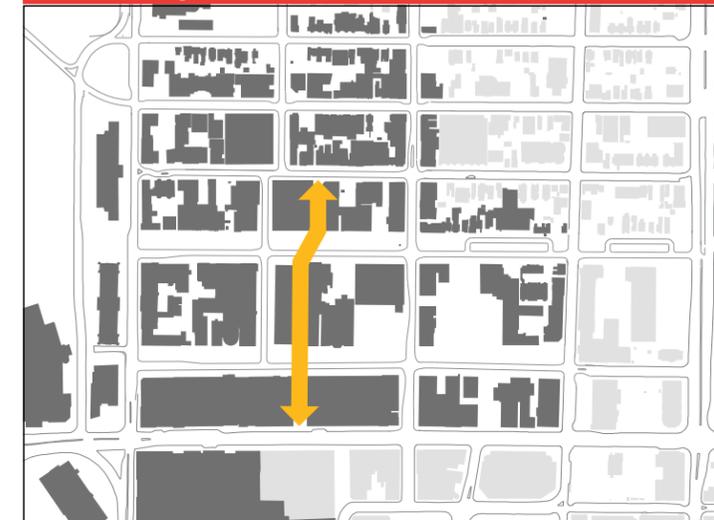
La qualité de la conception, des activités, de l'entretien et de l'exploitation qui caractérise le cœur du marché By crée une expérience mémorable pour les visiteurs.

Vastes promenades piétonnières



De vastes promenades piétonnières sont aménagées au nord des rues York, George et Clarence, où il y a le plus d'ensoleillement.

Réseau piétonnier de la rue William



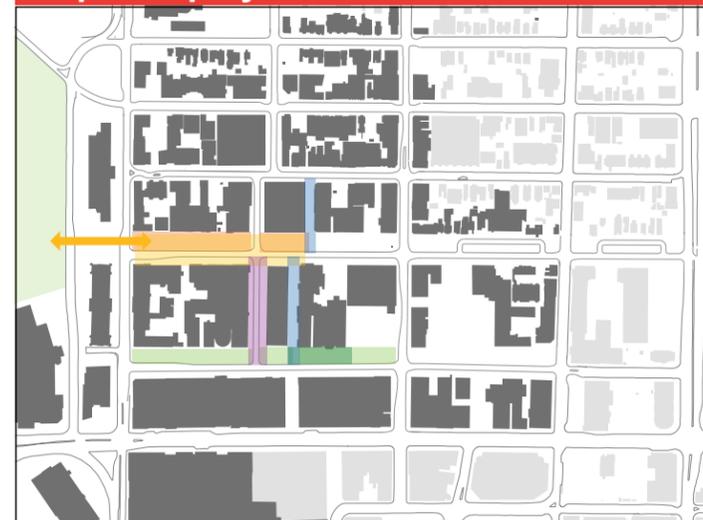
La rue William est un couloir piétonnier au cœur du marché reliant la rue Clarence et la station Rideau.

Bâtiment d'intérêt et place publique



Un nouveau bâtiment d'intérêt voit le jour au marché By, avec une place publique comme point d'intérêt.

Espaces polyvalents



Les rues et les aires piétonnières sont polyvalentes et peuvent servir au quotidien comme lors d'événements spéciaux. Un lien important est aménagé vers l'escalier York et le parc Major's Hill.

Verdissement



Toutes les rues du marché sont vertes, grâce à une vaste stratégie de reboisement.

Plan directeur

Le Plan du domaine public présente la vision à long terme pour le district du marché By, qui comporte plus de 10 hectares d'espaces publics. Chaque projet d'enrichissement de l'espace public contribuera à améliorer le quotidien au marché By grâce à des infrastructures piétonnières et cyclables qui répondent aux besoins propres à ce secteur, l'un des plus dynamiques de la Ville. On trouvera toujours au cœur du quartier l'édifice historique du marché By et ses rues environnantes, mais un nouvel édifice remplacera le garage de stationnement du 70, rue Clarence. Le parc de stationnement sera transformé en espaces publics multifonctionnels, et des centaines d'arbres seront plantés en bordure des rues dans le cadre d'une vaste initiative de verdissement. Les trottoirs élargis et joliment éclairés le soir encourageront la tenue d'activités à l'année et profiteront aux entreprises qui attirent résidents et touristes vers ce secteur très prisé.

- 9** Rues
- 3** km de rues
- 25** intersections
- 10+** hectares et plus d'espaces publics
- 2** points d'entrée
- 4** cours



♿ Accessibilité au marché By

L'accessibilité et la conception universelle sont des principes fondamentaux de l'aménagement des espaces publics du marché By.

Il s'agit d'un engagement « à accorder un traitement égal aux personnes handicapées en ce qui concerne l'accès aux services, aux programmes, aux biens et aux installations de la Ville et à faire en sorte qu'elles puissent en bénéficier comme tous les autres membres du public, et ce, dans le respect de leur dignité. Cet engagement vaut également pour les résidents, les visiteurs et les employés qui ont des handicaps visibles ou invisibles, permanents ou temporaires. » (Politique sur l'accessibilité de la Ville d'Ottawa)

Le Plan du domaine public prend en compte les principes d'accessibilité. Les recommandations relatives à la conception entraîneront des améliorations considérables pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite en faisant des rues et des espaces publics du marché des lieux encore plus conviviaux. Par ailleurs, on a prévu des voies piétonnes qui permettront de recourir à un éventail de techniques de conception accessible (signalisation, nivellement, mobilier, etc.). Les principes de conception accessible s'appliqueront aussi à l'étape de la conception détaillée, qui consiste à étudier en détail – pour chaque projet – des questions comme le nivellement, le revêtement texturé, les indicateurs tactiles de surfaces de marche, l'aménagement de places de stationnement accessible et le choix du mobilier, du pavage et de l'éclairage. À cette étape, le Bureau de l'accessibilité et le Comité consultatif sur l'accessibilité d'Ottawa offrent leurs commentaires et leurs conseils.

L'aménagement des espaces publics du marché By se fera au moyen de techniques de conception et de construction inclusives, adaptées aux personnes d'âges et de capacités variés. Voici des exemples :

Voie de déplacement

- Une voie de déplacement dégagée, avec des virages aussi près que possible de 90 degrés. La surface doit être ferme, stable, lisse, antidérapante et antireflet
- Des espaces piétonniers sur les trottoirs d'au moins 2 m de largeur, voire beaucoup plus. On estime que 75 % de l'espace piétonnier dans la zone principale du marché excède 3 m de largeur.

Surface

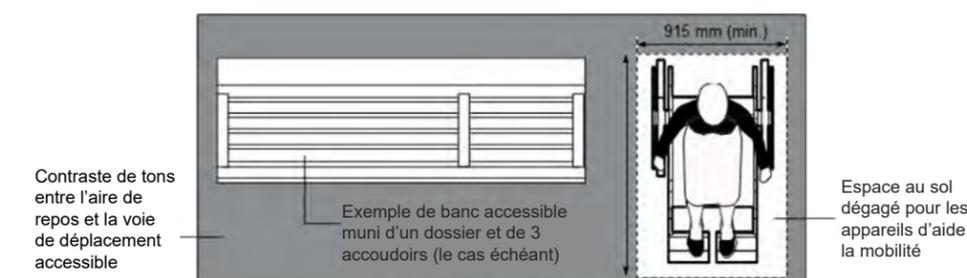
- Recours à des surfaces texturées, à des bornes de protection et à des jardinières pour définir les limites entre les zones piétonnières et non piétonnières (p. ex., zones de circulation automobile, de chargement ou de stationnement).
- Installation de bandes d'avertissement tactiles aux endroits où les voies piétonnières traversent des zones dangereuses, comme des voies réservées aux vélos ou aux automobiles.
- Passages pour piétons aux couleurs contrastées.
- Surfaces de couleurs contrastées le long de l'interface entre les voies piétonnières et les autres installations comme les places de stationnement.
- Systèmes de pavage accessible avec pavé autobloquant qui évoluent constamment pour répondre aux plus récentes normes en matière d'accessibilité.

Mobilier

- Installation de mobilier urbain (bancs et autres types de sièges, tables, poubelles et bacs de recyclage, boutons d'appel de feux pour passage pour piétons, signalisation accessible pour les personnes qui utilisent un fauteuil roulant ou d'autres appareils d'aide à la mobilité). Sont aussi compris certains des éléments de rue axés sur le jeu et la famille de la rue George.
- Des éléments de rue – comme le mobilier, les tentes extérieures pour les étals et les terrasses – animent considérablement l'espace public, mais ne doivent jamais empiéter sur l'espace piétonnier.
- Des places assises seront installées à intervalles réguliers. Dans la zone principale du marché, elles seront à moins de 30 m de distance les unes des autres.
- Ces places comprendront des accoudoirs et seront bien dégagées pour faciliter leur utilisation par les personnes à mobilité réduite.

Stationnement

- Stationnement et aires de débarquement exclusivement accessibles dans l'ensemble du secteur à l'étude, en particulier dans la zone principale du marché By.



Pour en savoir plus, consulter la section 2.1 – Revêtements de sol et la section 2.10 – Sièges, tables et surfaces de travail

Voie de déplacement accessible



! Ressources

Normes de conception accessible de la Ville d'Ottawa
documents.ottawa.ca/fr
Éliminons les barrières architecturales
fondation INCA
http://clearingourpath.ca/default_f.php

Cadres conceptuels

Les cadres conceptuels présentent les grandes stratégies organisationnelles à l'échelle du district visant différentes « couches » ou différents éléments du Plan du domaine public. Ils ont pour objectif de soutenir et d'améliorer l'expérience des visiteurs. Chaque cadre conceptuel porte sur un enjeu ou un élément du Plan qui permet de faire du marché By un endroit plus intéressant et agréable. Ensemble, les cadres conceptuels créent une hiérarchie spatiale et fonctionnelle intégrée à l'échelle du district.

Vaste, le secteur à l'étude comprend des tronçons de plus d'une dizaine de rues et de plusieurs espaces publics (plus de 10 hectares de terrains municipaux). Il s'agit d'un district historique complexe et très fréquenté. Les cadres conceptuels hiérarchisent les stratégies relatives à la conception et à l'espace afin d'organiser les différentes variables du Plan et faire du district un tout.

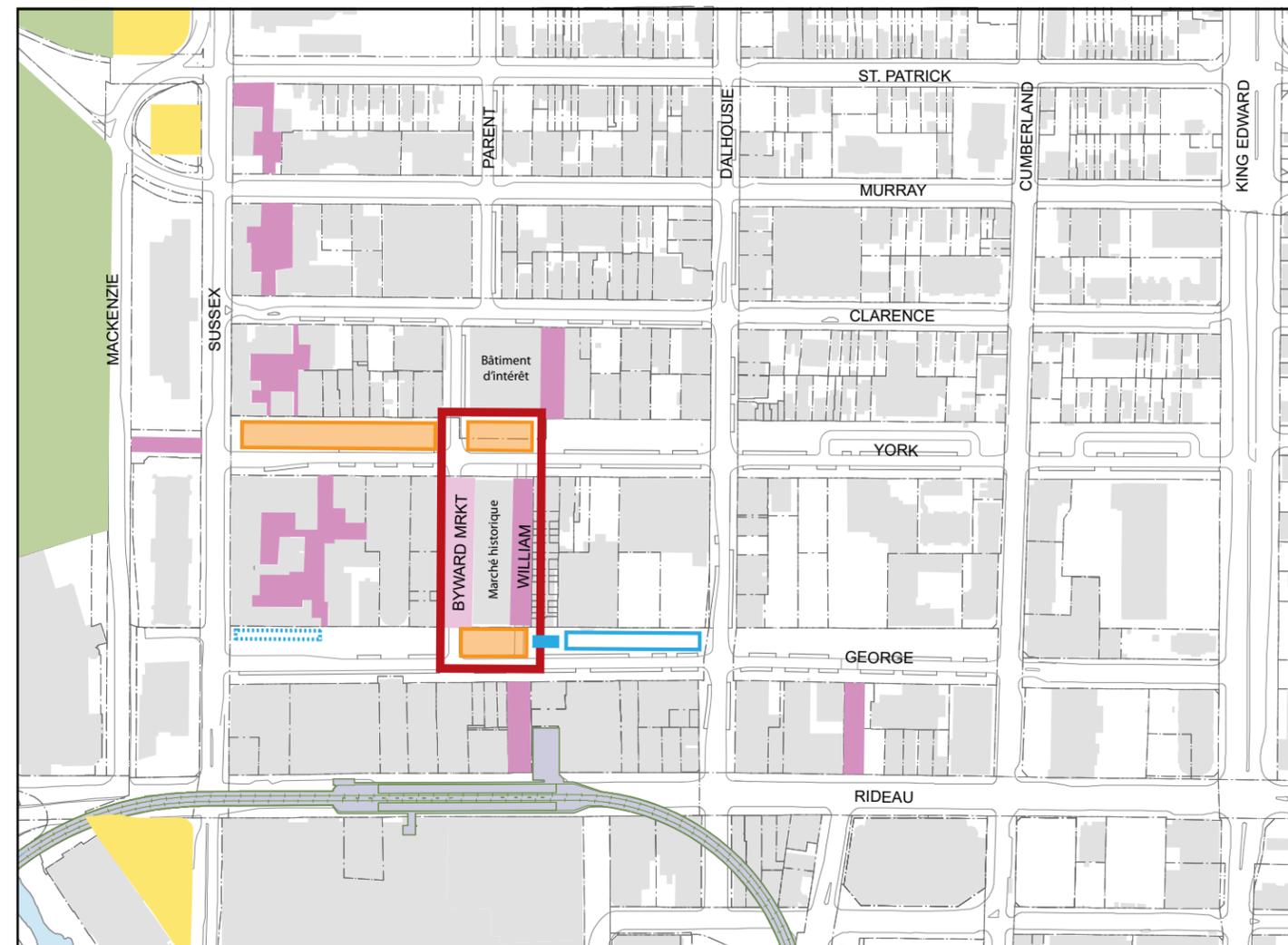
Le plan oriente la conception de façon nuancée et très contextuelle : une approche légèrement différente est utilisée pour chaque rue et chaque espace afin de respecter le contexte urbain, sans s'éloigner de la vision globale.

On compte 15 cadres conceptuels :

- 1 Principaux espaces publics
- 2 Aires à caractère distinct
- 3 Zones destinées aux commerces et aux terrasses
- 4 Art public
- 5 Signalisation
- 6 Pavage
- 7 Verdissement
- 8 Éclairage
- 9 Déneigement prioritaire
- 10 Cyclisme
- 11 Plateaux de table et modération de la circulation
- 12 Stratégie de circulation automobile
- 13 Stratégie sur les marchés extérieurs
- 14 Accès à l'électricité et à l'eau
- 15 Stratégie sur l'interprétation du patrimoine

Principaux espaces publics

- Esplanade polyvalente
- Esplanade du marché
- Zone jeunesse
- Zone famille
- Plan d'eau
- Cours et liens
- Esplanade commémorative



Les rues du marché By jouent deux rôles : celui de rues traditionnelles propices à différents modes de déplacement, et celui d'espaces publics pour flâner, se rassembler et participer à des activités et événements spéciaux. L'un des principaux objectifs du Plan est de permettre une utilisation polyvalente des espaces publics : espaces verts de loisirs passifs pour s'asseoir, espaces multifonctionnels pour des événements culturels ou esplanades pour les grands rassemblements. Les arbres, le mobilier urbain, les routes et les bâtiments environnants contribuent ensemble à créer des espaces s'inscrivant dans un vaste réseau d'espaces publics de types, de tailles et de vocations variés. Voici les principaux objectifs conceptuels :

Rue York (de la promenade Sussex à la rue Dalhousie)

- Rue et espace public par excellence. On y trouve le plus important lieu de rassemblement, suffisamment polyvalent pour accueillir divers événements, quelles que soient l'envergure ou les exigences.

Marché - L'espace public encadrant le marché existant et qui chevauche d'autres espaces publics est aussi très polyvalent et multifonctionnel; il s'agit essentiellement d'une esplanade ayant comme point d'intérêt l'édifice central du marché

Rue George - Elle offre de petits lieux de rassemblement polyvalents qui répondent aux besoins des personnes de tous âges, particulièrement avec ses zones jeunesse et famille, et son plan d'eau.

Rue William - Lien piétonnier entre la station Rideau et la rue

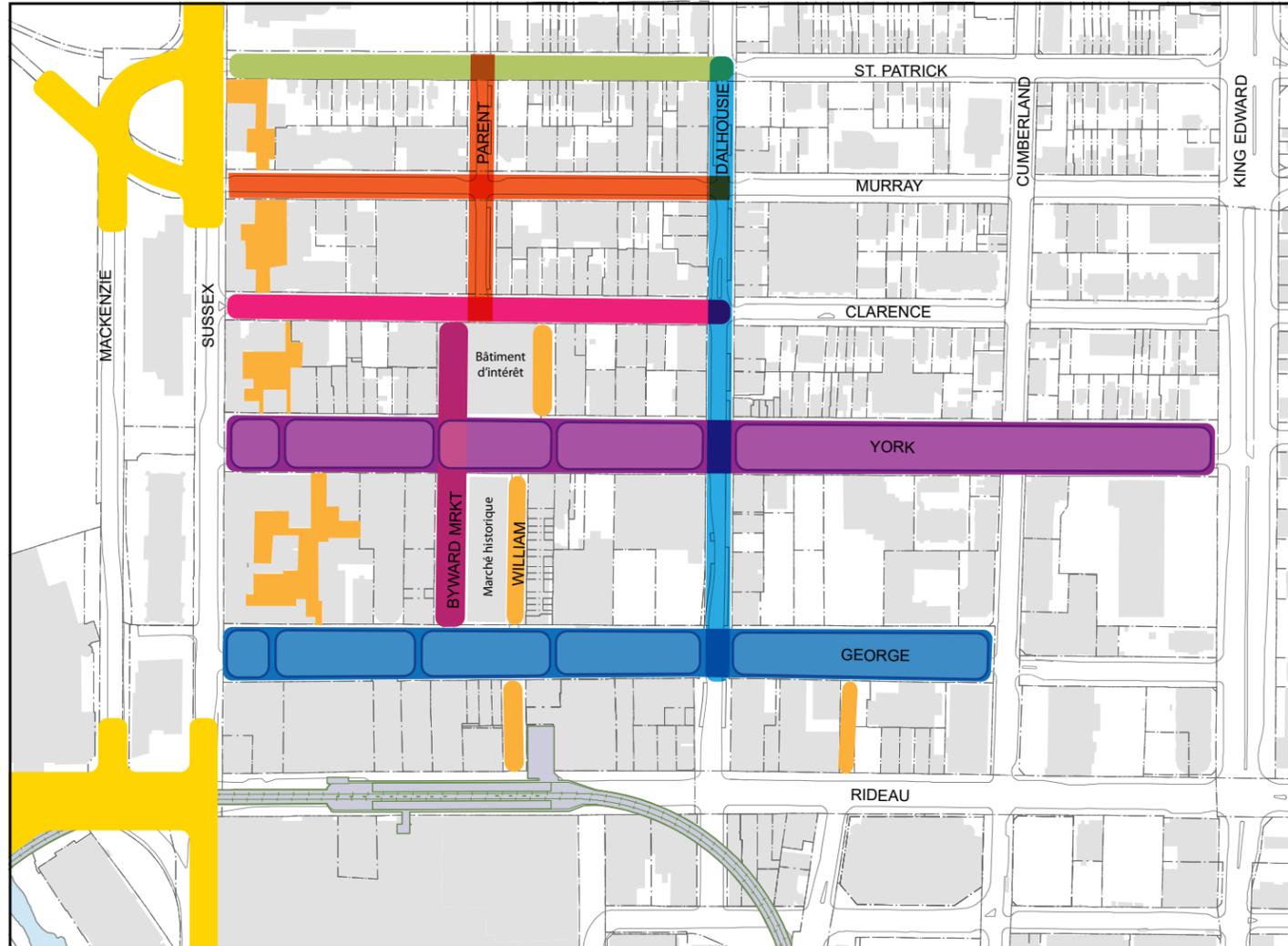
Clarence, cette cour peut être animée par diverses activités.

Cours de la CCN - Ces espaces prisés seront mieux reliés entre eux et avec les rues environnantes.

Points d'entrée - On trouve des esplanades commémoratives aux deux points d'entrée. Celui à l'angle de la rue Rideau et de la promenade Sussex, principal lien entre la Haute-Ville et la Basse-Ville, deviendra un lieu de rassemblement convivial pour les piétons présentant un fort potentiel commémoratif d'importance nationale. L'autre point d'entrée, à l'angle de la promenade Sussex et des rues St. Patrick et Murray, fera l'objet d'améliorations dans le cadre du projet de la CCN visant à améliorer la pointe Nepean.

Aires à caractère distinct

- Grand boulevard (rue York)
- Boulevard interactif (rue George)
- Rue principale traditionnelle (rue Dalhousie)
- Place du marché By
- Cours et liens piétons
- Rue du marché (rue Clarence)
- (rues Murray et Parent)
- Zone résidentielle (rue St. Patrick)
- Boulevard de la Confédération



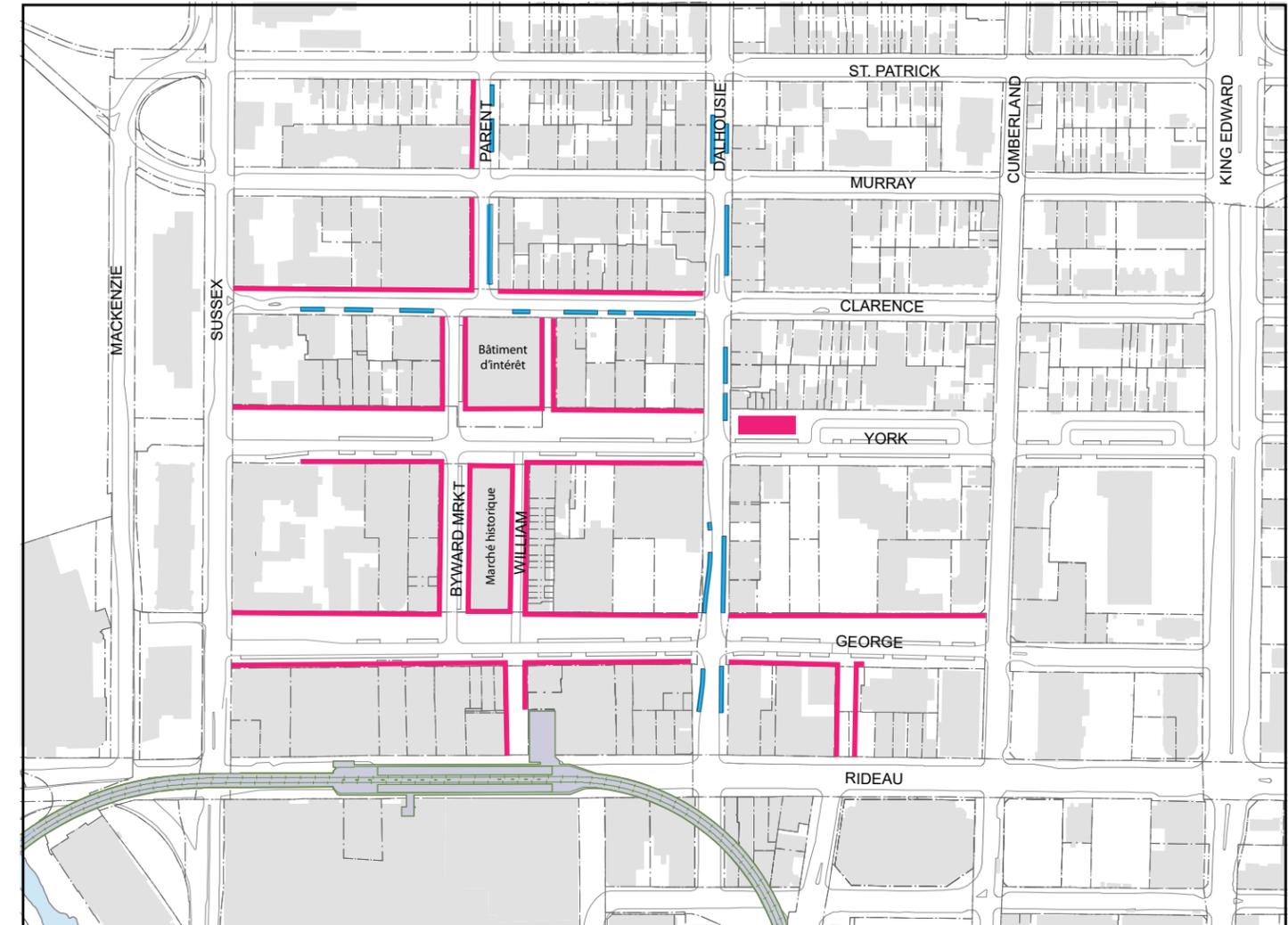
Le style de conception sera propre au marché By et définira son caractère. Dans ce cadre, ce style sera incarné de multiples façons sur différentes rues, selon leur rôle et leur fonction. En raison de leurs larges zones piétonnières, les rues York et George comprendront plusieurs petites zones ayant leur caractère propre, qui définiront les espaces publics, les promenades et les points d'entrée qui les bordent. Sur d'autres rues, les corridors adopteront un style plus universel. Voici les principaux objectifs conceptuels :

- Rue York** - Principal attrait touristique du marché, la rue York, avec son identité propre, se distinguera par une facture visuelle audacieuse, sa simplicité et des éléments conceptuels sobres et symétriques.
- Rue George** - Le mobilier, les commodités et l'animation sur cette rue seront diversifiés, attrayants et interactifs. Chacun des petits espaces offre des possibilités d'activités pour tous les âges.
- Rue William et place du marché By** - Joutant l'emplacement du bâtiment existant et du futur bâtiment d'intérêt, ces espaces, principalement axés sur les piétons, miseront sur leur position au cœur du marché By.

- Cours de la CCN** - Ces espaces prisés seront mieux reliés entre eux et avec les rues environnantes.
- Points d'entrée nord et sud** - Les rues autour de ces espaces rejoignent le boulevard de la Confédération, et les espaces publics qui s'y trouvent devraient s'harmoniser au paysage de la capitale.

Zones destinées aux commerces et aux terrasses

- Zones destinées aux commerces et aux terrasses
- Stationnement polyvalent

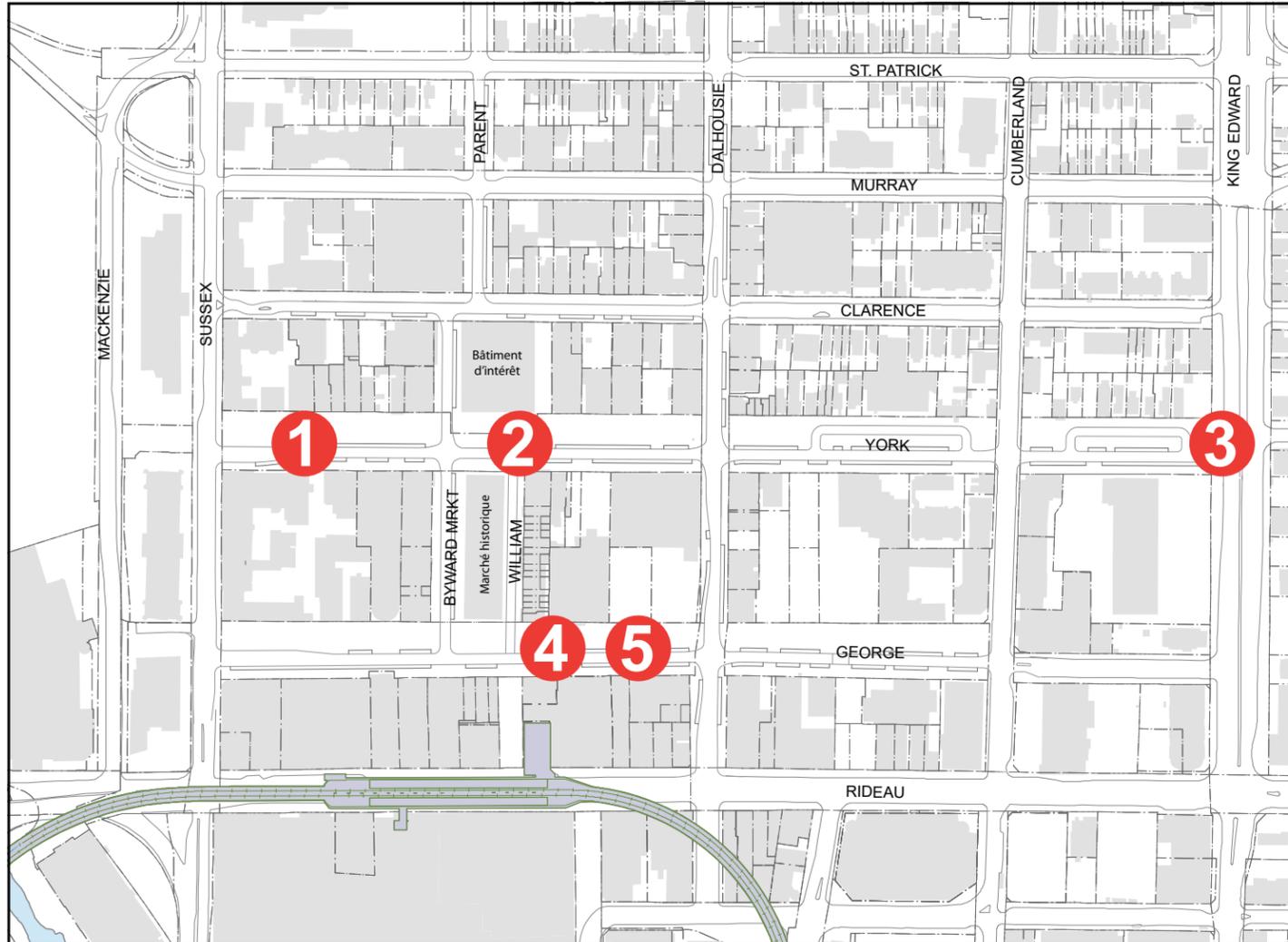


Le prolongement des commerces sur les trottoirs contribue à dynamiser le domaine public. Tout en évitant de tomber dans la privatisation des trottoirs, le plan vise à ce que les commerçants puissent sortir chaque jour leur marchandise sur les larges trottoirs du marché. La plupart des trottoirs sont assez larges pour qu'une zone destinée aux commerces et aux terrasses y soit aménagée – soit sur la section du trottoir adjacente au bâtiment – pour présenter la marchandise, faire des ventes et offrir la possibilité de s'asseoir sur une terrasse. La rue Clarence (du côté nord) et les rues York et George, entre autres, sont propices à de telles zones sur presque toute leur longueur. On parle surtout de terrasses, mais l'exposition et la vente au détail sont aussi possibles.

Pour aménager ce type de zone, il faut que l'espace laissé aux piétons soit d'au moins deux mètres. Il n'est donc pas possible de le faire de façon permanente si les trottoirs sont plus étroits, comme sur la rue Dalhousie.

Sur les rues Dalhousie, Parent et Clarence, certains espaces en bordure de rue peuvent avoir de multiples usages. En été, on peut y interdire le stationnement afin d'aménager des terrasses.

Art public

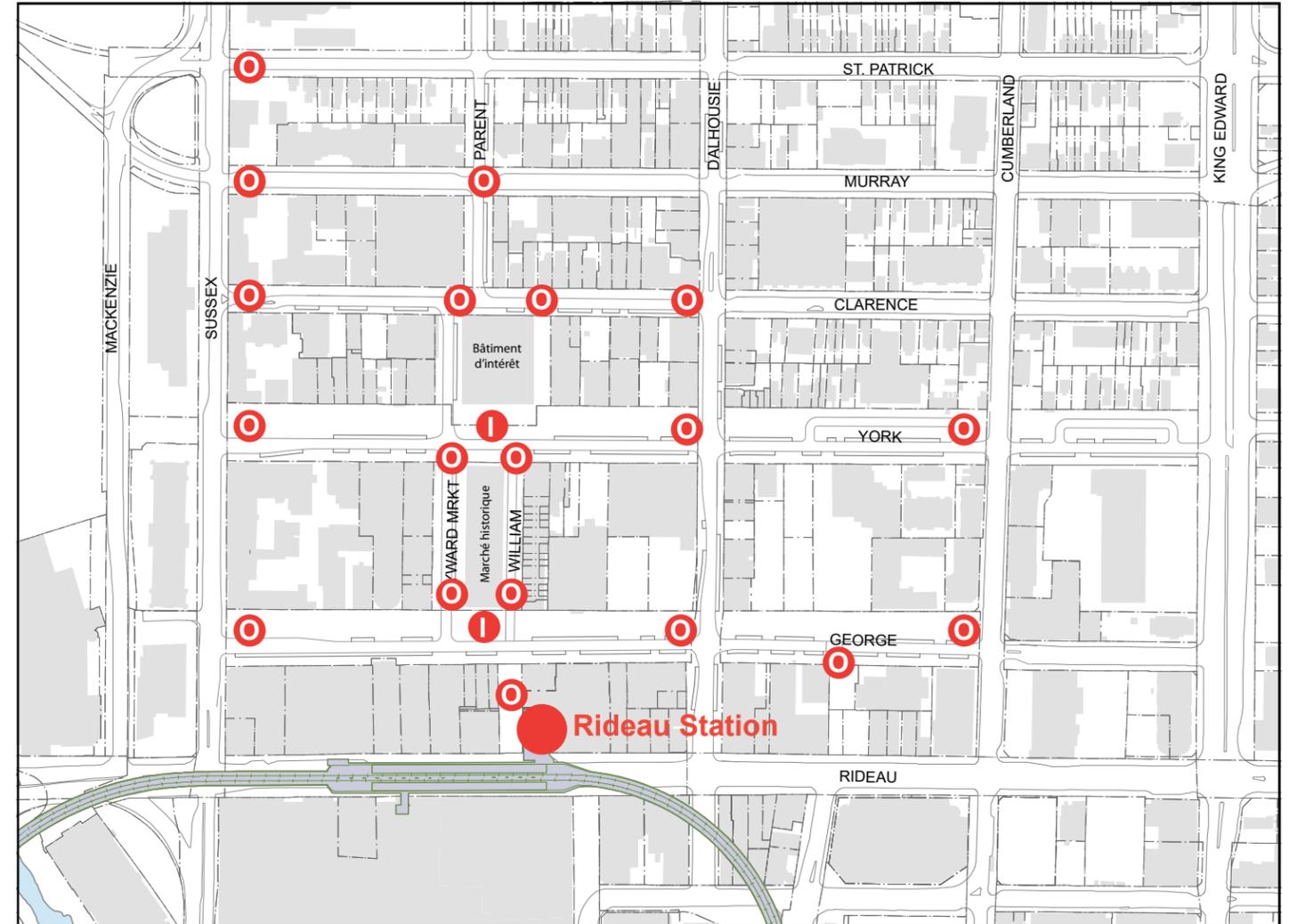


Toutes les rues et tous les espaces publics du marché By peuvent servir, et servent de lieux de rencontre avec l'art public. Il faut conserver et mettre en valeur les œuvres existantes (pas forcément sur place, selon l'évolution de l'environnement) au fil de la mise en œuvre du Plan du domaine public. Le plan repose principalement sur une conception des rues et des espaces du marché pouvant s'adapter aux arts et à la culture, de manière à ce que tous les secteurs visés par le Plan puissent accueillir des installations temporaires ou permanentes propres au site et lui convenant. Voici quelques-unes des possibilités énumérées dans le plan :

- 1. Point de mire de la rue York:** Il constitue une importante porte d'entrée et un point d'intérêt pouvant accueillir de grandes œuvres permanentes tridimensionnelles et interactives. Il est visible le long de la rue York, avec la Colline du Parlement en arrière-plan, et à partir du réseau de cours.
- 2. Esplanade du marché sur la rue York:** De l'éclairage en hauteur délimite et caractérise l'espace principal et crée une ambiance.
- 3. Point d'entrée de la rue York (à la hauteur de l'avenue King Edward):** Il se situe à l'autre extrémité de la vue depuis le point de mire sur la rue York (ci-dessus). Il pourrait y avoir une interaction entre les deux extrémités.
- 4. Plan d'eau sur la rue George:** Il commémore l'ancien Bywash et sert de point d'intérêt dynamique jour et nuit.
- 5. Rue George:** Le côté nord de la rue George offrira une infrastructure et un espace pouvant accueillir divers types d'installations, comme des éléments de jeu, des expositions d'art et d'autres formes d'expression culturelle.
- 6. Pavage:** Mettant en lumière le patrimoine culturel et des formes d'expression artistique, il contiendra notamment des références aux édifices historiques adjacents et à l'ancien Bywash.
- 7. Enseigne OTTAWA:** Cette enseigne emblématique pourrait se trouver à plusieurs endroits, notamment à l'emplacement no 1 ci-dessus, ou être intégrée au marché existant ou au nouveau bâtiment d'intérêt.

Signalisation

- Orientation – Indications pour se rendre aux principaux attraits touristiques et aux attractions à proximité
- Kiosque d'information – Panneau détaillé comprenant des cartes, des renseignements pour les touristes et des indications

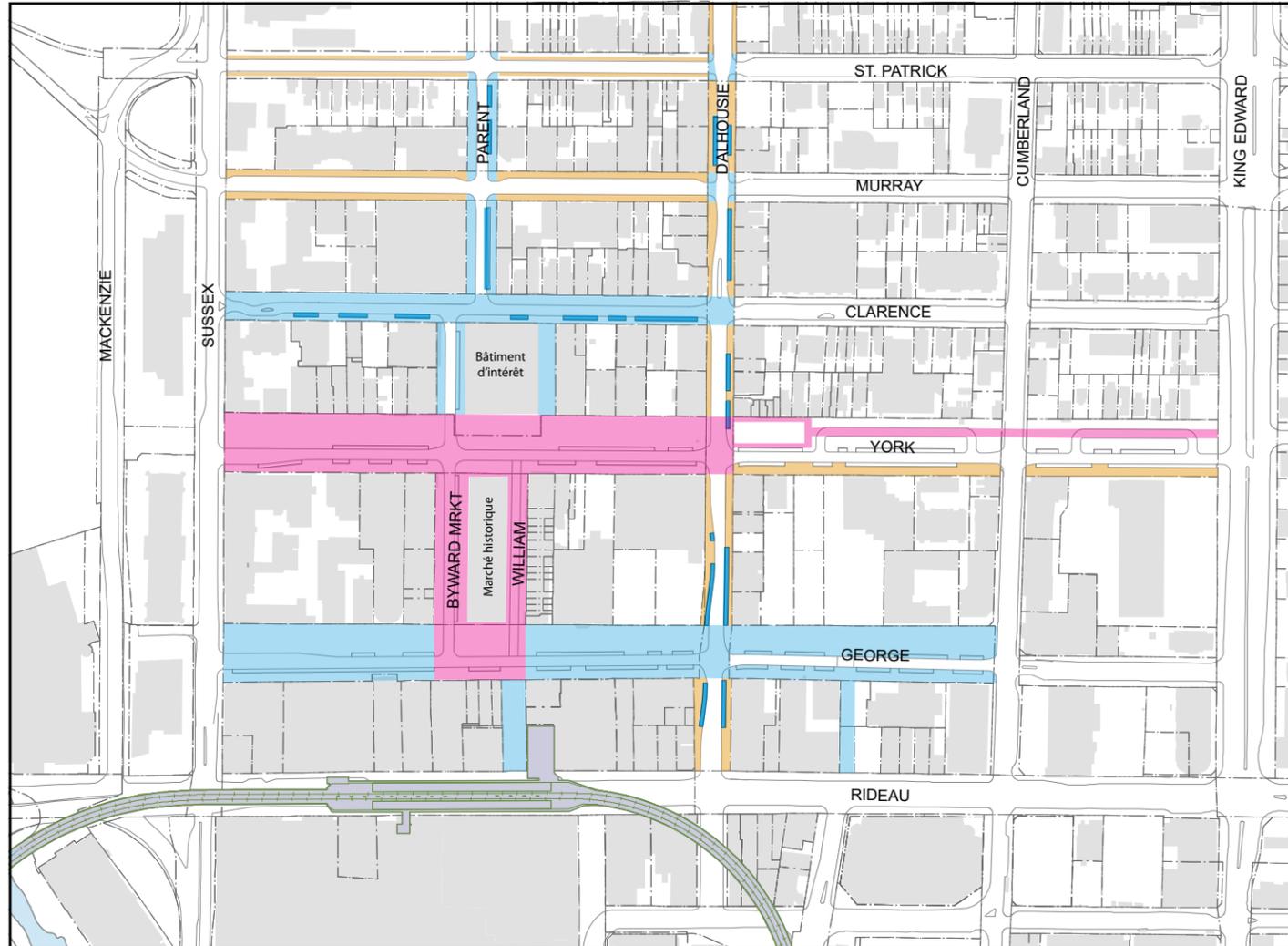


Le plan servira à mettre en place un style cohérent pour le domaine public se traduisant dans le pavage, le mobilier, l'éclairage, la verdure et les trottoirs, un aménagement qui témoignera de la place particulière du marché dans la ville et intégrera à l'environnement des indices permettant de s'orienter, ce qui différenciera ce secteur des quartiers avoisinants. À l'intérieur du marché, le style du domaine public est étroitement adapté à son environnement, et fournira d'importants indices visuels orientant les gens vers la rue York, le cœur du marché et les principales aires piétonnières.

Il faut coordonner l'installation des panneaux de signalisation bien en vue avec le projet d'orientation pour Ottawa-Gatineau et la stratégie d'image de marque, et préparer un plan propre au marché.

Pavage

- Pavés spéciaux
- Pavés typiques du marché
- Pavés autobloquants – Voie d'arrêt en bordure de rue
- Revêtement en béton typique du marché

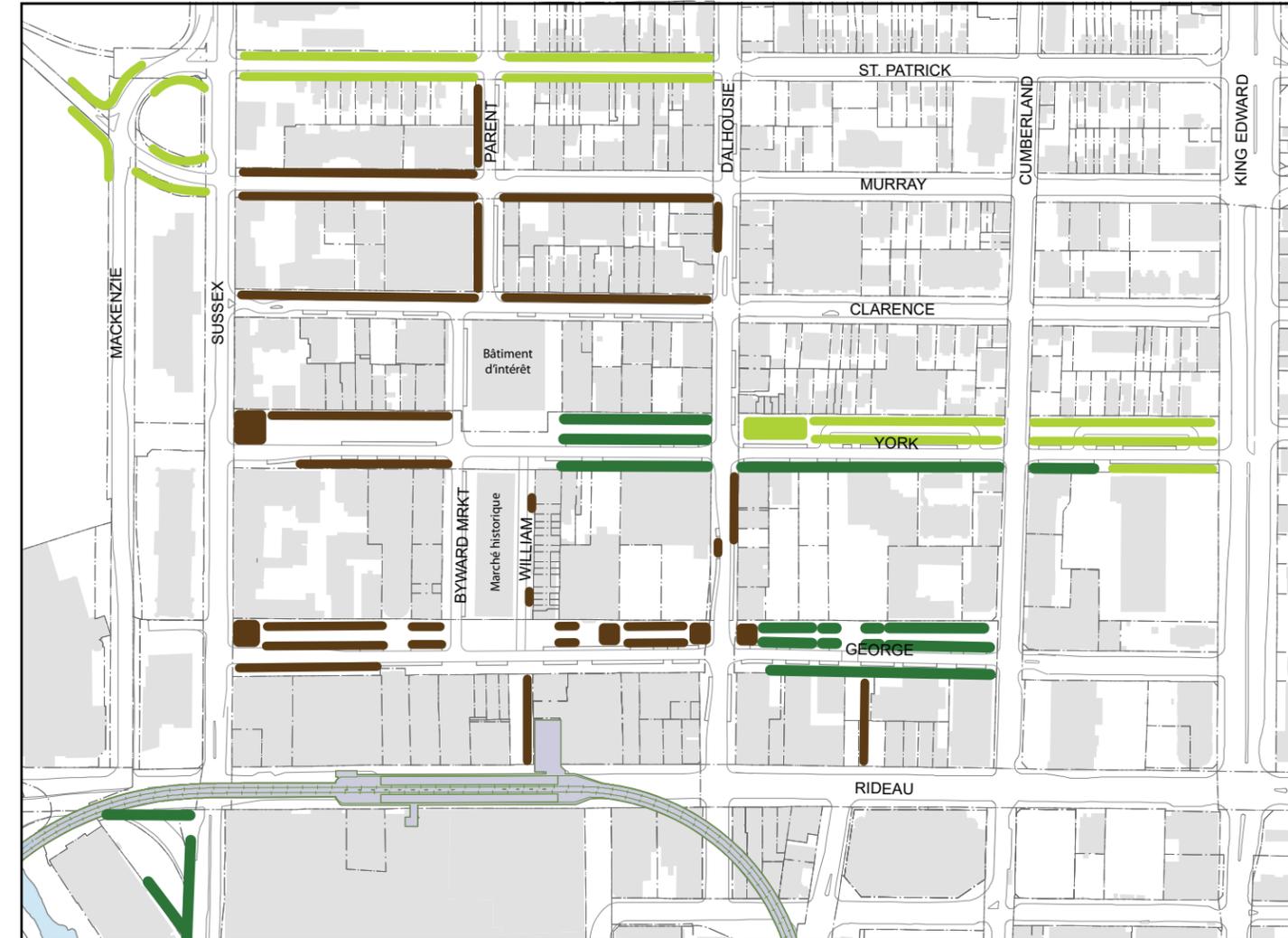


Dans le cœur du marché, le sol sera recouvert de pavés décoratifs qui surélèveront les rues du marché par rapport aux alentours, seront distinctifs, aideront les gens à s'orienter et favoriseront l'aménagement de points d'intérêt. Il faut créer et installer un motif de pavés typique pour le marché By. Ce motif peut présenter des variations servant à différencier des secteurs en fonction de leur environnement ou de leur importance. On prévoit appliquer un motif particulier sur la rue York et les alentours du bâtiment existant du marché pour définir cette zone comme le principal secteur piétonnier d'intérêt au cœur du marché. Le pavage d'autres secteurs du marché sera fait de béton coulé sur place, et d'un motif de jonction propre au marché ayant le même style de conception que les pavés.

En tant que quartier particulier désigné, le marché By se prêterait très bien à l'installation de pavés autobloquants spéciaux, surtout dans le cœur longeant les rues York, George, William et Clarence, ainsi que sur la place du marché By. Comme il s'agit des principaux lieux où se rendent les touristes, la qualité du domaine public est importante. Consultez la section sur la mise en œuvre du Plan pour en savoir plus sur les méthodes de pavage.

Verdissement

- Arbres sur le gazon
- Arbres dans des jardinières ouvertes
- Arbres sur des surfaces dures



Le verdissement du marché comporte de nombreux avantages pour la population et l'environnement : il embellit le secteur, fournit de l'ombrage, réduit l'effet d'îlot de chaleur urbain, offre des habitats à la faune, et permet de gérer les eaux pluviales. À l'heure actuelle, le gris est nettement prédominant dans le cœur du marché, qui manque d'arbres. Le Plan du domaine public vise à créer un couvert forestier de 30 % sur presque toutes les rues (sauf la rue Dalhousie, où il y a très peu d'espace). Il sera possible de conserver environ 75 % des arbres existants dans le marché, selon leur emplacement. Il faut éliminer certains arbres se trouvant dans des zones qui seront converties en chaussée.

Un examen plus approfondi des stratégies de verdissement des deux points d'entrée sera effectué de concert avec la CCN. Consultez la section sur la mise en œuvre du Plan pour en savoir plus sur les techniques de plantation et la sélection des espèces.

Éclairage

La stratégie d'éclairage fait partie intégrante de la hiérarchie spatiale et des secteurs caractéristiques prévus dans le Plan du domaine public, ce qui favorisera l'aménagement de points d'intérêt et de signalisation. Les luminaires et le degré de luminosité correspondront au rôle et à la fonction des espaces en question. L'accent sera particulièrement mis sur le cœur du marché, et sur les rues York et George, qui seront les principaux lieux de rassemblement. Ces espaces seront dotés de luminaires emblématiques pouvant éclairer de différentes manières les activités et l'architecture sur place. Les luminaires d'autres rues et espaces seront apparentés, mais auront une luminosité moindre, adaptée à leur emplacement.

Le bois, un moteur de croissance de la région, a servi d'inspiration pour la plupart des lampadaires. Sa texture chaleureuse qui reflète bien la lumière contribuera à créer une harmonie de points lumineux au marché la nuit. Les hautes bases en acier et les luminaires épurés en noir auront une allure apaisante et contemporaine s'harmonisant avec les autres éléments du domaine public. L'utilisation de bras saillants incurvés ne convient pas pour ce district.

Le concept d'éclairage présente deux variations. La première option consiste à faire appel uniquement à un type d'éclairage par zone, et à un type de luminaire par poteau, ce qui favorise une caractérisation claire de chaque espace. La deuxième option prévoit la combinaison de différents types d'éclairage sur chaque poteau, ce qui fournira un éclairage adapté à la diversité des activités possibles dans chaque zone (marche, conduite, détente, événements).

Aux intersections, les lampadaires et les panneaux demeureront sur des poteaux distincts. Les nouveaux luminaires, en principe, continueront d'être séparés des feux de circulation et des panneaux de signalisation routière.

Pour en savoir plus, consultez l'annexe 2 sur le concept d'aménagement pour la conception de l'éclairage (31 octobre 2019) de Gabriel Mackinnon.



Lumière sur la surface du bois



Plusieurs petites têtes d'éclairage sur un haut mât

La ville d'Ottawa envisage d'ajouter un lampadaire et une lumière piétonne à la liste des éléments d'éclairage approuvés, et de retirer les lampadaires à globe. Les autres poteaux et dispositifs d'éclairage, notamment les hauts mâts, deviendront la propriété d'organisations partenaires qui devront veiller à leur fonctionnement et à leur entretien.

Type A

Haut mât pour éclairage d'événements
Esplanade du marché sur la rue York

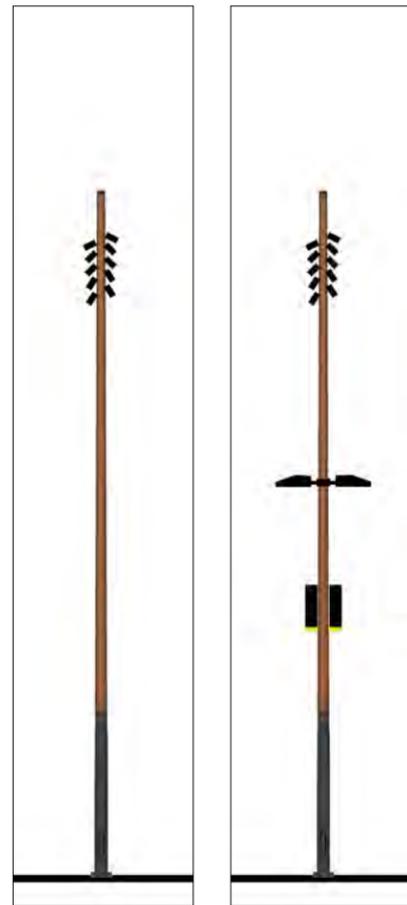


Options 1 et 2

EXEMPLE FIXTURE MOUNTING

Type B

Éclairage sectoriel pour événement de moindre envergure
Rues York et George

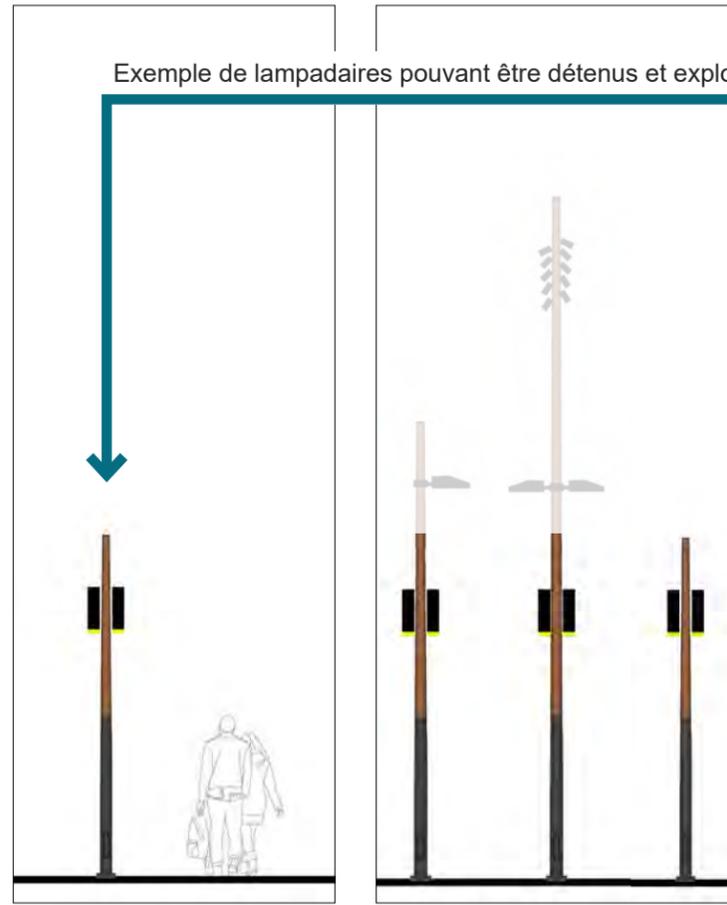


Option 1

Option 2

Type C

Taille adaptée aux piétons – Avec brillance
Cœur du marché



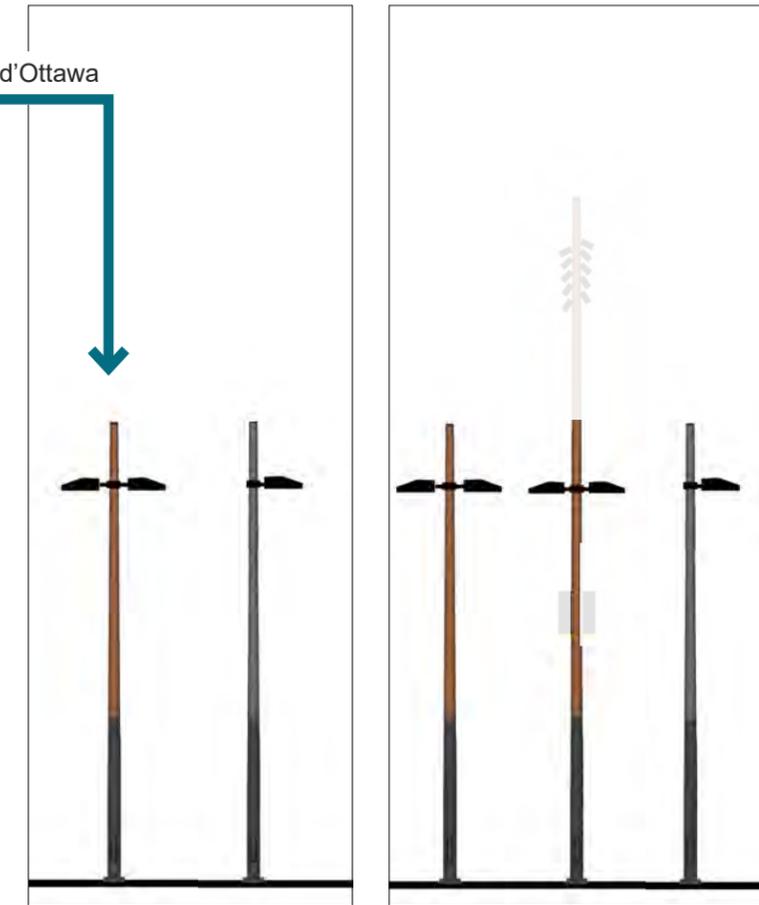
Exemple de lampadaires pouvant être détenus et exploités par la Ville d'Ottawa

Option 1

Option 2

Type D

Taille adaptée aux piétons – Sans brillance
Rues Clarence, Murray et Dalhousie, et secteurs hors du cœur du marché

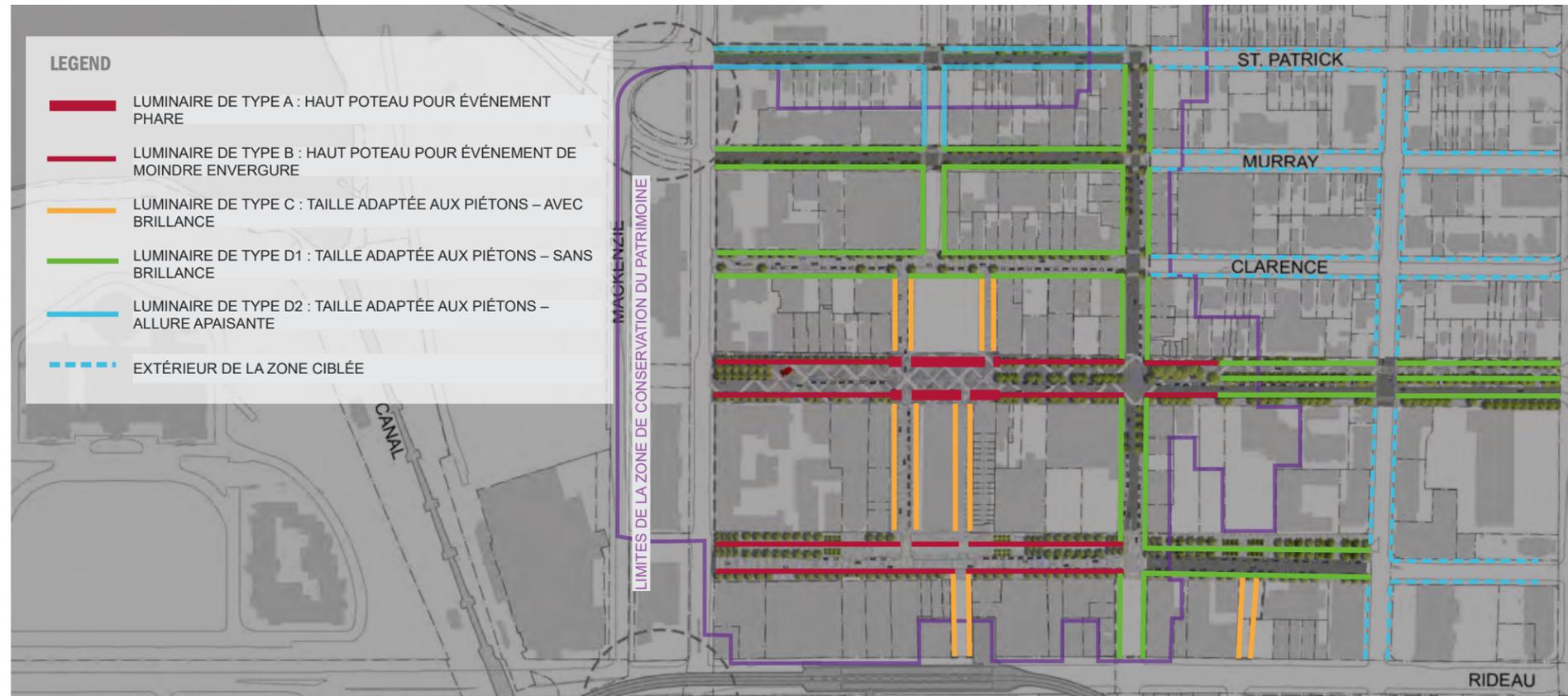


Option 1

Option 2

Exemple de lampadaires pouvant être détenus et exploités par des organisations partenaires

Plan des luminaires illustrant l'option 1 (poteaux dédiés)

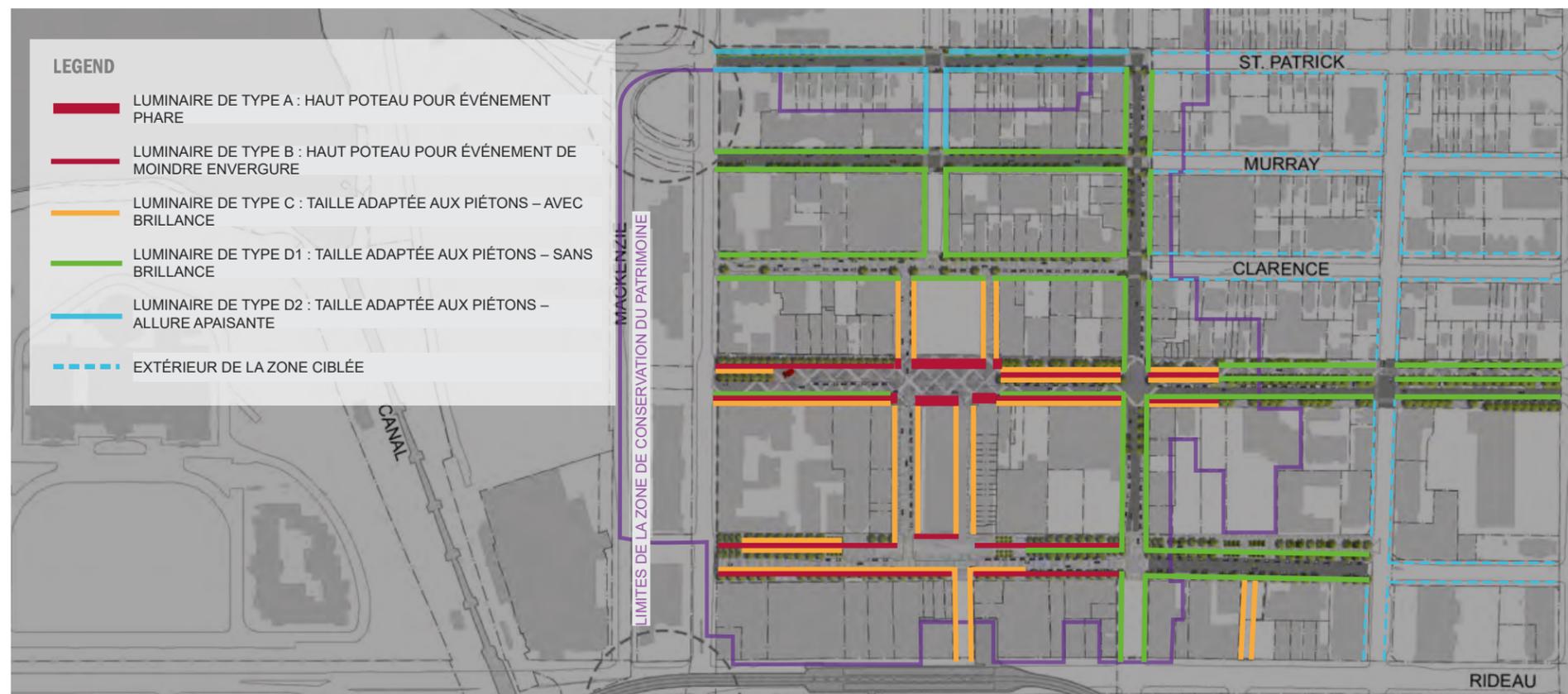


Option 1 : Poteaux dédiés

Chaque poteau ne compte qu'un type de luminaire.

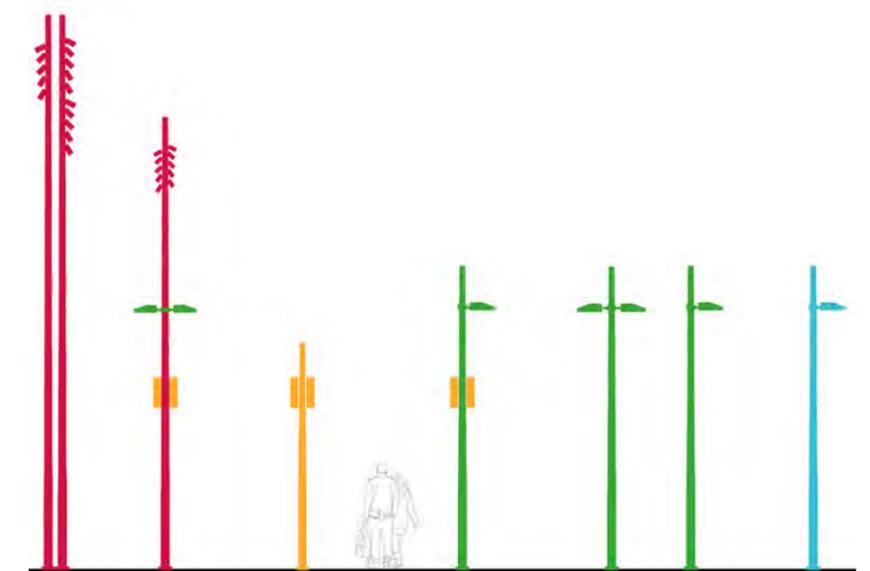


Plan des luminaires illustrant l'option 2 (poteaux composites)



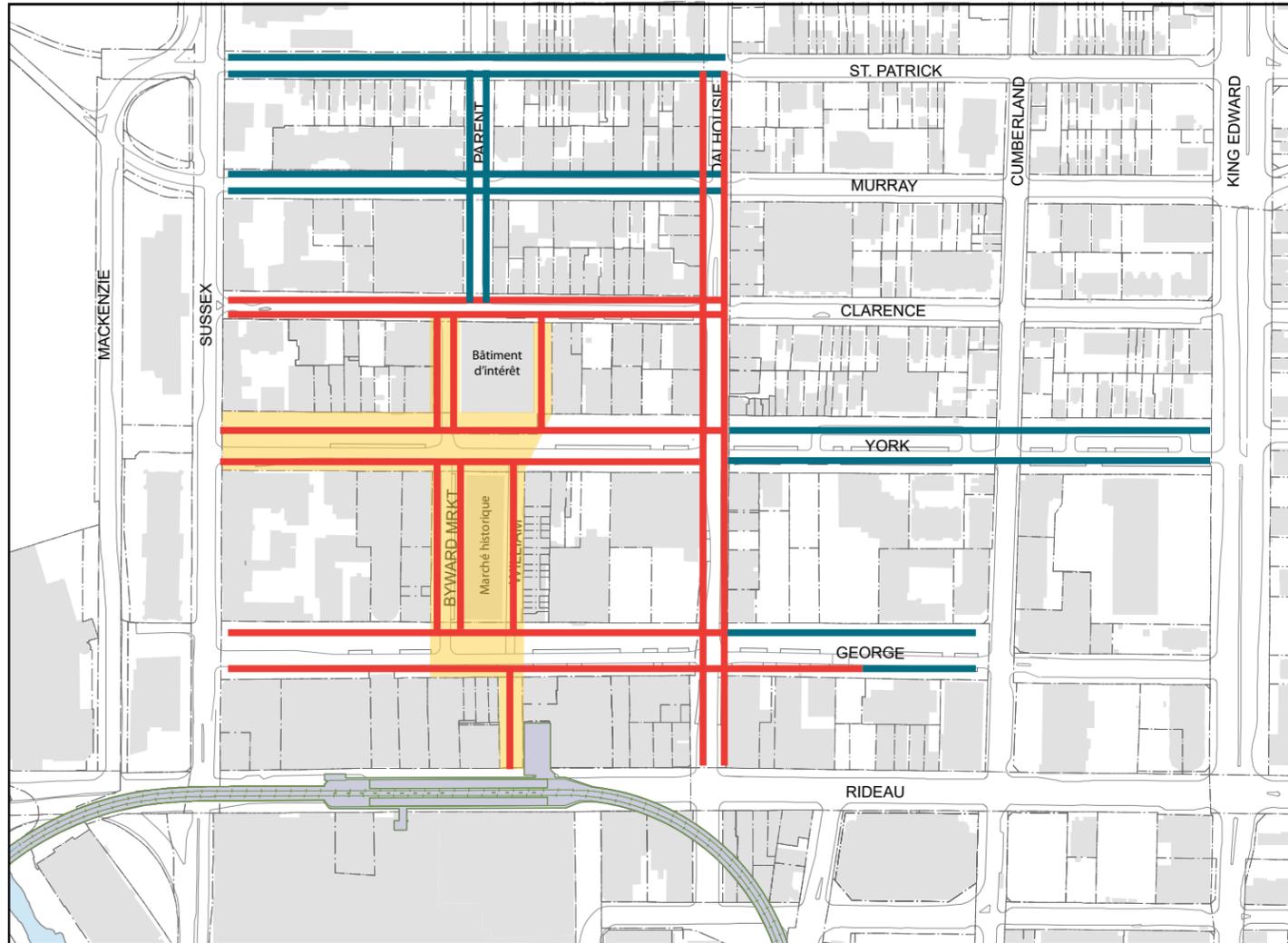
Option 2 : Poteaux composites

Chaque poteau comprend différents types de luminaires.



Déneigement prioritaire

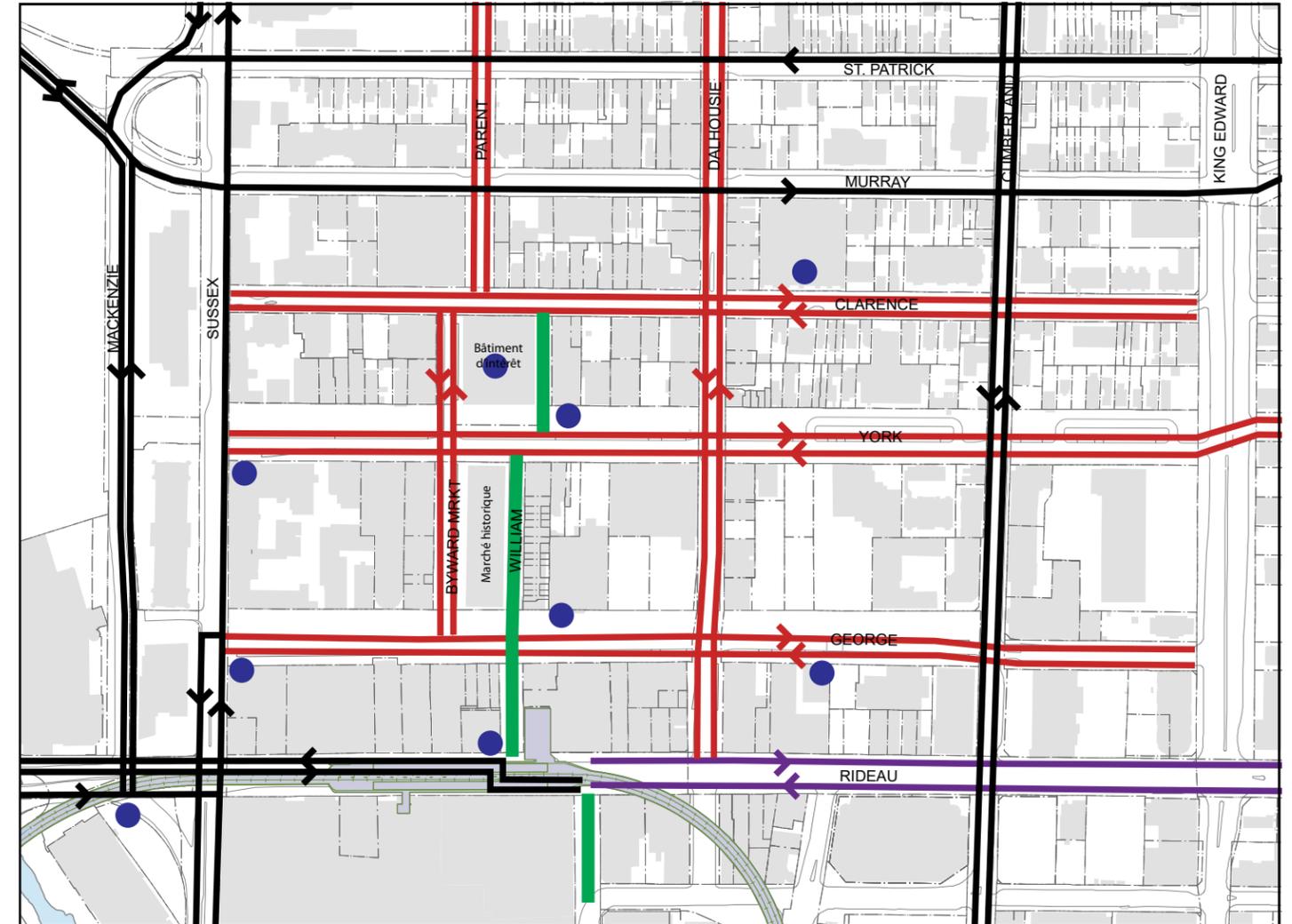
- Premier niveau de priorité
- Deuxième niveau de priorité
- Déneigement prioritaire



En ce qui concerne le déneigement, le classement en ordre de priorité des aires piétonnières dans le domaine public du marché se fonde sur l'importance des besoins des piétons, qui est déterminée en fonction du nombre existant de piétons, et doit faire l'objet d'un suivi. Il faut déneiger en premier les trottoirs des rues du cœur du marché situées dans la principale zone commerciale, y compris ceux sur la rue Dalhousie, vu leur étroitesse, en créant une zone de dégagement d'au moins deux mètres. Viennent ensuite les trottoirs assortis du deuxième niveau de priorité, et ici aussi il faut créer une zone de dégagement de deux mètres. Pour ce qui est du déneigement global, la priorité va au couloir piétonnier de la rue William, et aux principaux espaces destinés aux activités se trouvant autour du marché existant et sur la rue York.

Cyclisme

- Installation distincte
- Voies partagées étroites (vitesse et volume peu élevés)
- Voies partagées larges
- Espace partagé
- Lieux prioritaires pour les stationnements pour vélos

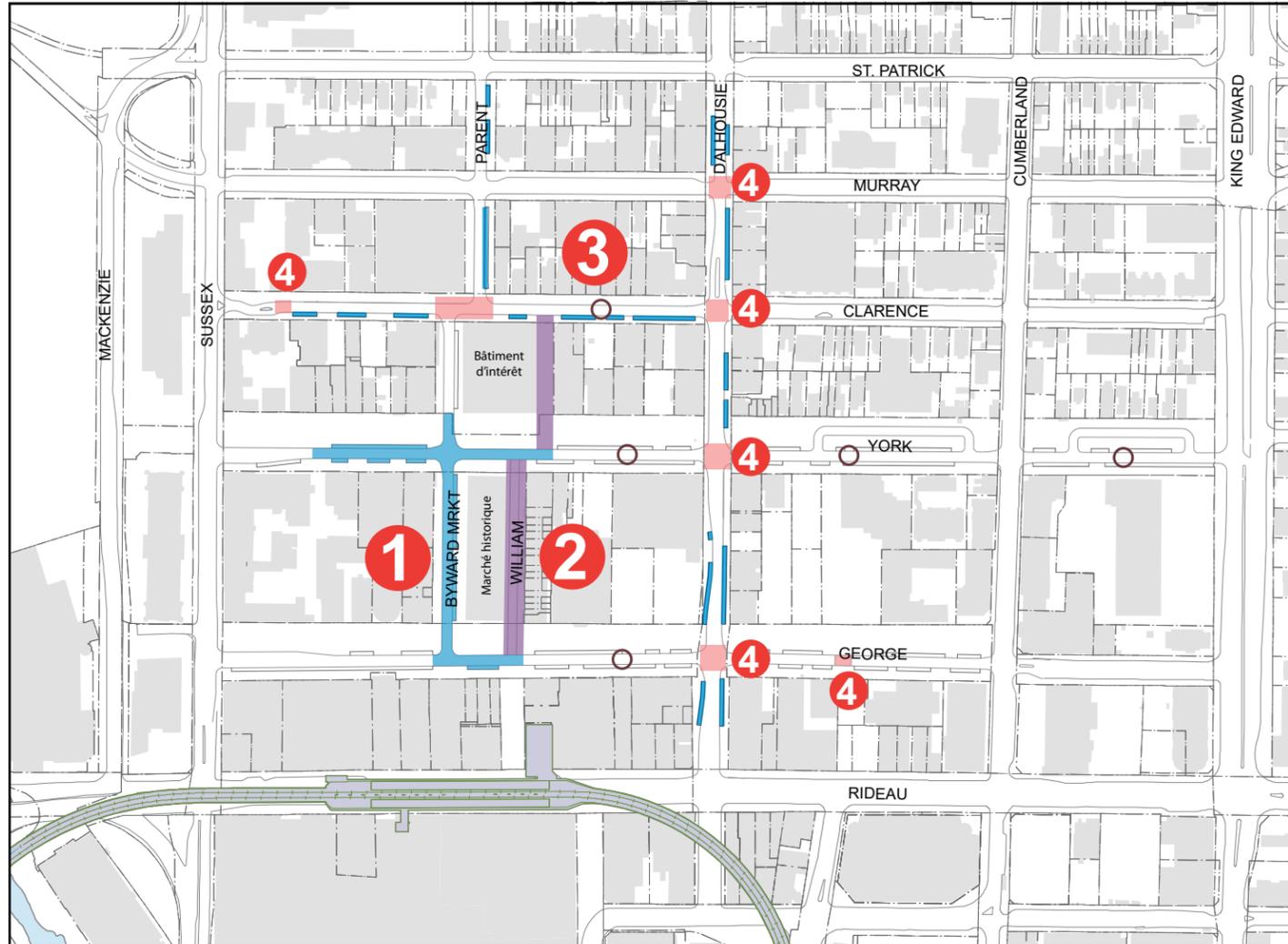


Grâce au réseau cyclable de la ville, les cyclistes auront différentes options pour se rendre au marché et se déplacer en son sein. Plusieurs installations cyclables distinctes entourent le marché et fournissent des moyens pratiques et sécuritaires de se rendre sur place à partir d'autres secteurs de la ville. Dans le cœur du marché, les cyclistes sont les bienvenus sur les routes à vitesse et à volume peu élevés. La Ville évaluera par ailleurs les avantages que procure l'utilisation de chevrons vélos sur les routes au moment de la mise en œuvre. La rue William est un espace partagé par les piétons et les cyclistes, ce qui s'apparente en quelque sorte à une rue de style woonerf, où les cyclistes peuvent côtoyer les piétons. Ce style de rue n'est pas indiqué au moyen de panneaux ou de chevrons vélos.

Il existe de nombreux emplacements possibles pour des stationnements pour vélos autour du marché; la meilleure option serait une association avec le nouveau bâtiment d'intérêt au cœur du marché.

Plateaux de table et modulation de la circulation

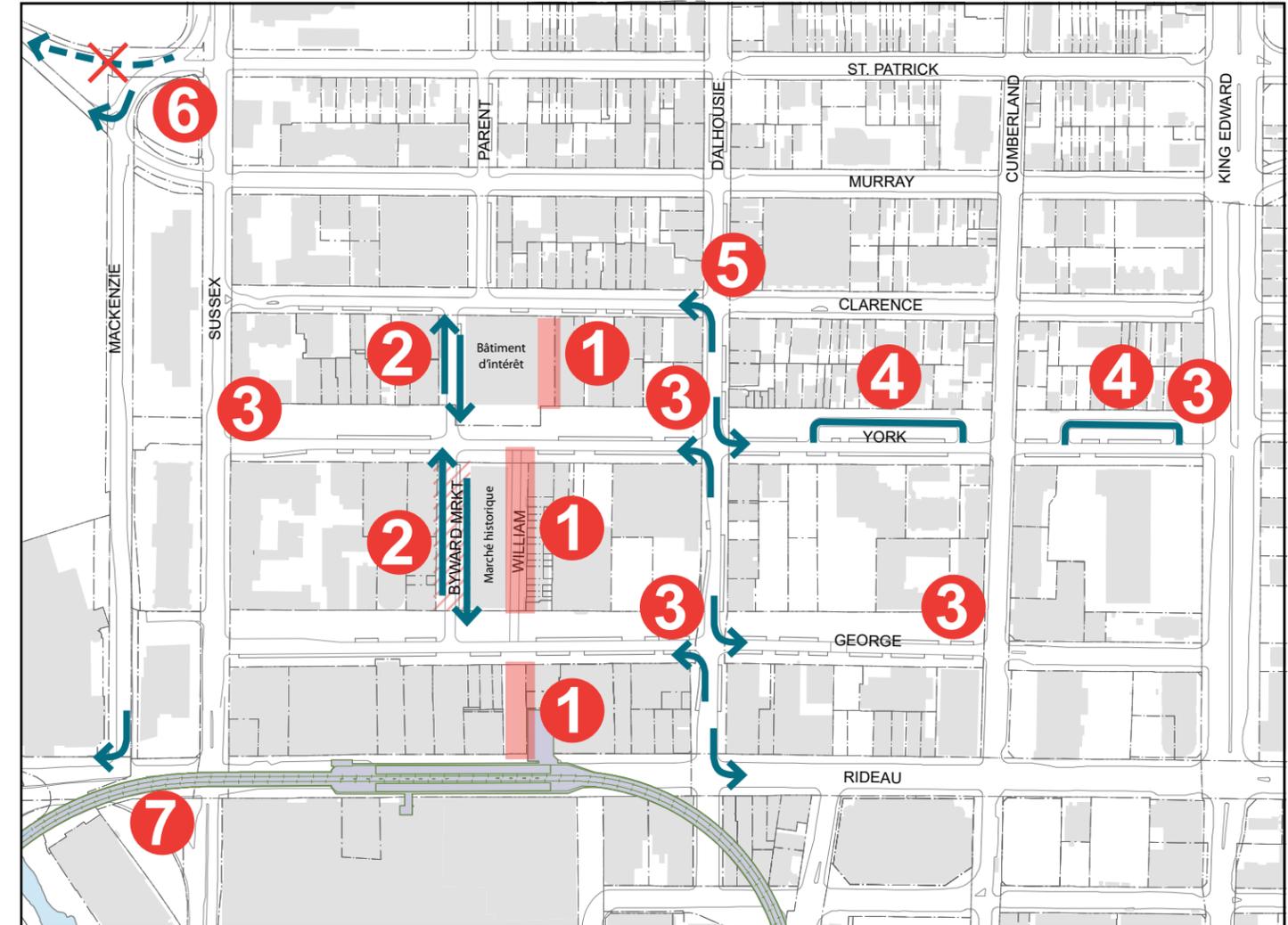
- Route en plateau de table
- Aire piétonnière en plateau de table (avec accès aux véhicules)
- Places de stationnement modulables en plateau de table
- Intersection ou passage pour piétons surélevé
- Dos d'âne allongé



Les plateaux de table sont des zones pavées où la chaussée pour les véhicules et la surface piétonnière se situent à la même hauteur, et ne sont pas séparés par des bordures. Les zones pour véhicules et pour piétons sont indiquées de différentes façons, par exemple avec des bornes de protection, des jardinières (ou d'autres obstacles), des pavés texturés, des pavés très contrastants, et des bordures encastrées. Le plateau de table vise à délimiter une zone de priorité aux piétons, et aussi, dans certains cas, à fournir une surface sans obstacle lorsqu'il y a fermeture de route pour les événements.

1. **Route en plateau de table:** Une partie des rues York et George et de la place du marché By sont en plateaux de table, et les voies de circulation automobile et les voies d'arrêt en bordure de rue se trouvent à la même hauteur que le trottoir. Les plateaux de table sur la rue York et la place du marché By servent à assurer la flexibilité (fermeture de routes). Le plateau de table sur la rue George vise à modérer la circulation et à fournir une zone de priorité aux piétons à ce croisement achalandé.
2. **Aire piétonnière en plateau de table:** La rue William sera un plateau de table pédestre permanent, où les livraisons et les interventions des Services médicaux d'urgence et du Service des incendies demeureront possibles. Il sera donc adapté à la circulation automobile.
3. **Places de stationnement flexibles en plateau de table :** Les voies d'arrêt en bordure des rues Clarence, Dalhousie et Parent sont à la hauteur du trottoir, et une bordure franchissable longe la route. Il est possible de s'y stationner et d'y faire des chargements la plupart du temps, mais aussi de les fermer à la circulation automobile l'été pour qu'elles servent de trottoir ou accueillent des terrasses.
4. **Intersections ou passages pour piétons surélevés:** Les voies de circulation automobile sont surélevées aux intersections et aux passages protégés pour piétons pour ralentir la circulation et favoriser l'octroi de la priorité aux piétons et aux cyclistes. Elles sont souvent combinées à des bordures (saillies de trottoir) qui rétrécissent la chaussée.
5. Des dos d'âne allongés seront installés dans les longs îlots.

Stratégie de circulation automobile

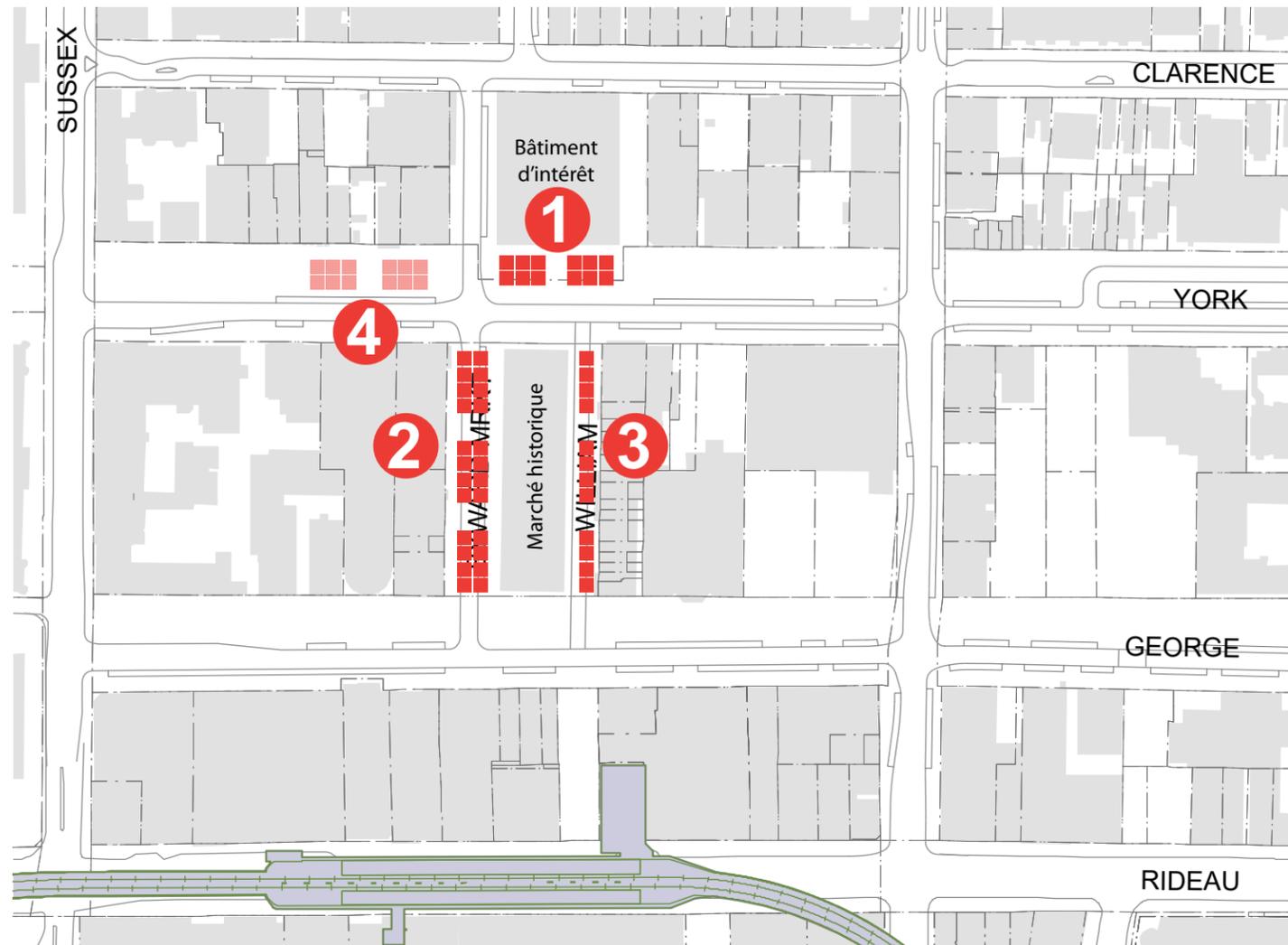


Une grande partie des places de stationnement seront reconverties en aires piétonnières comme il est indiqué dans le Plan du domaine public, mais le fonctionnement du réseau de transport demeurera semblable à aujourd'hui. Les principaux changements apportés à la circulation automobile se feront autour du bâtiment existant du marché, en raison de l'augmentation de l'espace piétonnier.

1. **Rue William:** La rue William sera entièrement piétonnière de la rue Rideau à la rue Clarence, sauf pour les livraisons et les véhicules d'urgence. Ainsi, il n'y aura plus de voies de circulation sur la rue William entre la rue George et la place du marché By. La rue William sera à sens unique en direction sud pour les quelques véhicules y circulant.
2. **Place du marché By:** La place sera convertie en rue à double sens et comportera une voie d'arrêt en bordure de rue (stationnement sur rue). Toutefois, entre les rues George et York, la place du marché By sera une rue saisonnière, fermée à la circulation l'été.
3. **Rues George et York:** Le rôle de ces rues dans le réseau routier demeurera similaire à aujourd'hui, mais leurs intersections avec d'autres rues seront modifiées pour l'élargissement des promenades piétonnières du côté nord.
4. **Accès à la rue York:** Les véhicules auront accès aux propriétés longeant le côté nord de la rue York (à l'est de la rue Dalhousie) via une voie de virage, qui fera partie d'une promenade piétonnière partagée sur le côté nord.
5. **Rue Dalhousie:** Des voies réservées au virage à gauche seront aménagées à certaines intersections.
6. **Point d'entrée de la promenade Sussex et des rues St-Patrick et Murray:** Dans le cadre du projet de la CCN pour l'amélioration de la pointe Nepean, le lien routier en direction ouest entre la rue St-Patrick et le pont Alexandra sera supprimé. Une nouvelle voie de virage à droite sera aménagée sur l'avenue Mackenzie, en direction sud, vers l'entrée du pont Alexandra.
7. **Point d'entrée de la rue Rideau et de la promenade Sussex:** La bretelle de virage à gauche sur l'avenue Mackenzie en direction sud vers la promenade Colonel By sera éliminée pour la création d'un espace piétonnier au niveau du sol. L'avenue Mackenzie, en direction sud, aura uniquement une voie de virage à droite. D'autres changements touchant les véhicules et les cyclistes à cette intersection sont détaillés plus en détail dans la section sur le point d'entrée de la rue Rideau et de la promenade Sussex du présent rapport.

Pour en savoir plus sur les travaux préliminaires liés au transport, consultez l'annexe 1.

Stratégie sur les marchés extérieurs

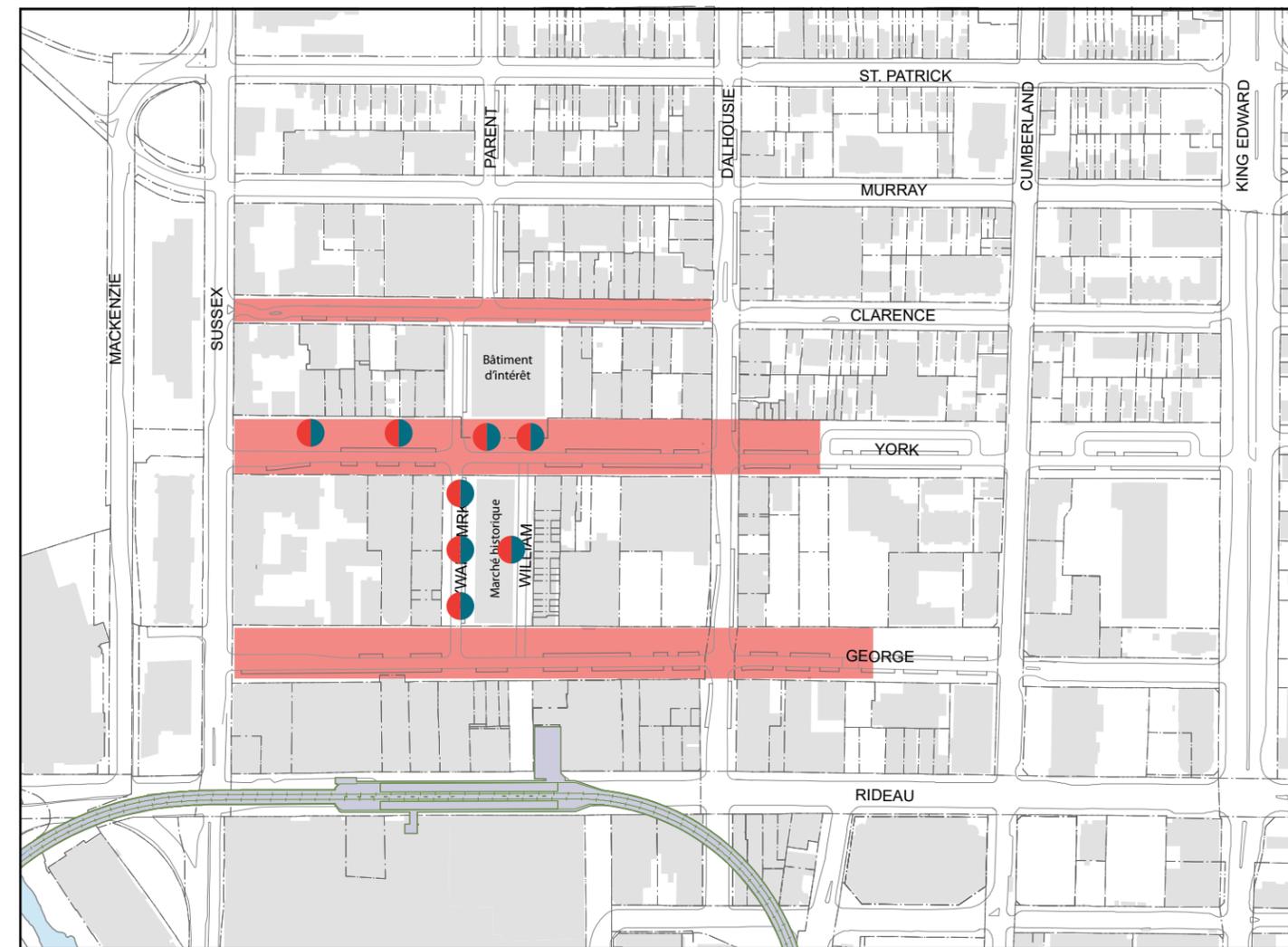


Vu la flexibilité derrière l'approche du domaine public, il y a moyen d'installer un grand nombre d'étals extérieurs en association avec l'édifice du marché B. Selon la stratégie actuelle préparée par Marchés d'Ottawa, les tentes des étals extérieurs longeraient la rue York et la place du marché By, tout près du bâtiment existant. Toutes les tentes pourront être déplacées selon les besoins saisonniers ou (parfois) pour des événements.

- 1. Rue York et place du marché:** L'emplacement idéal se trouve entre le bâtiment existant du marché et le futur bâtiment d'intérêt. Il permet de créer une zone continue au cœur du marché.
- 2. Place du marché By:** La rue accueillera des tentes quand elle est fermée à la circulation par temps clément. L'hiver, les tentes seront moins nombreuses, ou entreposées, et la rue sera ouverte à la circulation et au stationnement. Ce lieu, comme la rue William, se prête bien aux étals extérieurs en toute saison.
- 3.** Il serait aussi possible, sur la rue William, d'augmenter les étals extérieurs, les événements de courte durée et les festivals saisonniers.
- 4.** L'esplanade polyvalente de la rue York pourrait également accueillir des étals extérieurs au besoin.

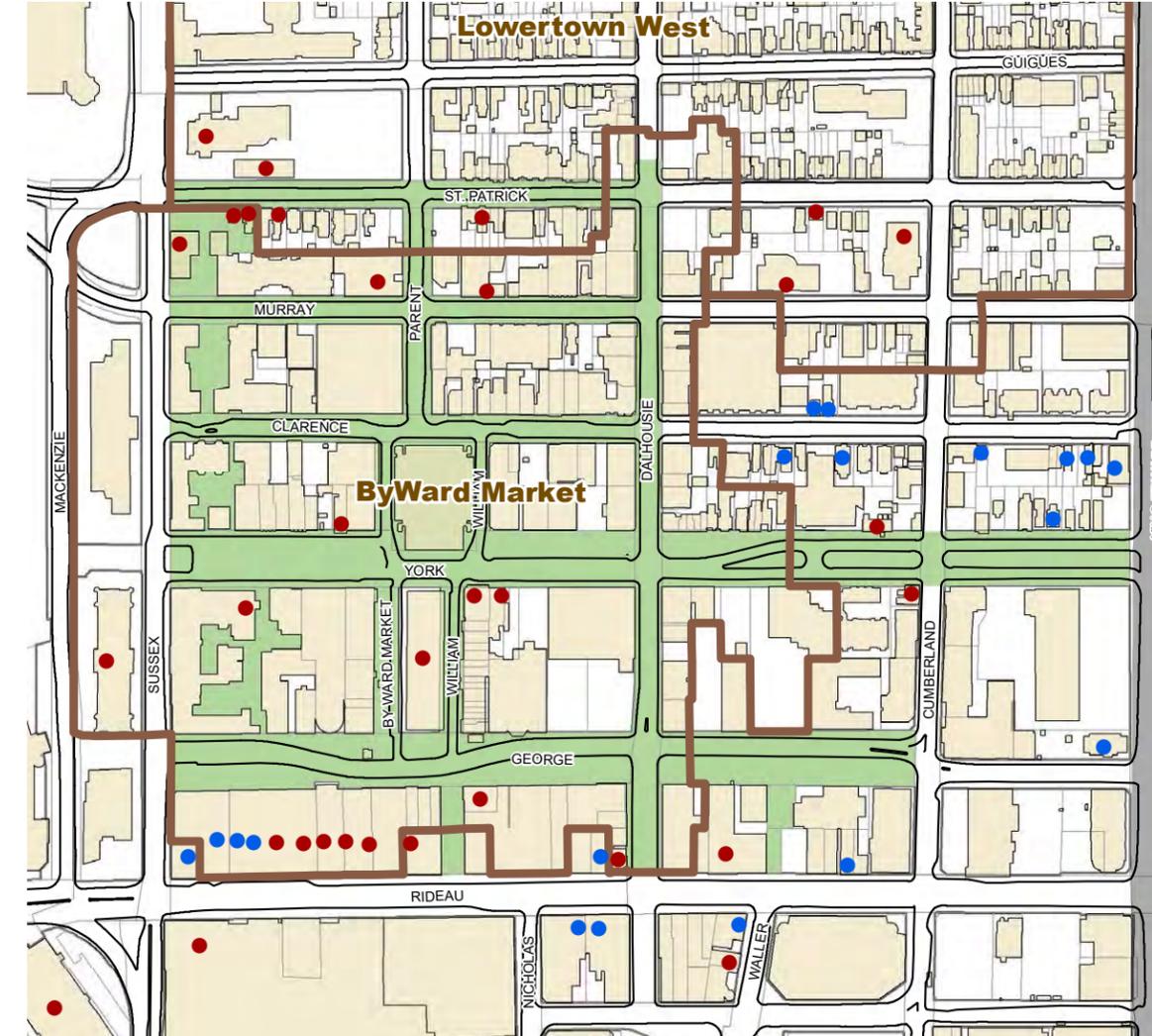
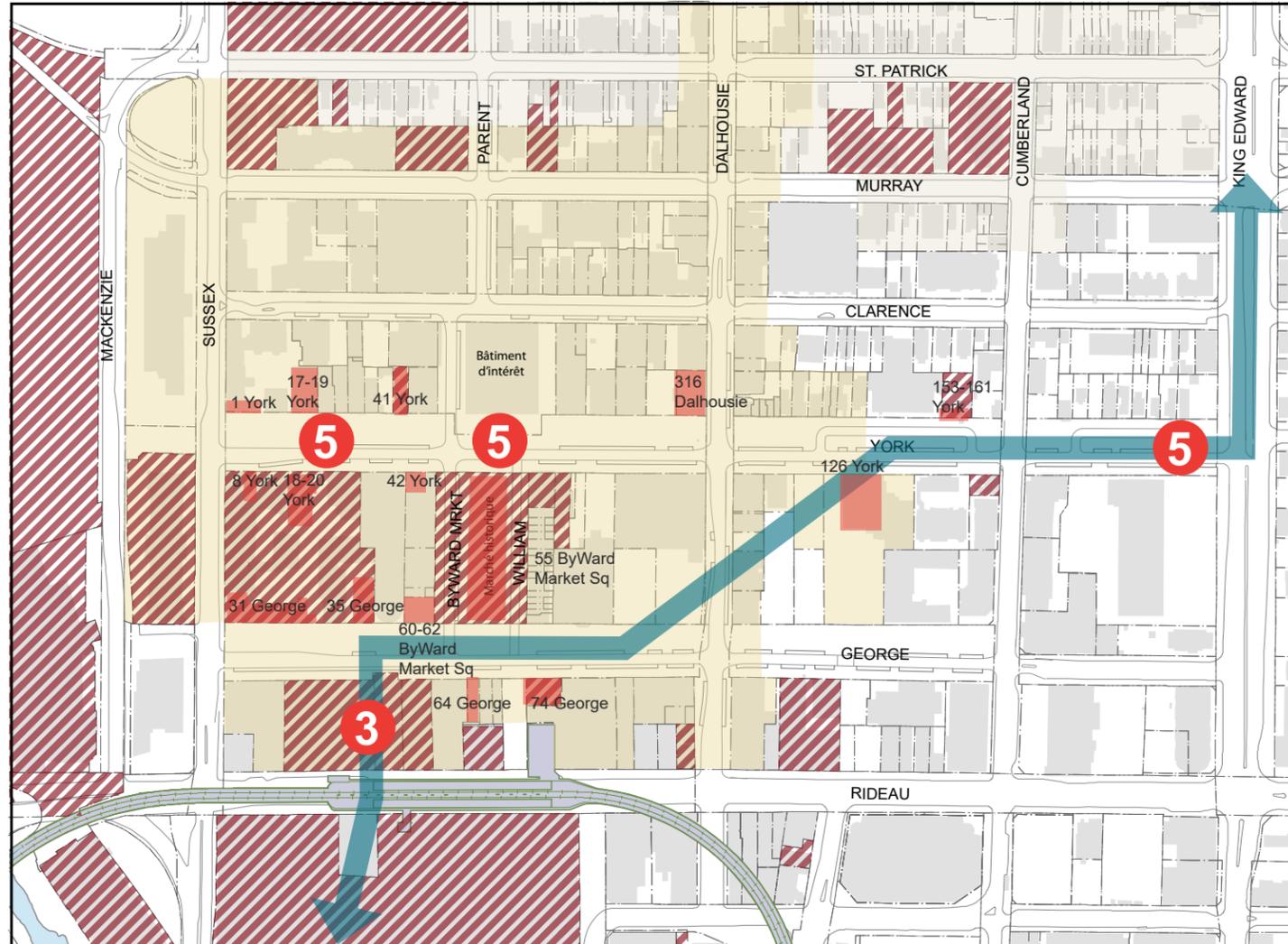
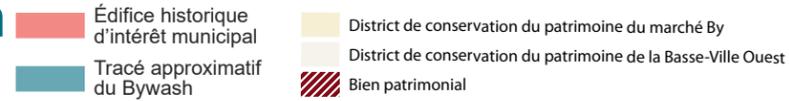
Accès à l'électricité et à l'eau

- Accès à l'électricité (normes d'éclairage)
- Accès à l'électricité et à l'eau pour les événements et les étals extérieurs



Les commerçants extérieurs devront avoir accès à l'électricité et à l'eau courante (robinets) pour leurs activités. De plus, le plan ouvre la voie à une panoplie d'événements et d'activités à vocations diverses partout dans le cœur du marché, et l'accès à l'électricité, au minimum, est important pour la tenue de ceux-ci.

Stratégie sur l'interprétation du patrimoine



Le Plan du domaine public est en l'essence une suite logique du succès continu du plus vieux centre commercial d'Ottawa, et fournit une plateforme pour d'autres activités, célébrations et événements commerciaux et culturels, et le train-train quotidien. Plusieurs stratégies se recoupent en ce qui concerne l'interprétation du patrimoine culturel au marché. Outre les initiatives mentionnées ci-dessous, le Plan du domaine public doit prévoir des possibilités pour les Autochtones, et il faut appliquer une stratégie de participation des Autochtones à certaines initiatives.

- Gamme de matériaux:** Le mobilier du domaine public sera fait de matériaux ayant un lien avec le marché depuis sa fondation. On créera des références au secteur de l'exploitation forestière notamment par l'emploi de bois massif dans les sièges et les poteaux d'éclairage. De la pierre sera utilisée le long des rues et des bordures. Le détail et les fixations rappelleront les techniques traditionnelles.
- Indicateurs d'édifice historique :** Des indicateurs spéciaux seront installés dans le pavage à l'avant des édifices historiques. Ils pourraient présenter la date de construction de l'édifice, des dessins architecturaux, des archives ou d'autres renseignements d'intérêt.
- Commémoration du Bywash:** Le Bywash était un canal d'eau de surface reliant le canal Rideau à la rivière Rideau qui longeait en partie la rue George. Il sera commémoré par l'installation de pavés spéciaux le long de la rue George, et plus concrètement par un nouveau plan d'eau multifonctionnel.
- Éclairage:** En plus du bois, l'éclairage illuminera la façade des biens patrimoniaux adjacents. Il est possible de l'ajuster au moyen des fixations sur chaque poteau en fonction de l'environnement immédiat.
- Possibilités d'art public:** Toutes sortes de lieux peuvent accueillir au marché des œuvres d'art public permanentes, temporaires et éphémères, qui peuvent toutes comporter un lien avec le patrimoine culturel. La rue York pourrait accueillir des œuvres d'art public de grandes dimensions à trois endroits, probablement ceux qui se prêteraient le mieux à l'intégration du patrimoine culturel autochtone. Consultez à ce sujet la stratégie d'art public.



Exemple d'indicateurs d'édifice historique intégrés au pavage



Conception

La rue York est une grande promenade reliant la Haute-Ville et la Basse-Ville. Elle présente un magnifique motif uni de pavés, et est bordée de grands arbres formant une arche. L'esplanade polyvalente se veut un espace public pouvant s'adapter à une vaste gamme d'événements au marché, qu'ils soient de grande envergure ou quotidiens. La majeure partie de l'esplanade est un « plateau de table » sans bordures, pour qu'il soit plat et accessible.

Passage pour piétons

Le passage pour piétons au nord, qui traverse la promenade Sussex, est harmonisé avec la promenade piétonnière et l'escalier York.

Bosquet

Le bosquet forme un point d'entrée et contribue à créer un lien avec le parc Major's Hill.

Cours de la CCN

Le caractère des cours demeurera semblable, et des portails longeront la rue York.

Zone destinée aux commerces et aux terrasses

La zone de 4 m du côté nord, adjacente aux bâtiments, peut accueillir des terrasses et des commerces de détail extérieurs.

Pavage

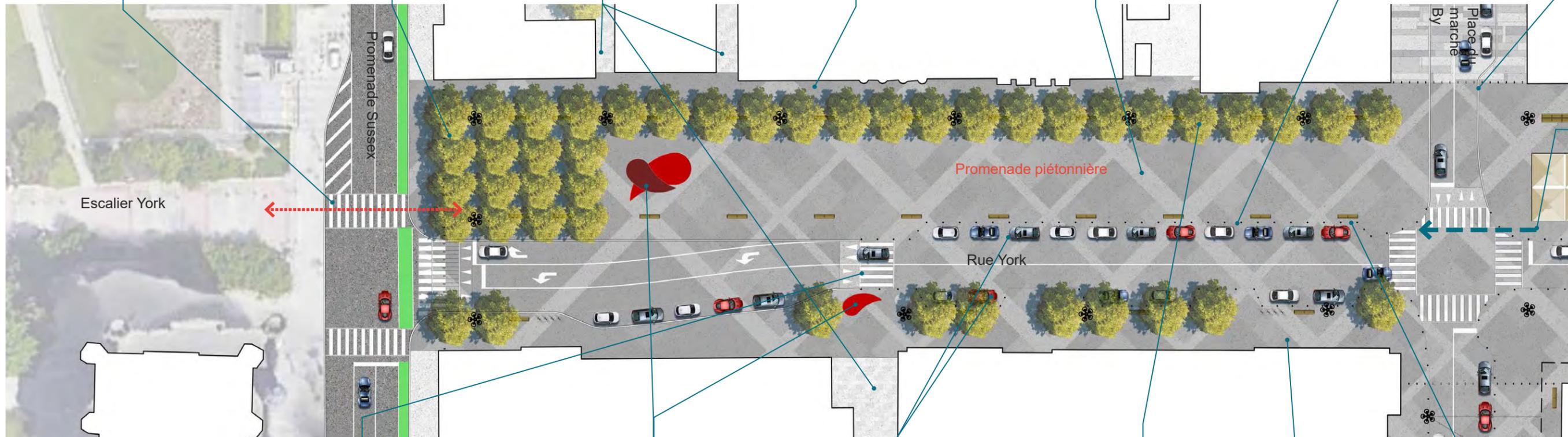
Un audacieux motif de pavés autobloquants s'étend sur toute l'emprise.

Bordures encastrées

Aucune bordure infranchissable ne se trouve dans la principale zone d'esplanade (seulement près de la promenade Sussex). Autrement dit, toute la zone est plane, et ainsi se prête mieux à la tenue d'événements. Des bandes de pavage aux couleurs contrastantes et des pavés texturés délimitent le bord de la chaussée.

Place du marché By

La place du marché By est une rue saisonnière au sud de la rue York qui est ouverte à la circulation et au stationnement la majeure partie de l'année, mais exclusivement piétonnière l'été. Le côté nord de la rue York est ouvert à la circulation et au stationnement toute l'année.



Vue protégée

La Ville d'Ottawa a désigné ce point de vue sur la Colline du Parlement comme important, et la CCN, comme un point de vue défini. En raison du changement dans le niveau du sol, le bosquet près de la promenade Sussex ne bloquera pas la vue sur l'édifice du Centre.

Passages pour piétons

Un passage pour piétons se trouve dans le « plateau de table » de la rue York, et relie les entrées aux cours de la CCN.

Art public

L'esplanade polyvalente pourrait avoir à son extrémité une grande œuvre d'art public qui servirait de point d'entrée à partir de la promenade Sussex, et pourrait créer un lien visuel avec les cours.

Stationnement

Il y a des places de stationnement des deux côtés de la rue. Des bornes de protection amovibles séparent les zones pour les véhicules et pour les piétons.

Arbres

De hauts arbres bordent la rue et créent une impression de grandeur et de solennité.

Espaces pour s'asseoir

Les bancs sont amovibles, ce qui permet de réaménager l'espace pour des événements.

Zone destinée aux commerces et aux terrasses

Une zone de 2 à 2,5 m du côté sud, adjacente aux bâtiments, peut accueillir des terrasses et des commerces de détail extérieurs. Sa largeur variera en fonction de la configuration des trottoirs et du mobilier.

Ce que nous avons entendu

- Faire preuve d'audace et de créativité pour attirer les gens.
- Réserver de l'espace aux piétons.
- Interdire le stationnement.
- Prévoir potentiellement une rue à sens unique dotée de places de stationnement.
- Éviter d'enlever des places de stationnement.
- Voir à ce que les arbres, en grandissant, ne cachent pas certains lieux ou bloquent la vue.

Résumé de l'étude sur la vie publique

- Le nombre de piétons sur la rue York, à la hauteur de la place du marché By, atteint un pic à l'automne et en hiver, et parmi les lieux à l'étude, c'est celui qui était le plus achalandé la fin de semaine toute l'année.
- La rue York, à la hauteur de la promenade Sussex, est le lieu le plus prisé pour les photographies, en raison de l'enseigne OTTAWA.

Enjeux actuels

- La rue York est un lien civique important avec la Colline du Parlement (visuellement) et avec le parc Major's Hill (physiquement).
- La majeure partie de l'espace est occupée par des places de stationnement.
- Des édifices historiques importants bordent la rue.
- Il n'y a presque pas d'arbres, sauf à la hauteur de la promenade Sussex.
- Divers événements et activités se tiennent là.



Vue aérienne de la conception



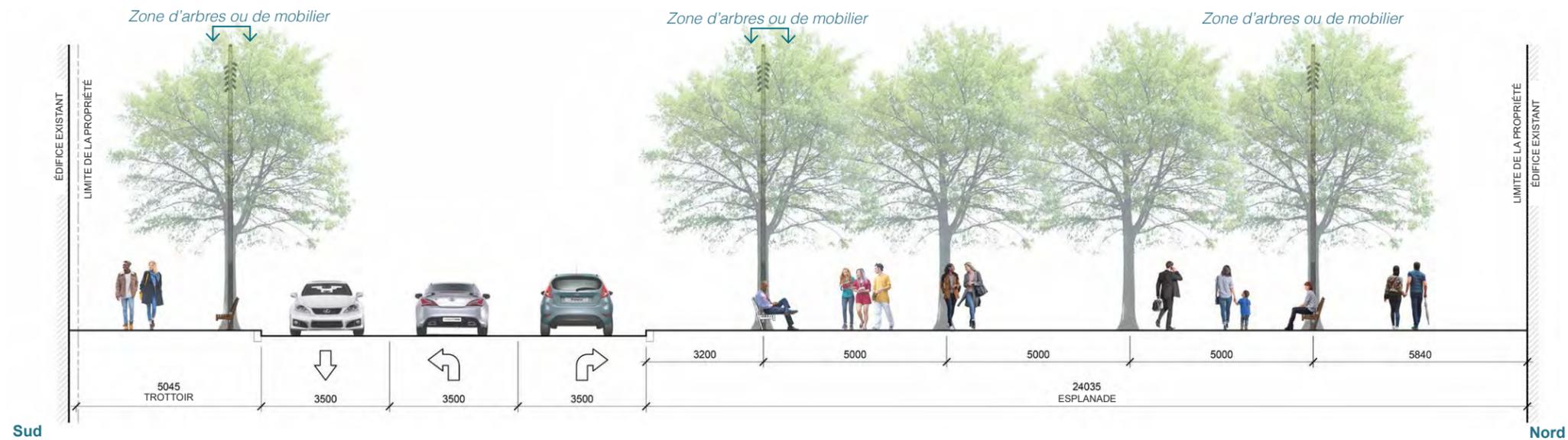
Configuration courante de l'esplanade polyvalente de la rue York en tant que promenade pouvant accueillir des cafés et des activités



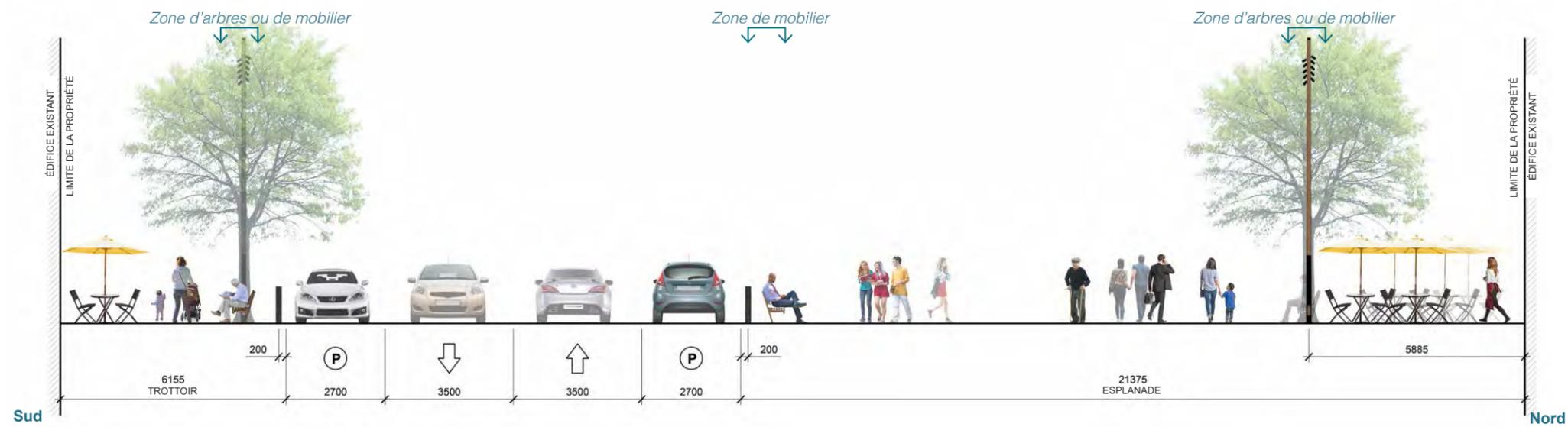
Depuis le bosquet près de la promenade Sussex, en direction du marché



Lors d'événements de grande envergure, l'esplanade polyvalente de la rue York peut être fermée à la circulation et les piétons peuvent occuper tout l'espace.



Coupe transversale du bosquet (en direction ouest vers la promenade Sussex)



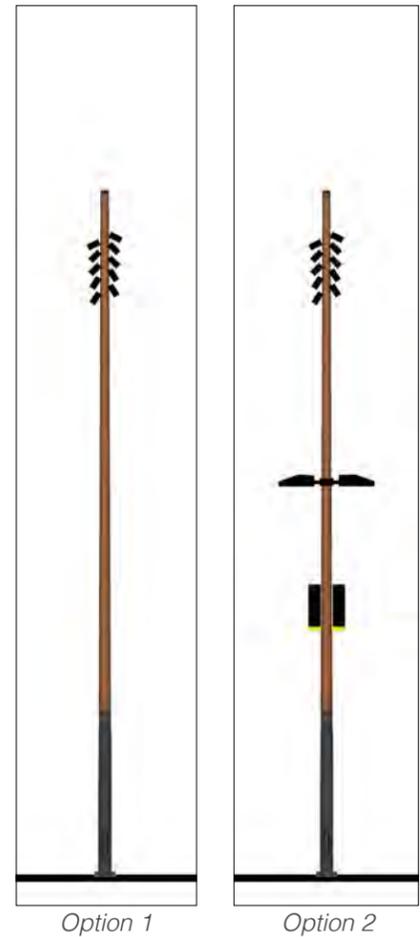
Coupe transversale type de l'esplanade polyvalente de la rue York (en direction ouest vers la promenade Sussex)

Stratégie d'éclairage

Hauts mâts d'éclairage

La rue York sera éclairée au moyen de dispositifs d'éclairage montés sur de hauts poteaux, notamment des têtes à effets spéciaux qui permettent des conceptions d'éclairage saisonnières ou propres à des événements, ainsi qu'un éclairage d'ambiance sur les façades. Aucun autre type d'éclairage ne sera utilisé. Les hauts mâts disposés le long de la rue contribueront à accentuer les points d'intérêt et l'identité visuelle. Les panneaux intégrés à la base des poteaux serviront à l'alimentation électrique lors des événements.

Type B



Stratégie de mobilier

Espaces pour s'asseoir

Des bancs seront disposés le long des deux côtés de la promenade piétonnière sur le côté nord de la rue York et orientés vers l'intérieur de la promenade. Il y en aura également sur le trottoir du côté sud qui seront orientés vers la voie piétonne. Les bancs seront espacés d'un maximum de 30 mètres et ils pourront être déplacés lors d'événements au moyen d'un chariot élévateur à fourche.



Bornes de protection

Des bornes de protection ou d'autres types de séparateurs seront installés en bordure des trottoirs près des voies automobiles (voies de circulation et voies en bordure de trottoir) pour séparer les piétons des véhicules. Les bornes de protection pourront être enlevées lors d'événements. L'esplanade polyvalente de la rue York comporte du mobilier urbain varié, en plus des bornes de protection classiques, qui peut servir à délimiter les zones réservées aux piétons ou aux automobiles. Il s'agit notamment de jardinières, de bancs ou d'autres éléments de mobilier urbain novateurs. Les bornes de protection et autres barrières qui pourraient être requises lors d'événements devront être escamotables ou amovibles.



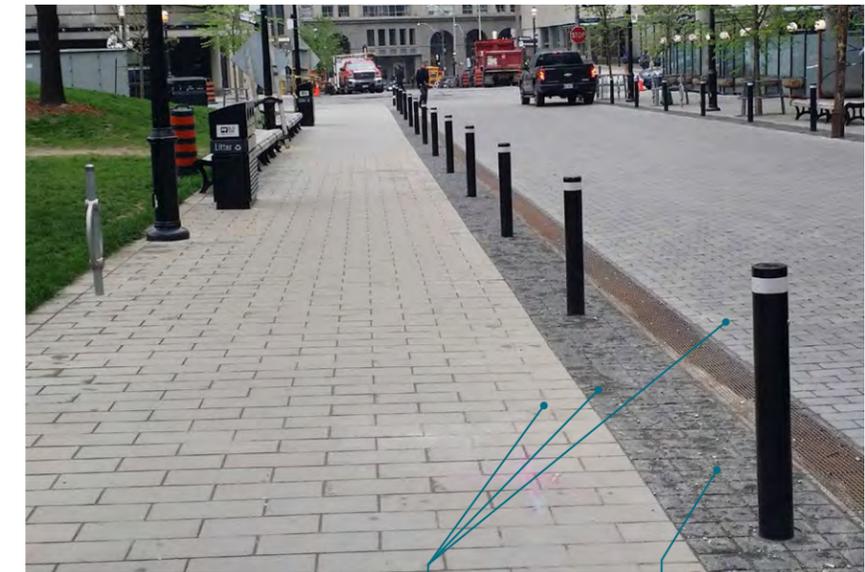
Jardinières

Des jardinières amovibles seront installées comme complément aux arbres dans les zones plus susceptibles d'être réaménagées pour des événements. Elles pourront être disposées le long de la promenade afin de marquer la bordure, ou groupées pour créer de petits espaces de rassemblement. Elles sont conçues pour être déplacées au moyen d'un chariot élévateur à fourche.



Délimitation du pavage

Aux endroits où les bordures de trottoir sont encastrées, des bandes texturées, des indicateurs tactiles de surfaces de marche et des pavés aux couleurs contrastantes peuvent être utilisés conjointement avec des bornes de protection pour marquer les zones réservées aux piétons ou aux automobiles.



Pavés aux couleurs contrastantes

Pavés texturés

Stratégie de pavage

La rue York aura un motif de pavage distinct. Celui-ci devrait être audacieux et marquant, et s'étendre d'un bâtiment à l'autre de manière continue à travers la chaussée et les trottoirs. Le motif sera utilisé (de manière variable) uniquement sur la rue York, ainsi que sur la place du marché By et la rue William au sud de la rue York. Le matériau privilégié est le granit.

Les bordures, y compris les bordures infranchissables et les bordures encastrées, seront faites de granit dans la zone en plateau de table.

Dans la zone en plateau de table, des bandes tactiles seront installées en bordure des trottoirs près des voies automobiles (voies de circulation et voies en bordure de trottoir). Les bandes tactiles sont des surfaces de pavage texturées qui servent à avertir les gens qu'ils approchent d'une voie automobile.



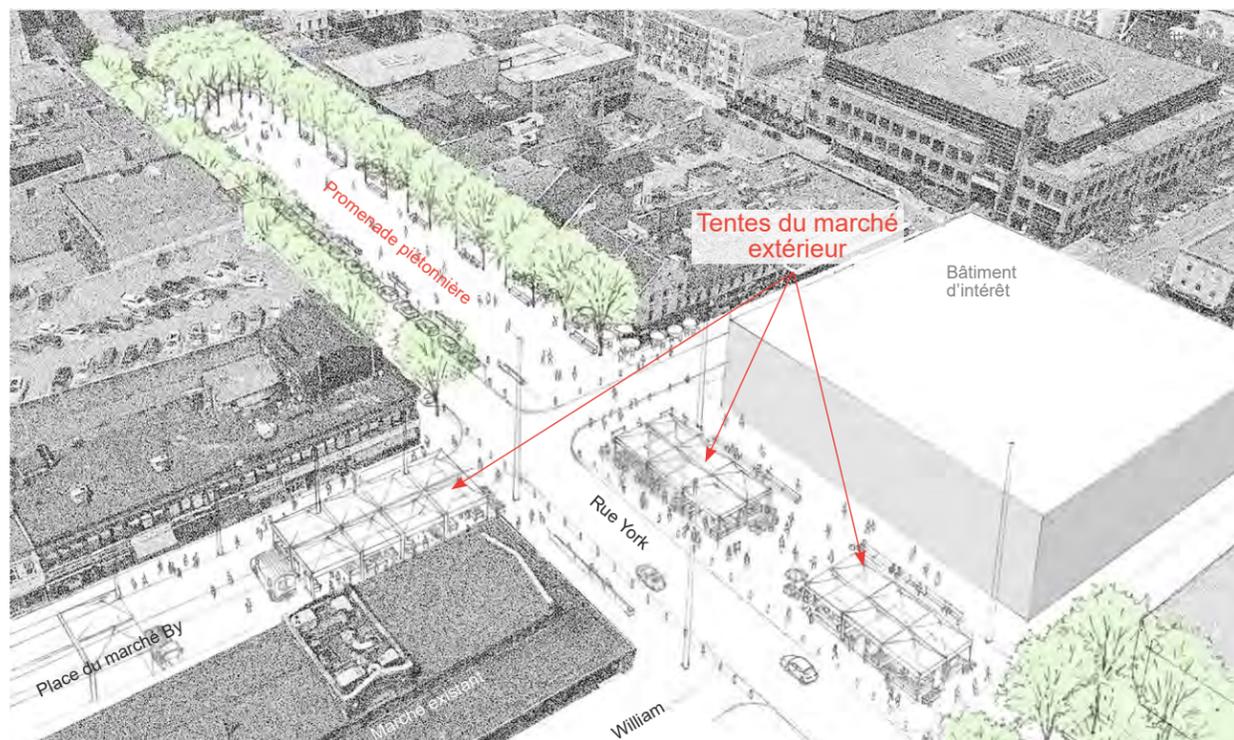
Le pavage à motif distinct recouvre toute l'emprise, de la façade d'un bâtiment à l'autre.

Aménagement du domaine public Esplanade polyvalente de la rue York

Potentiel relatif aux événements

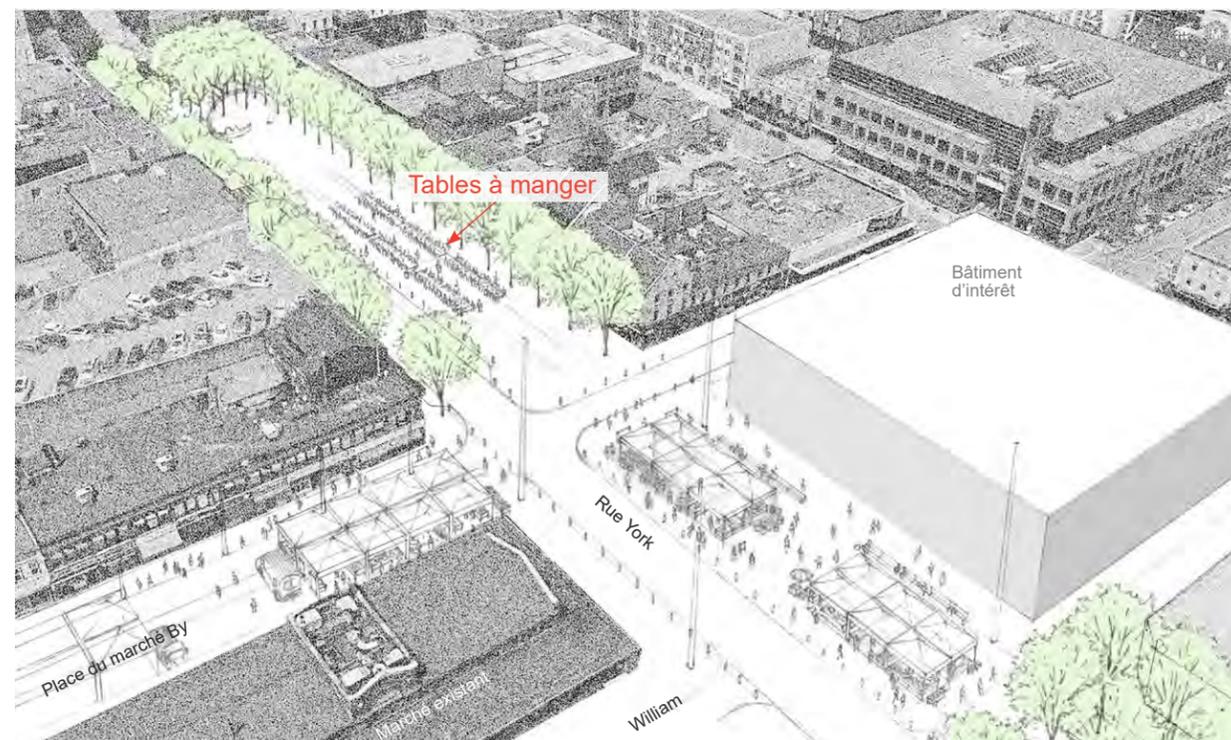
Ces exemples montrent que l'esplanade polyvalente de la rue York peut être adaptée à divers types d'événements et d'activités. Les schémas illustrent la manière dont le secteur peut être aménagé pour répondre à différents besoins, ainsi que le nombre de personnes qu'il peut accueillir. La plupart des événements peuvent se tenir sur la promenade piétonnière et ne nécessitent pas la fermeture complète de la rue.

Veuillez noter que ces renseignements proviennent d'études sur la capacité et que les configurations réelles lors d'événements seront différentes et devront être adaptées. Chaque événement peut intégrer une partie de chacune de ces configurations



Utilisation courante (été)

Des bancs sont disposés le long de la promenade piétonnière. Les tentes des étals extérieurs se trouvent sur l'esplanade du marché et la place du marché By.

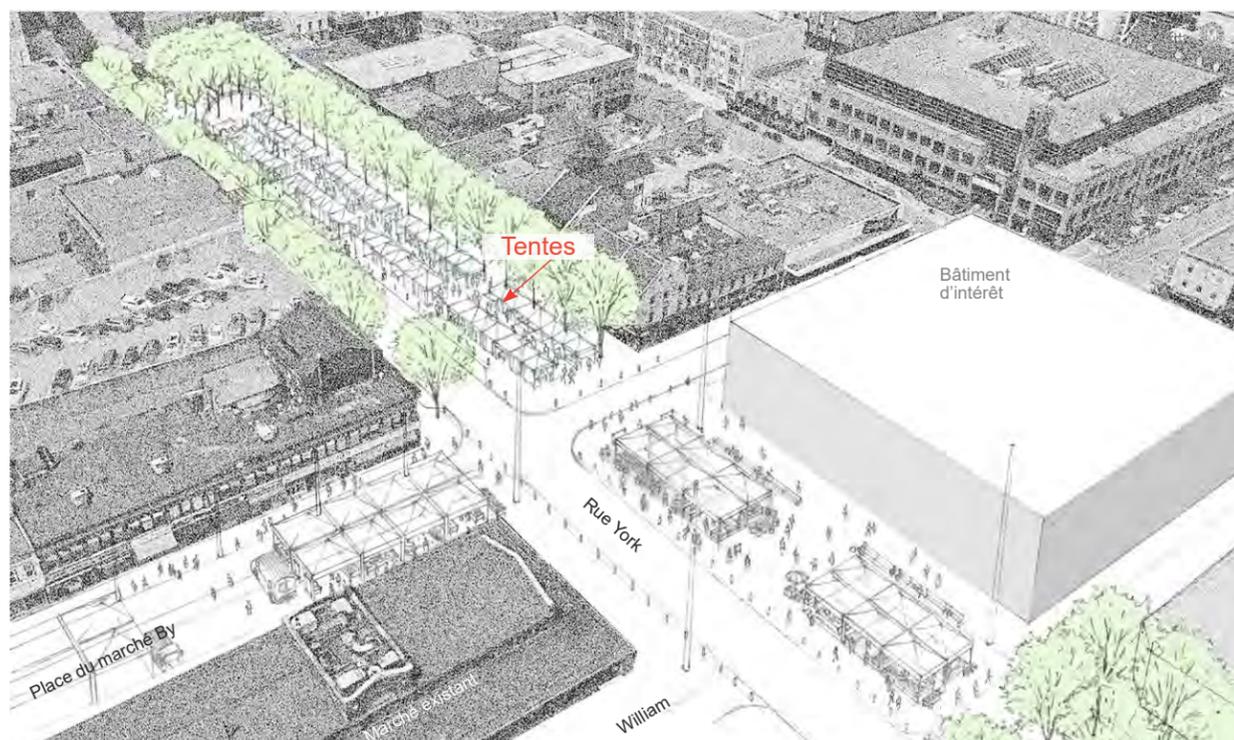


Espaces de restauration à l'extérieur

Des bancs sont disposés le long de la promenade piétonnière. Les tentes des étals extérieurs se trouvent dans l'esplanade du marché et sur la place du marché By.

Illustré: 180 chaises

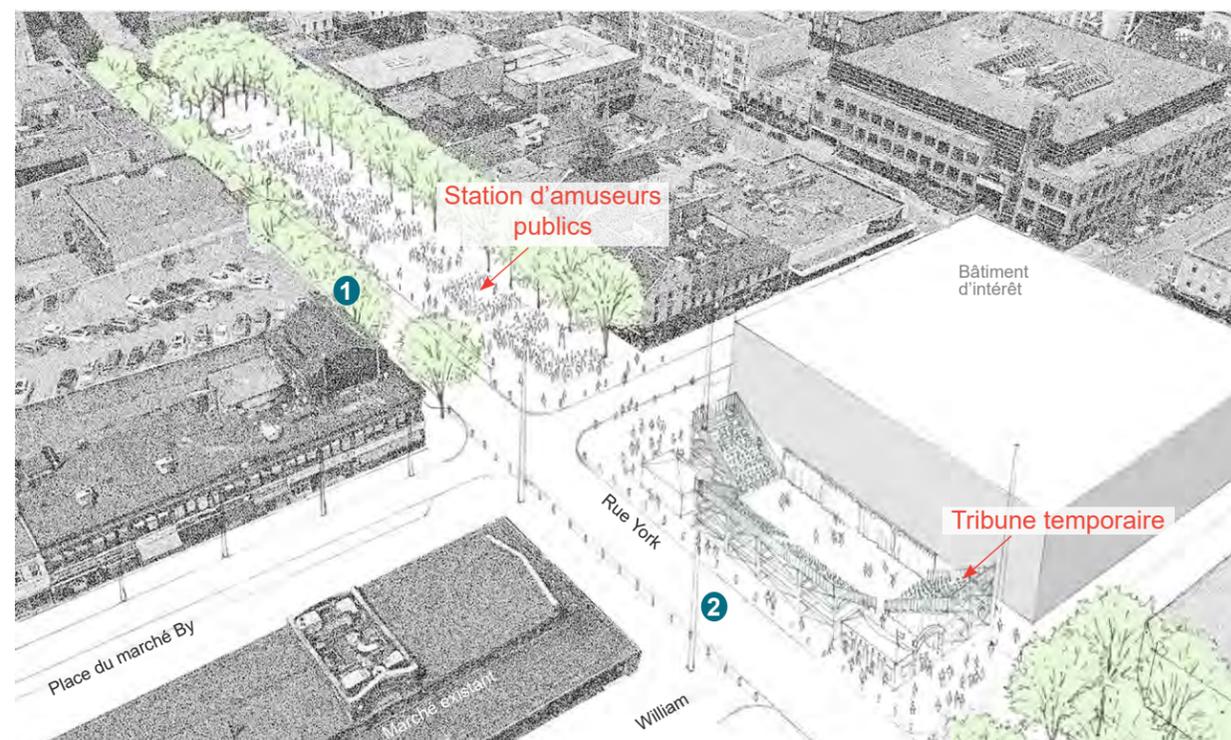
Capacité: 360 chaises ou plus



Tentes : Salon des arts, commerçants en plein air, etc.

Des tentes de 3 m x 3 m chacune sont installées le long d'une promenade piétonnière d'une largeur de 4 m (allée centrale).

Capacité: 56 tentes

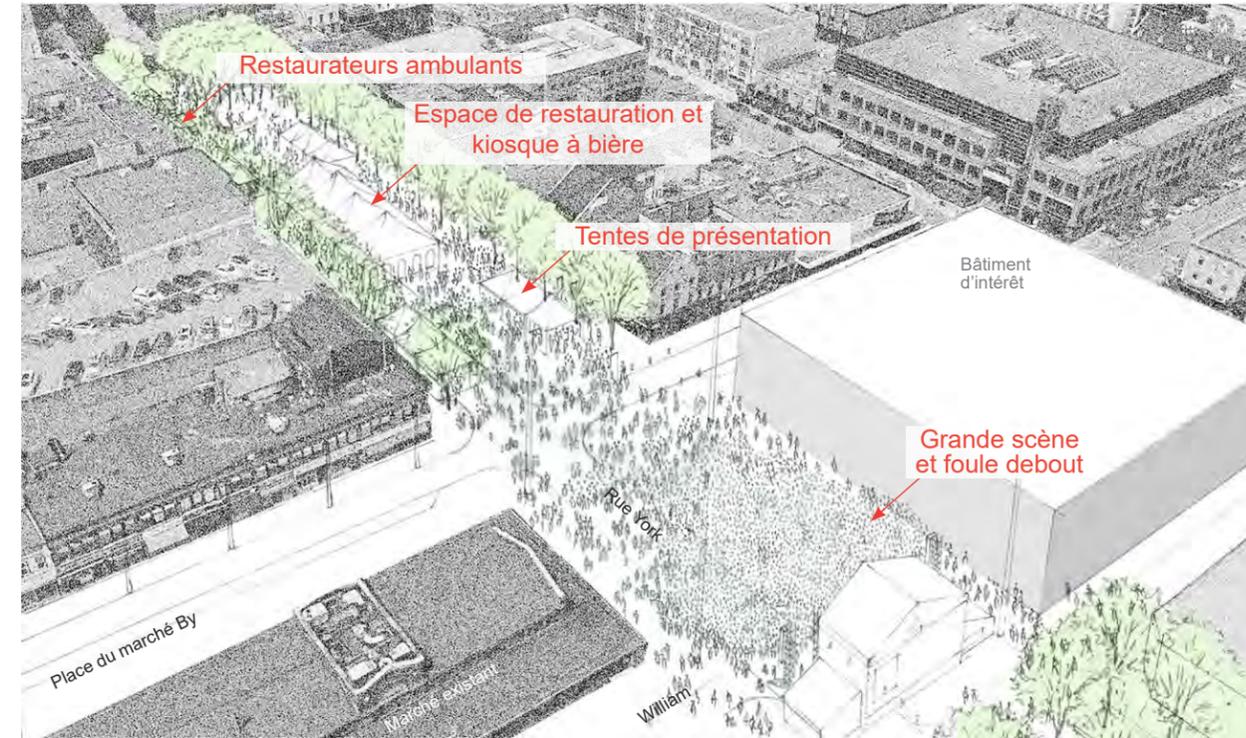
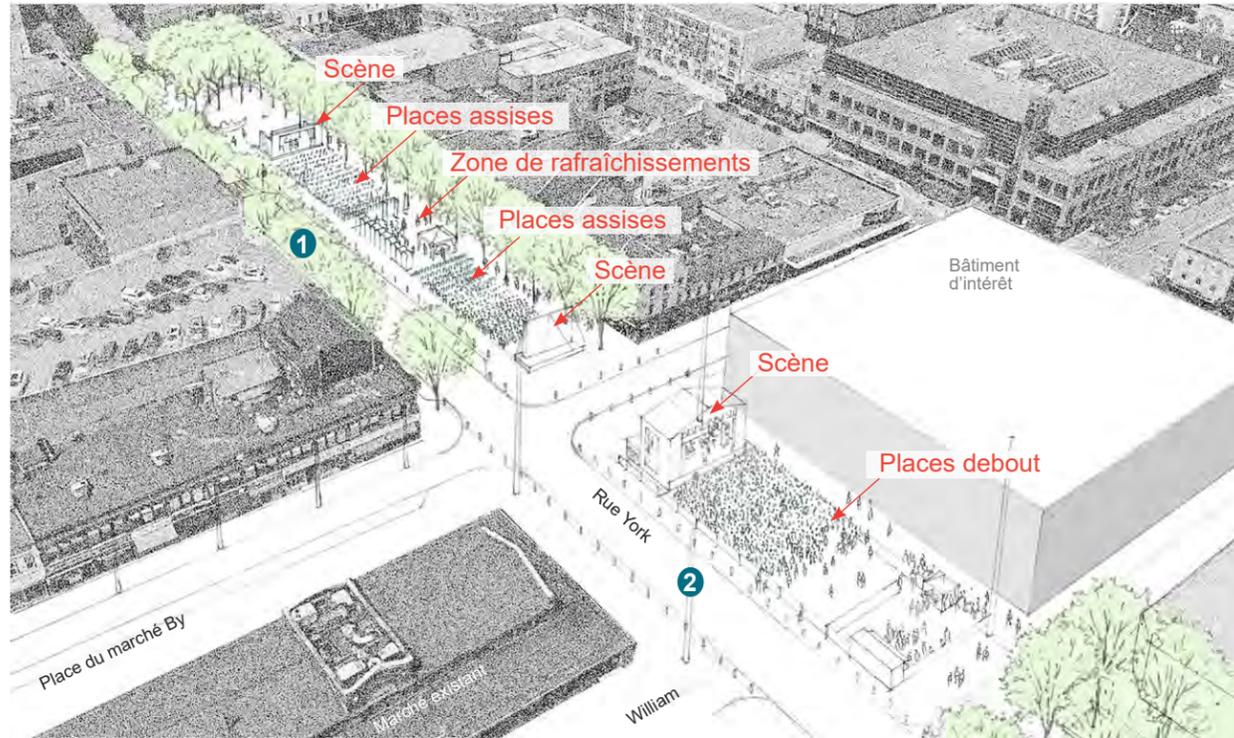


Amuseurs publics et spectacles

1. 6 stations d'amuseurs publics
2. Tribune temporaire et vaste zone de spectacles

Capacité (stations d'amuseurs publics):

250 personnes à chaque station
Capacité (estrade): 750 personnes



Événements sur scène

- 1. Public assis devant une scène ou un écran multimédia
- 2. Foule debout devant une grande scène

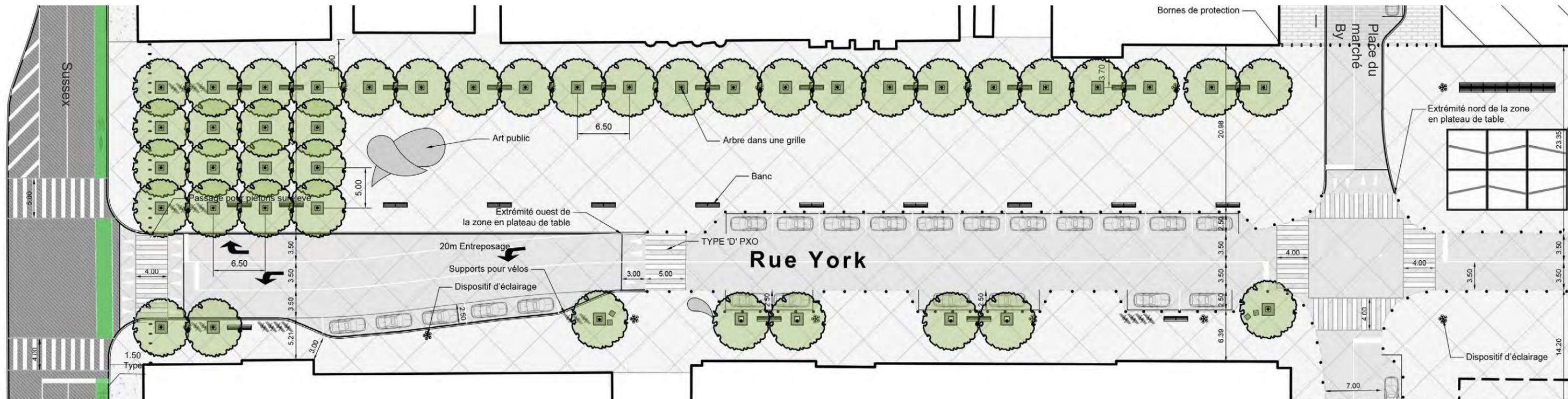
Capacité (places assises): 290 personnes à chaque emplacement
 Capacité (places debout): 1 000 personnes

Festival de rue

La rue York est fermée à la circulation pour laisser la place aux camions de cuisine de rue, aux marchands, aux zones de spectacle, aux tentes de restauration, etc.

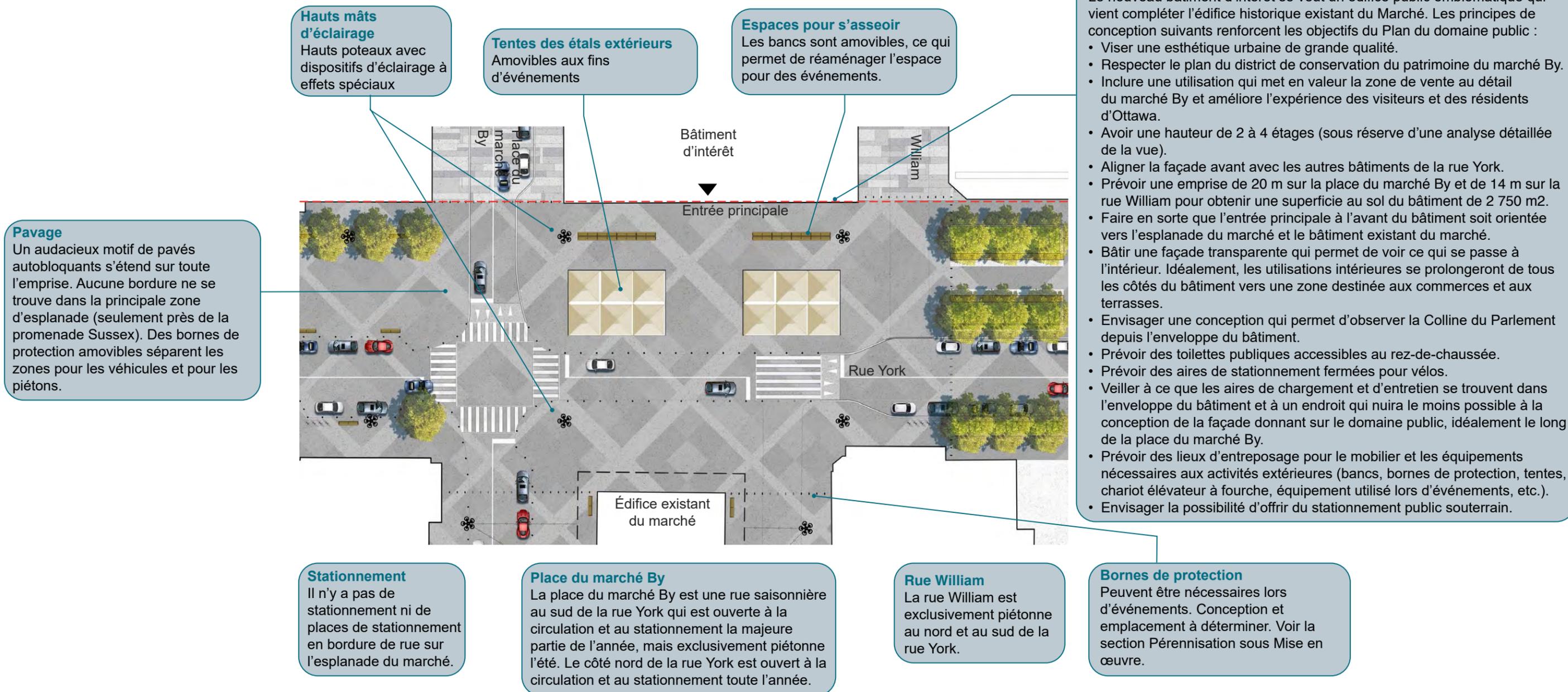
Capacité: 7 500 personnes

Plan fonctionnel



Conception

La rue York est une grande promenade reliant la Haute-Ville et la Basse-Ville. Elle présente un magnifique motif uni de pavés, et est bordée de grands arbres formant une arche. L'esplanade du marché se veut un espace public pouvant s'adapter à une vaste gamme d'événements, qu'ils soient de grande envergure ou quotidiens. L'esplanade est un « plateau de table » sans bordures, pour qu'il soit plat et accessible.



Ce que nous avons entendu

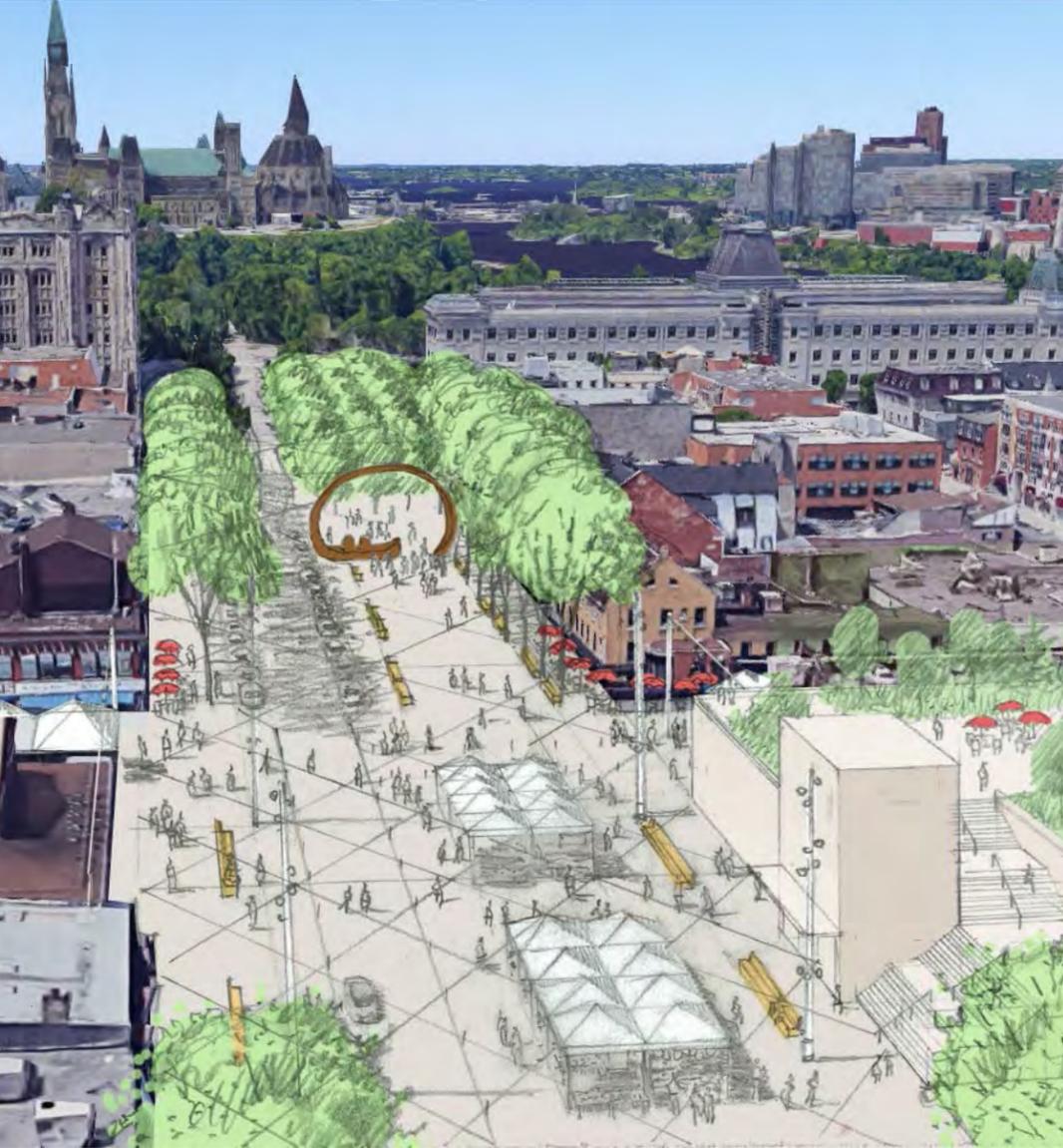
- Faire preuve d'audace et de créativité pour attirer les gens.
- Réserver de l'espace aux piétons.
- Interdire le stationnement.
- Prévoir potentiellement une rue à sens unique dotée de places de stationnement.
- Éviter d'enlever des places de stationnement.

Résumé de l'étude sur la vie publique

- Le nombre de piétons sur la rue York, à la hauteur de la place du marché By, atteint un pic à l'automne et en hiver, et parmi les lieux à l'étude, c'est celui qui était le plus achalandé la fin de semaine toute l'année.

Enjeux actuels

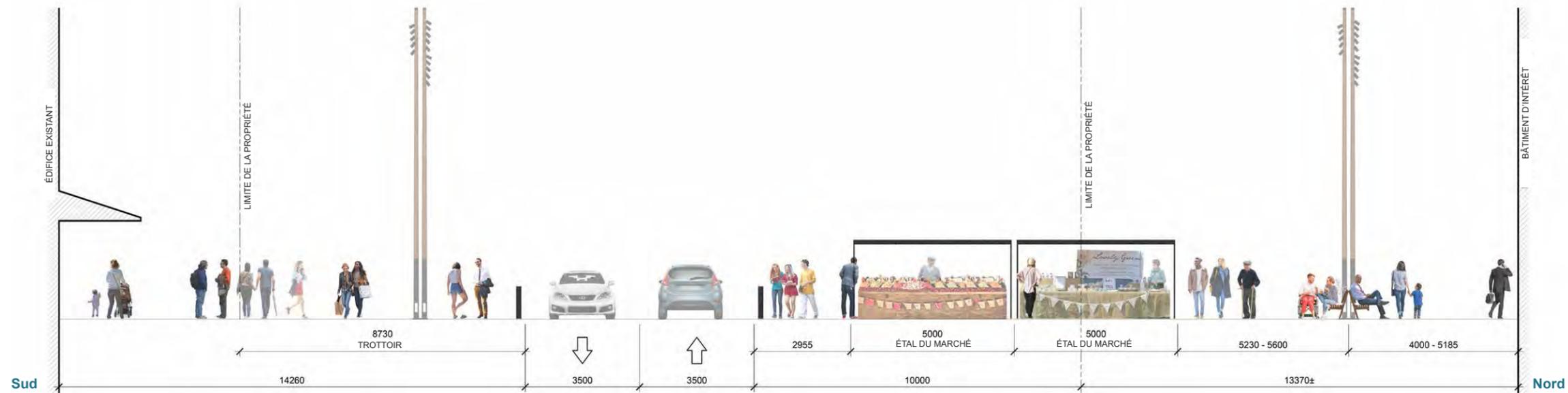
- Le 70, rue Clarence sera remplacé par un bâtiment d'intérêt dont le rez-de-chaussée sera doté d'installations publiques.
- La zone de commerce de détail du 70, rue Clarence s'inscrit dans le caractère historique des bâtiments qui longent la rue York.



Vue aérienne de la conception. Configuration courante de l'esplanade du marché sur la rue York montrant les tentes des étals extérieurs. Concept de l'espace public illustré sur le toit du bâtiment d'intérêt.



Festival d'hiver sur l'esplanade du marché



Coupe transversale type de l'esplanade du marché sur la rue York (en direction ouest vers la promenade Sussex)

Aménagement du domaine public Esplanade du marché sur la rue York

Stratégie d'éclairage

Installation caténaire

Il s'agit de la principale esplanade publique et du point central du marché. Imaginez une impressionnante et vaste installation d'art public et d'éclairage suspendue au moyen d'un système caténaire. Celle-ci deviendra un point de repère lors des sombres soirées d'hiver à Ottawa.



Hauts mâts d'éclairage

C'est sur la place du marché que se trouveront les plus hauts mâts d'éclairage, qui serviront à éclairer les aires piétonnes et la chaussée. Des lumières à effets spéciaux peuvent être utilisées pour créer un éclairage saisonnier ou propre à des événements, ainsi qu'un éclairage d'ambiance sur les façades. Les mâts d'éclairage sont jumelés dans ce secteur particulier. Les panneaux intégrés à la base des poteaux serviront à l'alimentation électrique lors des événements.



Hauts mâts d'éclairage jumelés



Éclairage à effets spéciaux

Infrastructures nécessaires aux événements

Accès à l'électricité et à l'eau pour les étals extérieurs;
Accès à l'électricité pour les événements.

Stratégie de pavage

La rue York aura un motif de pavage distinct. Celui-ci devrait être audacieux et marquant, et s'étendre d'un bâtiment à l'autre de manière continue à travers la chaussée et les trottoirs. Le motif sera utilisé (de manière variable) uniquement sur la rue York, ainsi que sur la place du marché By et la rue William au sud de la rue York. Le matériau privilégié est le granit.

Les bordures de la zone en plateau de table seront faites de granit et encastrées. Des bandes tactiles seront installées en bordure des trottoirs près des voies de circulation automobile. Les bandes tactiles sont des surfaces de pavage texturées qui servent à avertir les gens qu'ils approchent d'une voie automobile.



Le pavage à motif distinct recouvre toute l'emprise.

Stratégie de mobilier

Espaces pour s'asseoir

De longs bancs seront installés du côté nord de la promenade piétonnière. Il pourrait également y en avoir du côté sud de la promenade et du côté sud de la rue York à côté du bâtiment du marché, en fonction de la configuration de l'espace.

Bornes de protection

Des bornes de protection seront installées en bordure des trottoirs près des voies automobiles pour séparer les piétons des véhicules. Les bornes pourront être enlevées lors d'événements. Les bornes de protection et autres barrières qui pourraient être requises lors d'événements devront être escamotables ou amovibles.

Tentes des étals extérieurs

Les tentes doivent être munies d'un éclairage intégré ou d'un système permettant d'installer de l'éclairage. Elles doivent également pouvoir être protégées la nuit.



Type A

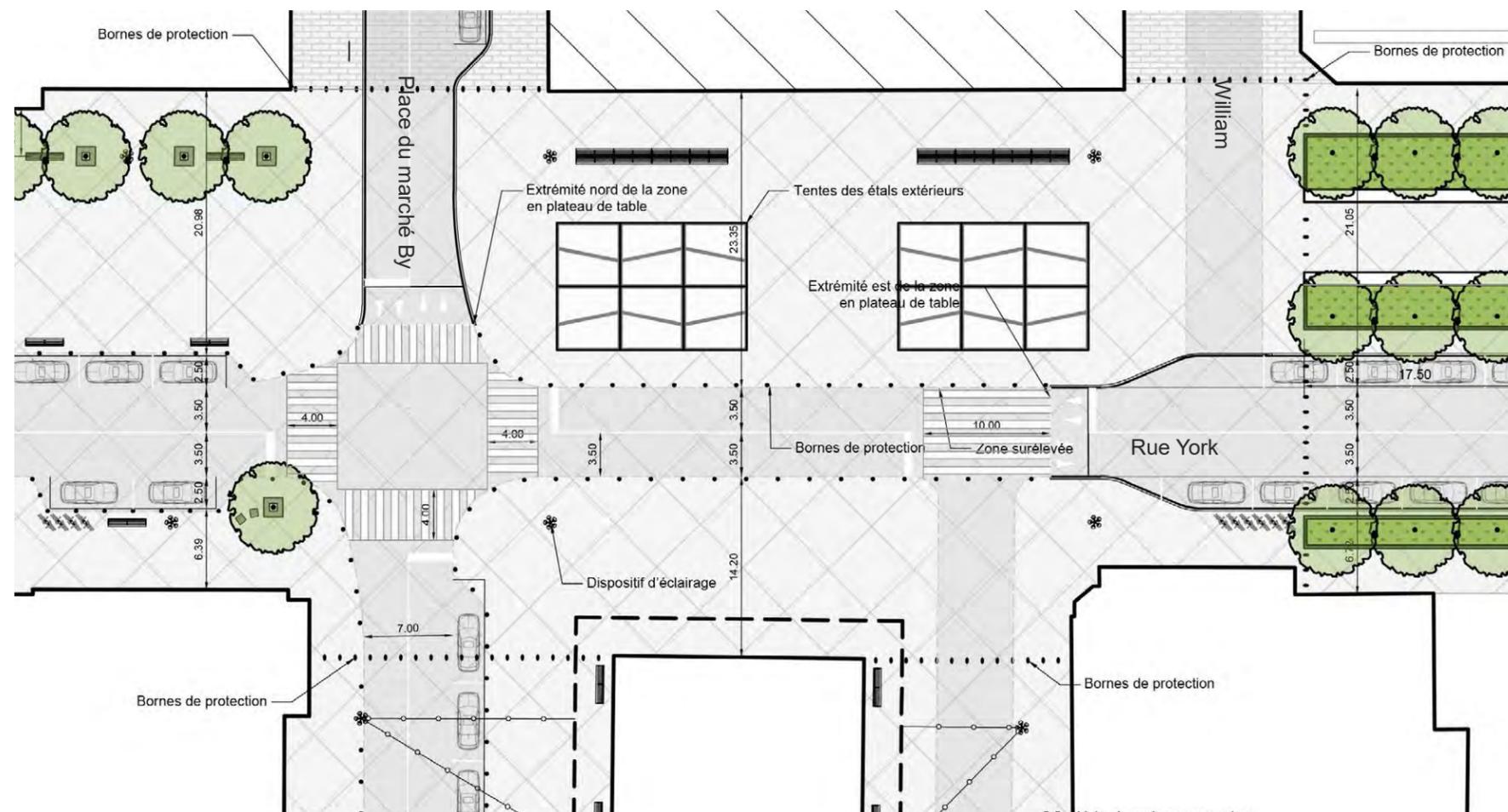


Options 1 et 2



EXEMPLE FIXTURE MOUNTING

Functional Plan



Conception

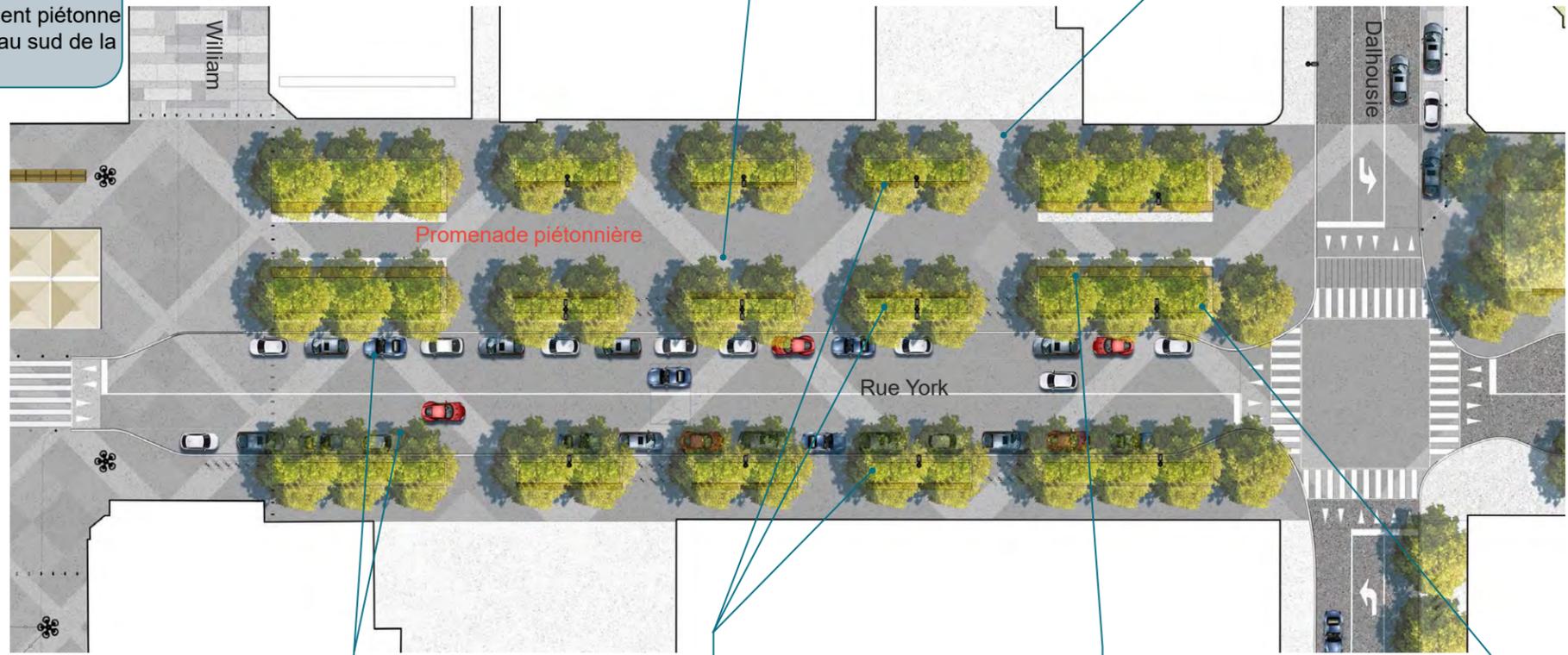
La rue York est une grande promenade reliant la Haute-Ville et la Basse-Ville. Elle présente un magnifique motif uni de pavés, et est bordée de grands arbres formant une arche. La zone promenade et jardins mène à une rue plus verte vers l'est et on y trouve de nombreux espaces où s'asseoir.

Rue William
La rue William est exclusivement piétonne au nord et au sud de la rue York.

Bordures infranchissables
Dans ce secteur, la rue York est dotée de bordures infranchissables standard le long de la chaussée.

Pavage
Un audacieux motif de pavés autobloquants s'étend sur toute l'emprise.

Zone destinée aux commerces et aux terrasses
Une zone de 4 m du côté nord, adjacente aux bâtiments, peut accueillir des terrasses et des commerces de détail extérieurs.



Point d'entrée
Des pavés autobloquants recouvrent la rue Dalhousie, créant ainsi un « tapis urbain » qui marque le point d'entrée menant les gens vers le cœur du marché.

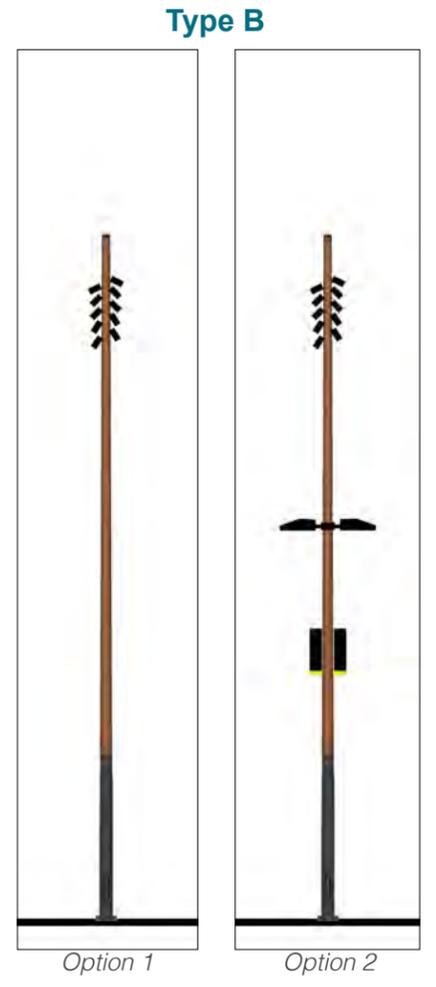
Espace en bordure de rue
Il y a des places de stationnement des deux côtés de la rue. Des zones de stationnement de courte durée pour la livraison peuvent être utiles aux commerces qui longent la rue William.

Arbres
De hauts arbres bordent la rue et créent une impression de grandeur et de solennité.

Espaces pour s'asseoir
De longs bancs sont installés en bordure des jardinières sur la promenade piétonnière.

Jardinières
On trouve des jardinières ouvertes surélevées ainsi que des plantes de sous-étage et des arbres.

Stratégie d'éclairage
Hauts mâts d'éclairage
La rue York sera éclairée au moyen de dispositifs d'éclairage fixés sur de hauts mâts disposés le long de la rue qui contribueront à accentuer les points d'intérêt et l'identité visuelle. Ce secteur ne disposera pas d'éclairage destiné aux événements spéciaux. Les panneaux intégrés à la base des poteaux serviront à l'alimentation électrique lors d'événements de moindre envergure.



🗣️ Ce que nous avons entendu

- Faire preuve d'audace et de créativité pour attirer les gens.
- Réserver de l'espace aux piétons.
- Interdire le stationnement.
- Prévoir potentiellement une rue à sens unique dotée de places de stationnement.
- Éviter d'enlever des places de stationnement.
- Voir à ce que les arbres puissent grandir.

⚠️ Enjeux actuels

- Emplacement actuel des tentes des étals extérieurs qui pourraient ne pas servir plus tard
- Places de stationnement perpendiculaires le long de la route qui font en sorte que le secteur ressemble à un parc de stationnement

Aménagement du domaine public Zone promenade et jardins de la rue York

Stratégie de pavage

La rue York aura un motif de pavage distinct. Celui-ci devrait être audacieux et marquant, et s'étendre d'un bâtiment à l'autre de manière continue à travers la chaussée et les trottoirs. Le motif sera utilisé (de manière variable) uniquement sur la rue York, ainsi que sur la place du marché By et la rue William au sud de la rue York. Le matériau privilégié est le granit.

Des bordures infranchissables standard en granit délimiteront la zone de circulation automobile.



Le pavage à motif distinct recouvre toute l'emprise.

Stratégie de mobilier

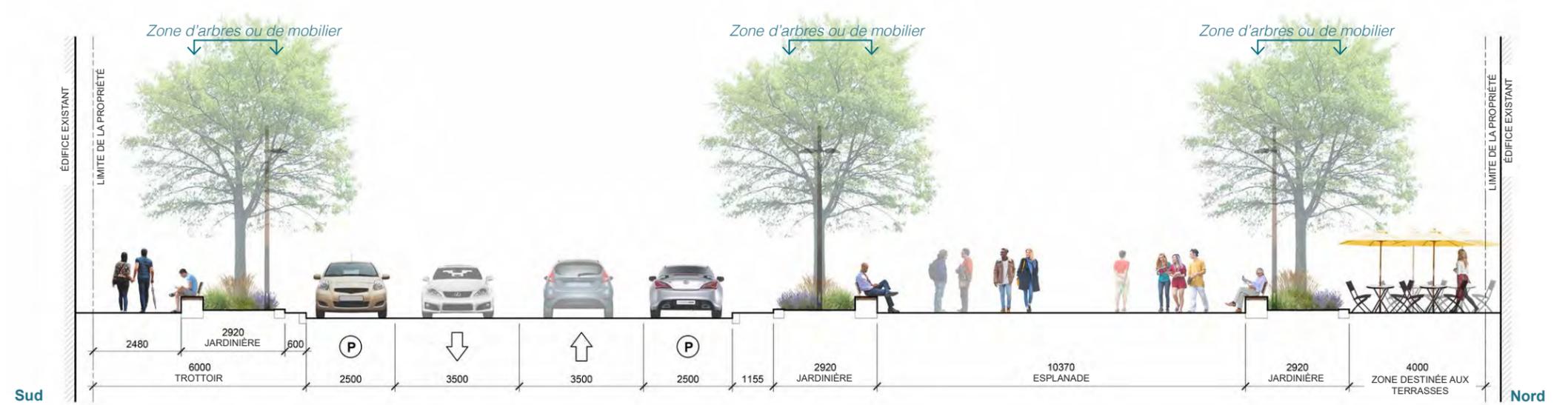
Espaces pour s'asseoir

Des bancs seront disposés le long des deux côtés de la promenade piétonnière sur le côté nord de la rue York et orientés vers l'intérieur de la promenade. Il y en aura également sur le trottoir du côté sud qui seront orientés vers la voie piétonne. Les bancs seront espacés d'un maximum de 30 mètres.

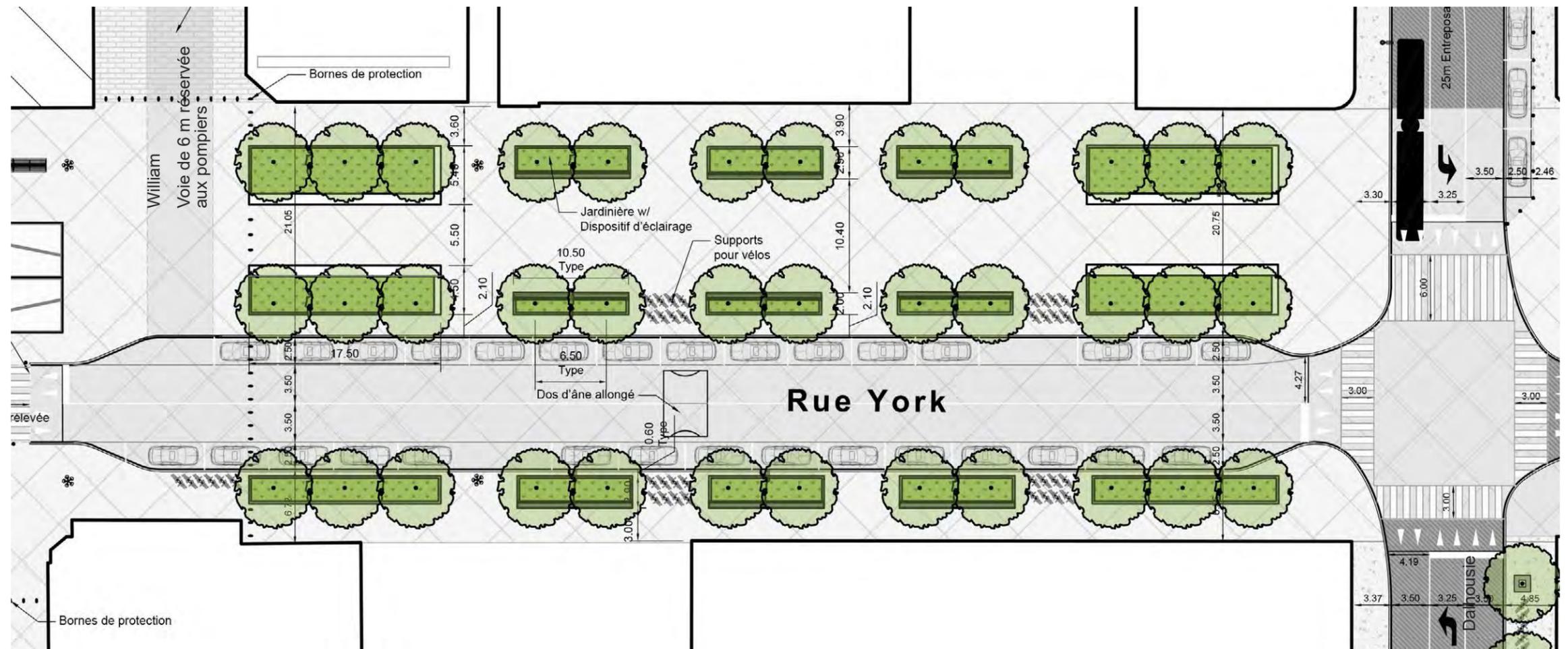
Du côté nord, les bancs seront intégrés aux jardinières surélevées. De manière générale, les bancs seront orientés vers la promenade, mais ils peuvent aussi être installés sur les côtés de manière à former de petits espaces plus intimes, ou même être orientés vers les bâtiments lorsque cela convient.



Coupe transversale type de la zone promenade et jardins de la rue York (en direction ouest vers la promenade Sussex)



Plan fonctionnel



Conception

La rue York est une grande promenade reliant la Haute-Ville et la Basse-Ville. Elle présente un magnifique motif uni de pavés, et est bordée de grands arbres formant une arche. La zone pelouses et jardins est une rue-jardin dotée de bancs et de vastes pelouses vertes.

Mini-parc

Les arbres existants se trouvent dans un mini-parc dont le sol est recouvert de gravier fin et qui est entouré de trottoirs en pavés. Des tables et des chaises y sont installées.

Bordures infranchissables

Dans ce secteur, la rue York est dotée de bordures infranchissables standard le long de la chaussée.

Pavage

La promenade piétonnière est recouverte de pavés autobloquants au motif audacieux.

Pelouses et entrées de cour

Les pelouses et entrées de cour existantes sont conservées du côté nord de la promenade.

Passage pour piétons de la rue Cumberland

De plus amples renseignements sur le passage pour piétons de la rue Cumberland seront fournis à l'étape de conception détaillée.

Trottoir

Du côté sud, le trottoir se sépare afin de préserver les arbres existants sur la rue York près de l'avenue King Edward.

Point d'entrée

À l'avenue King Edward, la promenade se termine par une zone de repos et d'art public.



Stationnement

Il y a des places de stationnement des deux côtés de la rue.

Arbres

De hauts arbres bordent la rue et créent une impression de grandeur et de solennité. Les arbres existants sont conservés lorsque c'est possible.

Espaces pour s'asseoir

Des bancs sont installés le long de la promenade.

Promenade partagée

D'une largeur de 6 m, la promenade piétonnière est conçue pour être partagée avec les véhicules au centre des îlots, de manière à ce que les véhicules puissent accéder aux propriétés existantes du côté nord de la rue York. Au bout des îlots, la promenade est exclusivement piétonne. La promenade est recouverte de pavés encastrés; il n'y a pas de dénivellation des bordures.

Pelouses

Les pelouses sont de vastes et longues étendues où un important volume de terre permet aux arbres de pousser.

Bornes de protection

Des bornes de protection installées à chaque extrémité des zones de la promenade qui sont partagées avec les véhicules servent à délimiter les endroits où ceux-ci peuvent circuler et à orienter les conducteurs depuis et vers la rue York.

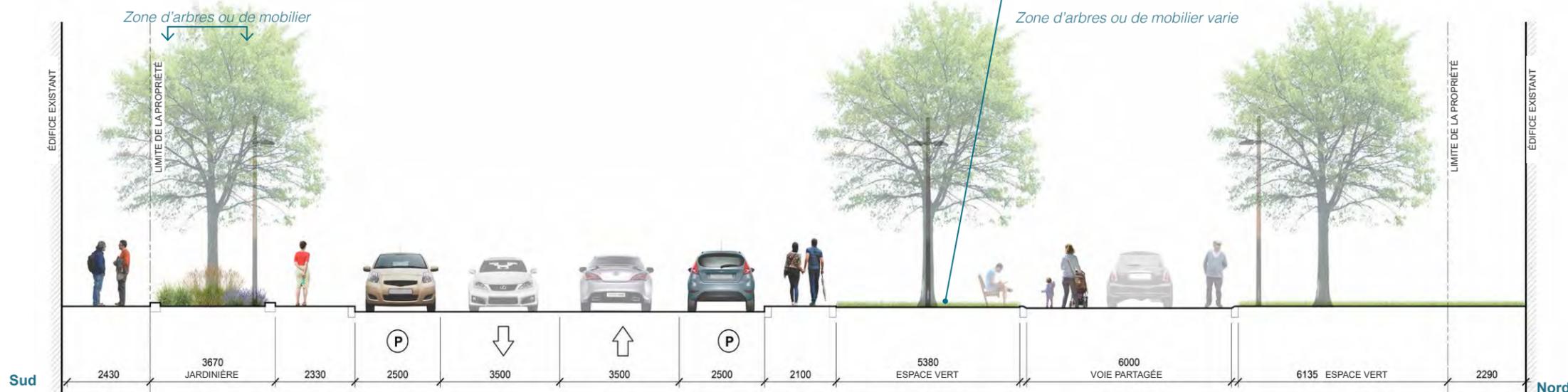
Ce que nous avons entendu

- Faire preuve d'audace et de créativité pour attirer les gens.
- Réserver de l'espace aux piétons.
- Interdire le stationnement.
- Prévoir potentiellement une rue à sens unique dotée de places de stationnement.
- Éviter d'enlever des places de stationnement.
- Voir à ce que les arbres puissent grandir.

Enjeux actuels

- Les places de stationnement en oblique le long de la route font en sorte que le secteur ressemble à un parc de stationnement.
- L'îlot de verdure central est entouré par des chaussées et des places de stationnement, ce qui en fait un endroit difficile d'accès et moins agréable en tant qu'espace public.
- Le secteur est principalement résidentiel et on y retrouve quelques commerces.

Coupe transversale type de la zone pelouses et jardins de la rue York (en direction ouest vers la promenade Sussex)



Aménagement du domaine public Zone pelouses et jardins de la rue York



Vue aérienne de la conception. De l'art public et des bancs peuvent être installés au point d'entrée de l'avenue King Edward.

Stratégie d'éclairage

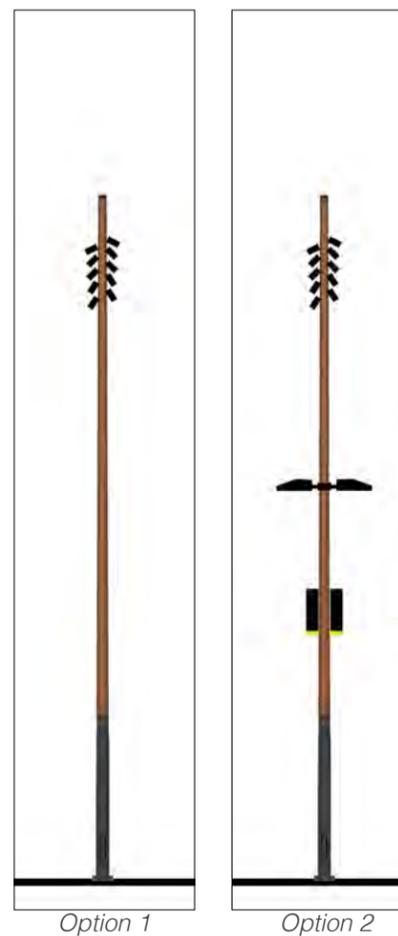
Hauts mâts d'éclairage

De hauts mâts longeront la rue York jusqu'au croisement de la rue Dalhousie pour éclairer le mini-parc qui s'y trouve. À l'est du mini-parc, les mâts auront une taille adaptée aux piétons.

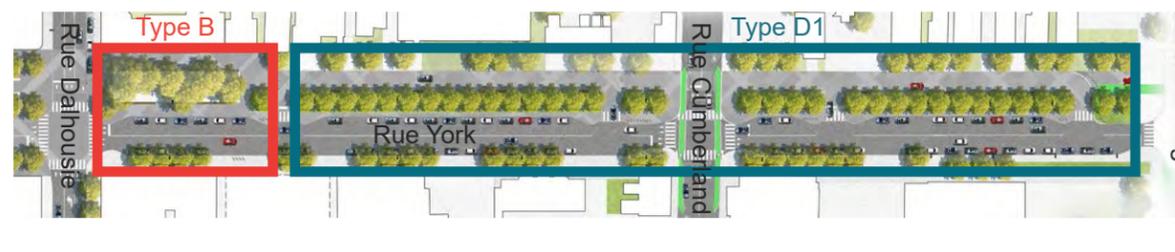
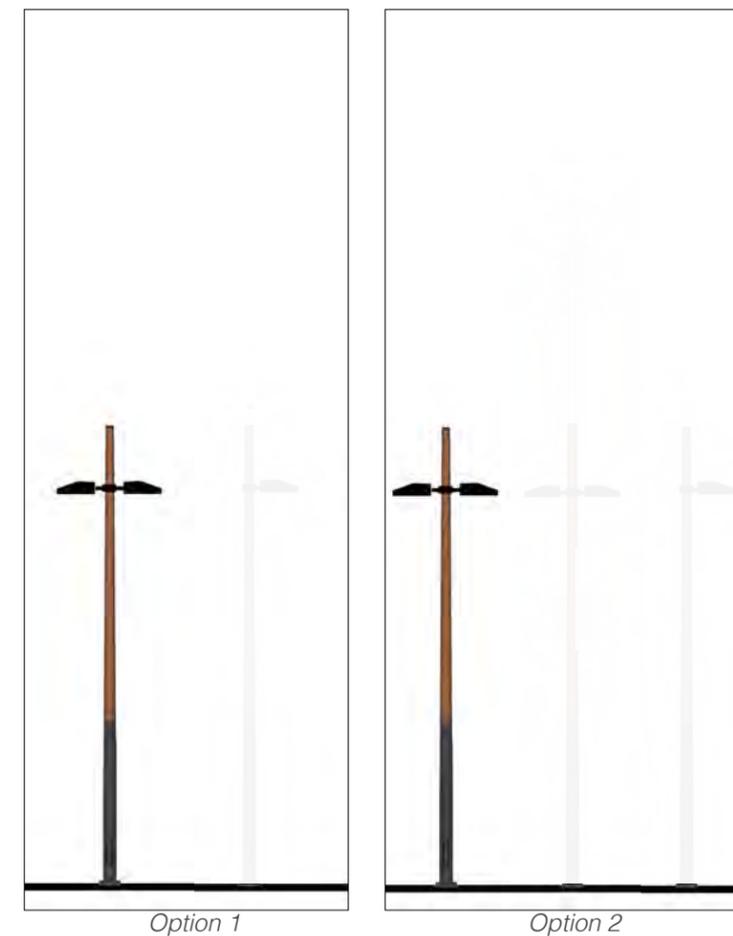
Mâts dont la taille est adaptée aux piétons

Éclairage fonctionnel peu éblouissant pour les trottoirs et les chaussées; poteaux en bois pour assurer l'harmonisation avec les autres éléments de la rue York.

Type B



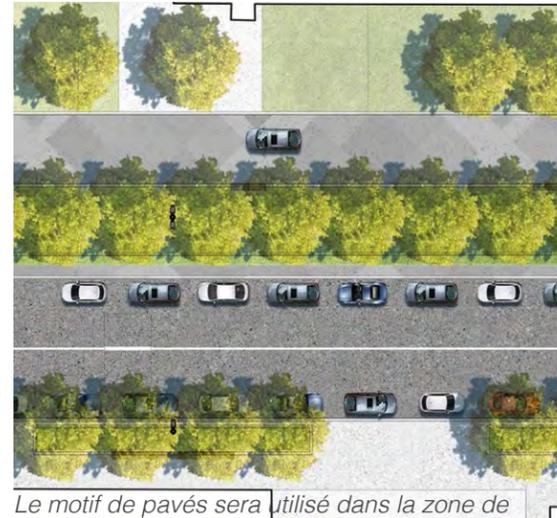
Type D1



Stratégie de pavage

Une large promenade dans ce secteur du côté nord de la rue York sera recouverte de pavés au motif audacieux et distinct. Ceux-ci ne s'étendront pas sur toute l'emprise. La chaussée sera en asphalte et les trottoirs, en béton.

Des bordures infranchissables standard en granit délimiteront la zone de circulation automobile.



Le motif de pavés sera utilisé dans la zone de promenade partagée.

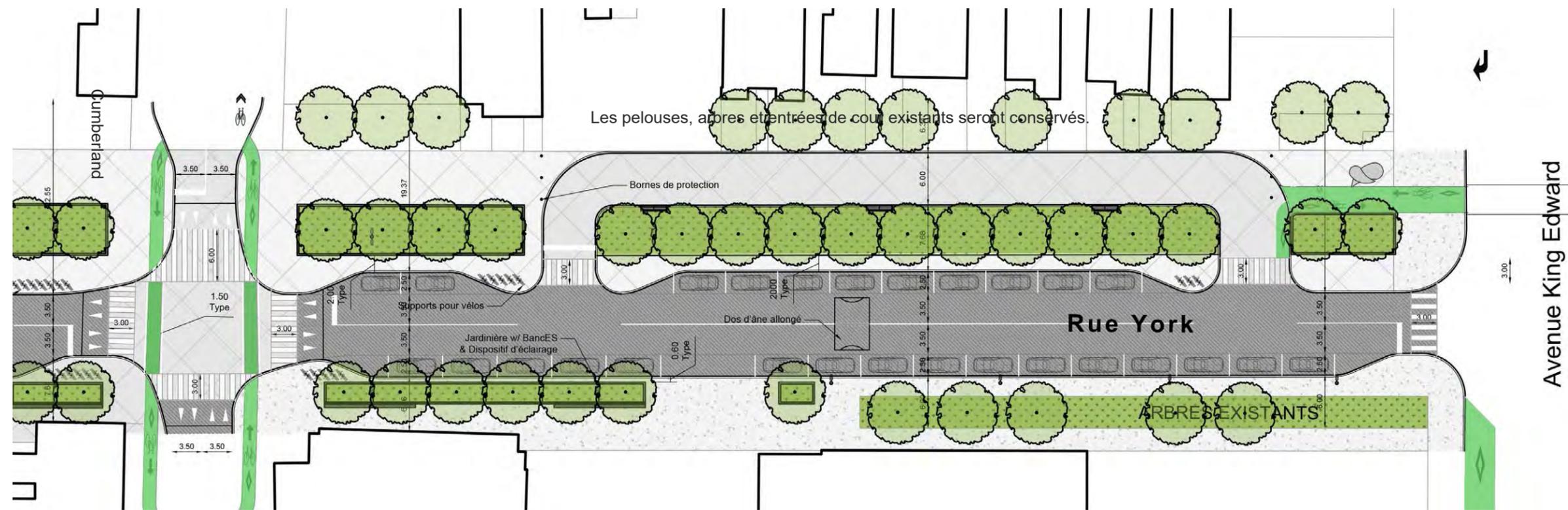
Stratégie de mobilier

Espaces pour s'asseoir

Des bancs seront disposés le long des deux côtés de la promenade piétonnière sur le côté nord de la rue York et orientés vers l'intérieur de la promenade. Il y en aura également sur le trottoir du côté sud qui seront orientés vers la voie piétonne. Les bancs seront espacés d'un maximum de 30 mètres et installés de façon permanente.



Plan fonctionnel



Conception

Les deux bâtiments publics sont les principaux points d'intérêt au cœur du marché, et les activités qui s'y déroulent peuvent se prolonger à l'extérieur. La conception de la rue William et de la place du marché By vise la simplicité; on y trouve un mobilier minimal qui peut être aménagé selon les besoins du marché.

Ce que nous avons entendu

- Prévoir des espaces ombragés l'été, des toilettes accessibles, des événements et de l'art public.
- Envisager d'offrir des places de stationnement.
- Éviter de créer des espaces de rassemblement vides non nécessaires.
- Le projet pilote de piétonnisation de la rue William a été une réussite.
- Faciliter les activités commerciales, le chargement et les livraisons sur les rues William et George (p. ex., périodes déterminées pour les livraisons sur la rue William).

Résumé de l'étude sur la vie publique

- Le nombre de piétons sur la rue York, à la hauteur de la place du marché By, atteint un pic à l'automne et en hiver, et parmi les lieux à l'étude, c'est celui qui était le plus achalandé la fin de semaine toute l'année
- C'est l'esplanade de la rue George qui est la plus animée la semaine et la fin de semaine, et on y retrouve la plus grande variété d'activités. La circulation piétonnière atteint son sommet après 18 h; les gens aiment s'asseoir sur l'esplanade et profiter de l'activité commerciale

Enjeux actuels

- Les deux rues sont très fréquentées par les piétons, mais elles comportent de grandes zones réservées aux véhicules et au stationnement.
- L'esplanade de la rue George est très achalandée et l'intersection peut être chaotique aux heures de pointe.
- Les détenteurs d'étals extérieurs doivent accéder aux lieux deux fois par jour avec leur véhicule pour monter et démonter leurs tentes lors des périodes de vente de pointe. vending seasons

Projet pilote

- En moyenne, plus de 16 000 visiteurs traversent la rue William ou y passent du temps (2019) au cours d'une journée de fin de semaine
- Faible dans l'avant-midi, le nombre de piétons quintuple essentiellement jusqu'à 13 h.

Place du marché By

La place du marché By est une rue saisonnière au sud de la rue York qui est ouverte à la circulation et au stationnement la majeure partie de l'année, mais exclusivement piétonnière l'été. Le côté nord de la rue York est ouvert à la circulation et au stationnement toute l'année. La rue est à double sens et comporte une voie d'arrêt en bordure pour faciliter les déplacements, ralentir la circulation et favoriser une activité accrue.

Bordures

La place du marché By est dotée de bordures infranchissables au nord de la rue York, et de bordures encastrées au sud. Aux endroits où les bordures sont encastrées, des bornes de protection amovibles séparent les zones pour véhicules et pour piétons.

Pavage

Au sud de la rue York, un audacieux motif de pavés autobloquants s'étend sur toute l'emprise et rejoint celui de la rue York pour marquer le cœur du marché.

Tentes des étals extérieurs

Les étals extérieurs sont situés le long de la place du marché By (et possiblement sur la rue William, au besoin).

Passages pour piétons

Un large passage pour piétons traverse la rue George et est relié à des feux de circulation.



Bornes de protection

Peuvent être nécessaires lors d'événements. Conception et emplacement à déterminer. Voir la section Pérennisation sous Mise en œuvre.

Rue William

La rue William est exclusivement piétonne au nord et au sud de la rue York.

Pavage

Au nord de la rue York, un motif de pavés autobloquants s'étend sur toute l'emprise et s'inscrit dans celui utilisé de manière générale au marché.

Bordures

Le pavage de la rue William est au niveau du sol partout.

Arbres

Il est possible de planter des arbres en rangées ou en bouquets du côté est de la rue William.

Endroits pour manger à l'extérieur

Il est possible d'installer des tables de pique-nique accessibles et mobiles autour des jardinières et des arbres existants.

Plan d'eau

Sur la rue George, des jets encastrés dans la promenade piétonnière rappellent l'ancien Bywash. Ils peuvent à la fois avoir une fonction décorative et servir d'aire de jeu.

Espaces pour s'asseoir

Des bancs et des tables de pique-nique mobiles sont installés le long du plan d'eau.

Kiosque Queues de Castor

Figure emblématique d'Ottawa, les populaires pâtisseries Queues de Castor pourront continuer d'être vendues depuis l'emplacement actuel dans un avenir prévisible, jusqu'à ce que les améliorations du domaine public aient été mises en œuvre. Le moment venu, un emplacement tout aussi visible ou plus visible pourra être envisagé, par exemple : dans l'édifice historique rénové du marché, dans le nouveau bâtiment d'intérêt ou sur l'une des esplanades polyvalentes mentionnées dans le plan.

Poteaux

Il faut réduire au minimum le nombre de poteaux et de panneaux indicateurs dans l'emprise pour faciliter la circulation des piétons dans l'axe nord-sud et des véhicules dans l'axe est-ouest, et pour éviter l'obstruction visuelle dans un secteur d'Ottawa prisé des amateurs de photographie.



Piétonnisation de la rue William

En été, la place du marché By est fermée à la circulation et on y installe des étals extérieurs.



Vue aérienne de la conception. Possibilité de tenir un festival d'hiver sur la rue William



Aménagement du domaine public Place du marché By et rue William

Stratégie d'éclairage

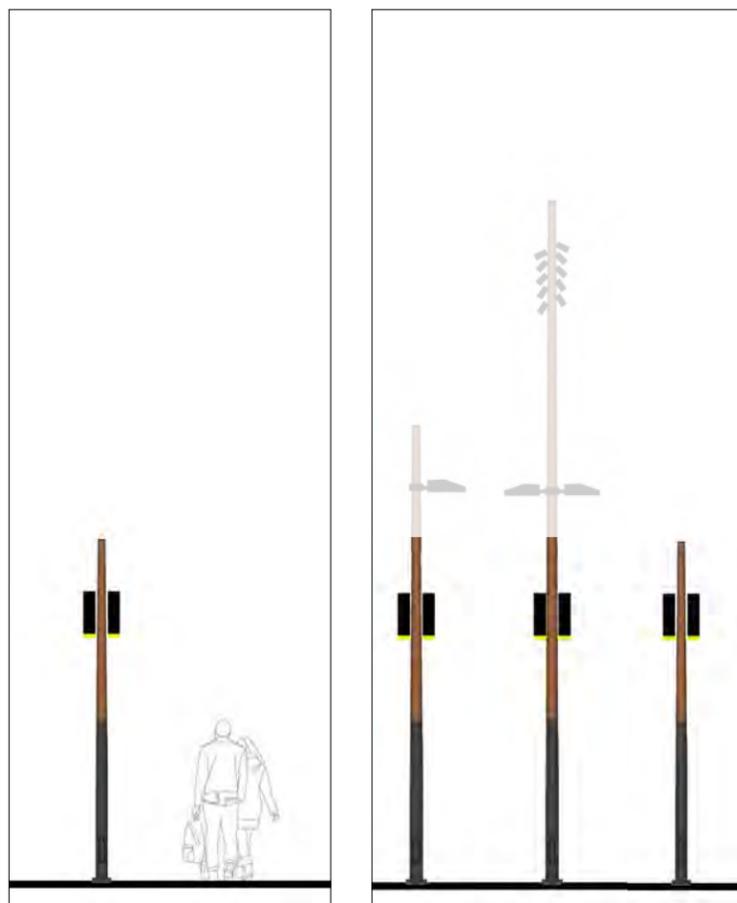
Éclairage caténaire

Les deux rues sont éclairées au moyen d'un système caténaire qui peut être installé d'une façade de bâtiment à l'autre, ou entre le marché existant et des poteaux situés du côté opposé.

Mâts dont la taille est adaptée aux piétons

Des mâts d'éclairage plus petits dont la partie inférieure produit une lueur permettent de créer un effet chaleureux sur les rues adaptées aux piétons. Ils invitent les véhicules et les piétons à ralentir et à prendre le temps de profiter des lieux

Type C



Option 1

Option 2

Stratégie de mobilier

Le mobilier est conçu pour une utilisation temporaire et mobile en fonction des saisons et des événements. Il n'y a pas de mobilier permanent sur ces rues. L'objectif est d'installer des bancs tous les 30 m. Des configurations de bancs différentes devront être envisagées selon les périodes et les types d'événements, par exemple :

- Été (beaucoup de commerçants extérieurs)
- Hiver (moins de commerçants extérieurs)
- Fêtes ou événements saisonniers



Bornes de protection

Des bornes de protection seront installées en bordure des trottoirs près des voies automobiles (voies de circulation et voies en bordure de trottoir) là où les bordures sont encastrées pour séparer les piétons des véhicules. Dans les périodes où la place du marché By est exclusivement piétonne, des bornes de protection limiteront l'accès à chaque extrémité de la rue. Les bornes de protection pourront être enlevées lors d'événements. Les bornes de protection et autres barrières qui pourraient être requises lors d'événements devront être escamotables ou amovibles.

Tentes des étals extérieurs

Les tentes doivent être munies d'un éclairage intégré ou d'un système permettant d'installer de l'éclairage. Elles doivent également pouvoir être protégées la nuit.

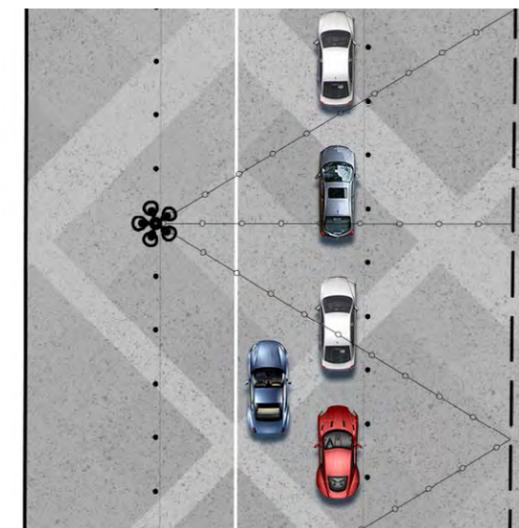


Stratégie de pavage

Les deux secteurs auront un motif de pavage distinct. Celui-ci devrait être audacieux et marquant, et s'étendre d'un bâtiment à l'autre de manière continue à travers la chaussée et les trottoirs. Le motif sera utilisé (de manière variable) uniquement sur la rue York, ainsi que sur la place du marché By et la rue William au sud de la rue York. Le matériau privilégié est le granit.

Les bordures, y compris les bordures infranchissables et les bordures encastrées, seront faites de granit dans la zone en plateau de table.

Dans la zone en plateau de table, des bandes tactiles seront installées en bordure des trottoirs près des voies automobiles (voies de circulation et voies en bordure de trottoir). Les bandes tactiles sont des surfaces de pavage texturées qui servent à avertir les gens qu'ils approchent d'une voie automobile.



Le pavage à motif distinct recouvre toute l'emprise.

